

# ***Rencontres des acteurs de la solidarité internationale et de l'économie solidaire***

**Chamrousse (Isère)**

**2 au 5 juillet 2000**

## **ACTES**

### ***Prologue***

**E**omme d'autres acteurs associatifs, les associations de solidarité internationale aménagent des temps de rencontres et d'échanges pour leurs militants sous la forme d'universités d'été. Le CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement), fort de ses 36 organisations membres, en organise régulièrement depuis sa création, en 1976, choisissant pour chaque édition une thématique propre. Suivant le ou les thème-s retenu-s, il travaille avec tel ou tel membre engagé plus particulièrement sur la question.

L'actuelle mobilisation citoyenne qui se dessine, à l'échelle mondiale, pour faire face aux effets négatifs de la mondialisation économique et financière, constitue pour l'ensemble des acteurs de la solidarité, au Nord comme au Sud, un contexte favorable pour réfléchir ensemble à la recherche d'alternatives plaçant le développement humain au-dessus de toute autre considération. Les expériences menées ici et là-bas doivent nécessairement se rencontrer, à un moment donné, pour s'enrichir mutuellement.

Pour sa 8<sup>e</sup> université d'été, en 2000, le CRID a donc proposé d'associer à sa démarche une palette d'acteurs élargie, choisis dans des réseaux proches. Au final, la préparation de ces rencontres mobilisait, outre 8 associations membres, 4 autres réseaux ou collectifs associatifs actifs sur le terrain de la solidarité internationale bien sûr, mais aussi de l'économie solidaire et du développement local.

Pour ambitieux qu'il soit, le programme ouvrait donc 2 axes de travail :

- ✓ Une rencontre transversale entre des acteurs de la solidarité internationale, de la solidarité nationale et des partenaires du Sud.
- ✓ Une rencontre multithématique de militants engagés dans différents champs de la solidarité (appui à des projets de développement, défense des droits économiques et sociaux,

promotion de l'économie sociale et solidaire, revendication du droit à l'éducation, échanges de jeunes et éducation au développement).

Aussi ces Rencontres plaçaient-elles au cœur même de leur projet les notions d'échange et de réciprocité. Cette volonté forte d'associer, dans une même initiative, des structures ou réseaux d'horizons *a priori* éloignés, pourtant voisins dans leur esprit et leur démarche, constituait une première dans le milieu des associations de solidarité internationale. Cette démarche conférait quasiment au projet le statut d'expérience "pilote", et le pari n'était pas gagné d'avance dans un secteur où l'habitude de travailler ensemble, en acceptant de mettre de côté une part de son identité propre, n'est pas encore ancrée dans les esprits. Pourtant, il n'aura pas fallu davantage qu'une réelle volonté d'y parvenir pour mener le projet à son terme. L'accueil réservé au projet au sein des différentes structures impliquées a renforcé la conviction que les choix faits étaient non seulement pertinents, mais attendus par les militants. Il faut d'ailleurs noter que certaines structures se sont investies dans l'organisation et l'animation de plusieurs modules.

Ainsi entre le 2 et le 5 juillet 2000, le site de Chamrousse a accueilli les participants de *l'Université des acteurs de la solidarité internationale et de l'économie solidaire*. Au-delà des prévisions les plus optimistes, ces rencontres ont ainsi accueilli 175 participants et 60 intervenants ou animateurs d'ateliers pendant quatre jours. Coordonnée par le CRID, cette rencontre a pu faire se croiser plusieurs réseaux, donc différents thèmes et des regards multiples. Durant les trois premières journées, les participants se sont répartis entre quatre modules différents :

- ✓ Echanges de jeunes Nord/Sud – module coordonné par le *Réseau Jeunes Solidaires*.
- ✓ Défendre des droits économiques et sociaux – module organisé par le *Réseau-Solidarité*.
- ✓ Economie solidaire – module coordonné par *l'Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire*.
- ✓ Education au développement, bilan de la campagne *Demain le monde... l'éducation pour tous*.

Un cinquième module commun, portant sur *"la place des ASI face à la mondialisation néolibérale"* était proposé par le CRID à tous les participants pour la quatrième et dernière journée des rencontres. S'appuyant sur les échanges des trois jours précédents, cette dernière journée entendait faire le point sur la mobilisation de nos réseaux face à la mondialisation néolibérale, au regard notamment d'autres acteurs et d'autres formes de mobilisation citoyennes.

Fruit d'un parti-pris ambitieux, cette expérience était une première aussi bien par la diversité des acteurs présents que par la forme d'organisation retenue, à savoir des modules et des ateliers ouverts, accueillant aussi bien les participants d'autres réseaux. A ce titre, ces rencontres ont atteint les objectifs qu'elles s'étaient assignés : approfondissement des connaissances bien sûr, mais aussi décroisement des réseaux et croisement des initiatives. Les participants ont apprécié à leur juste valeur l'ensemble de ces dimensions, et les résultats de cette expérience s'avèrent très largement positifs.

Vous trouverez dans ces Actes des éléments sur chacun des modules organisés à Chamrousse. Pour les personnes ayant participé aux rencontres, cela permettra à chacun de prendre connaissance de la teneur des débats qui se sont tenus dans les autres modules. Pour les autres, cela constituera une vue d'ensemble de cette Université d'été qui, nous l'espérons, sera le prélude à de nombreuses autres initiatives placées sous le signe du partenariat...

# Présentation des organisateurs

## Les Réseaux

### ► Le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) ◀

Fondé en 1976 par huit associations, le CRID avait pour mission de capitaliser l'expérience et de produire une réflexion sur le développement et la coopération internationale. Il a rapidement rassemblé les principales associations ou fédérations nationales engagées dans des processus de partenariat avec des associations du Sud et de l'Est pour promouvoir le développement à long terme. Une charte adoptée en 1987 précise la conception du développement que partagent les membres du CRID et exprime le rôle que les sociétés doivent jouer à côté des Etats et des acteurs institutionnels dans les relations internationales. L'action du CRID et de ses membres est d'abord tournée vers l'éducation au développement durable qui vise à développer la conscience d'appartenir à un monde dans lequel la solidarité, dans toutes ses dimensions culturelles, sociales, économiques, doit se retrouver au fondement des rapports entre les sociétés et les Etats. Vis-à-vis des acteurs du Sud et de l'Est, le rôle que se reconnaissent le CRID et ses membres est un rôle de partenaire et non d'opérateur direct. Le choix des partenaires, déterminant, se fonde sur leur capacité à *"mobiliser et élargir les compétences et l'autonomie des populations concernées"*. Les actions entreprises reposent sur une concertation avec ces partenaires. Les associations du Nord, quant à elles, *"stimulent échange, rencontre, réflexion commune, apport de technologies, amitié, solidarité. Elles sont pour beaucoup de groupes porteuses d'une parole de liberté dans une situation d'oppression"*.

A l'occasion d'événements importants, le CRID organise l'interpellation des responsables politiques ou des candidats aux

élections, notamment, mais pas seulement, sur la politique française de coopération ou par exemple, sur la relation avec les populations issues de l'immigration et leurs associations. Le CRID organise des colloques sur les grands thèmes de compétence de ses membres. Il conduit ou relaie des campagnes soutenues ou initiées par ses membres et leurs groupes locaux et coordonne un programme (*Acteurs Solidaires*) visant à multiplier les synergies entre les acteurs de la solidarité internationale et les acteurs de toutes les autres formes de solidarité. Il participe à des concertations internationales et a animé la représentation des associations françaises de solidarité à l'occasion des grandes conférences internationales de la décennie.

Au niveau national, le CRID représente ses membres dans toutes les instances de concertation inter associatives ou avec les Pouvoirs publics, instances qu'il a souvent contribué à faire exister et à animer. Les 36 associations que compte le CRID aujourd'hui représentent quelque 130 000 militants répartis dans tous les départements et dans les TOM. Dans l'évolution actuelle des dispositifs de coopération, il s'attache à renforcer le rôle des acteurs associatifs décentralisés en suscitant la concertation entre eux et les synergies à mettre en œuvre avec d'autres acteurs, compte-tenu du rôle croissant des collectivités locales dans la coopération et la construction européenne. Enfin, il participe à toutes les actions citoyennes engagées contre les effets pervers de la mondialisation économique en s'appuyant sur un réseau international qui s'élargit en permanence.

*Le CRID a coordonné l'ensemble des rencontres et mis en place la dernière journée. Contact : 14, passage*

*Dubail - 75010 Paris – Tél. : 01 44 72 07 71 –  
Fax : 01 44 72 06 84 – E.mail :  
crid@globenet.org – Site web : [www.globenet.org/crid](http://www.globenet.org/crid)*

## ► La campagne "Demain le monde... l'éducation pour tous" (DLM) ◀

*Demain le monde* est né en 1994 sous l'impulsion de plusieurs associations françaises de solidarité internationale décidées à mettre en commun leurs moyens, leurs savoir-faire et leurs relais locaux pour mobiliser l'opinion autour des grands enjeux de développement. Après une première campagne sur le thème de *L'eau*, suivie d'une autre sur *Le défi alimentaire*, DLM a lancé en 1998 une campagne ayant pour thème *L'éducation pour tous*. Regroupant actuellement 18 organisations de solidarité internationale, cette dernière campagne a favorisé un travail

de sensibilisation sur les questions de développement et de solidarité en milieu scolaire et auprès des collectivités.

Durant les rencontres, les associations de la campagne se sont réunies pour faire un point sur leur action commune, réfléchir ensemble à leur dispositif et dégager des perspectives en matière d'éducation au développement.

*Contact : c/o Ligue de l'Enseignement - 3, rue Récamier - 75007 Paris - Tél. : 01 43 58 97 98 - Fax : 01 43 58 97 88 - E.mail : sri@ligue.org - Site web : www.globenet.org/demain-le-monde*

## ► L'Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire (IRES) ◀

L'IRES s'est constitué à l'été 1997 à l'initiative d'une vingtaine d'organisations, après la publication dans *Le Monde* d'un "Appel en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire". Cet appel revendiquait une plus grande place pour une économie davantage centrée sur les besoins des individus et des groupes, reposant sur des formes nouvelles de solidarité de proximité, et défendait l'idée d'un véritable droit à l'initiative, la volonté de garantir à tous l'accès aux services, le souci de la professionnalisation des activités et de ceux qui les exercent, l'appui aux regroupements d'initiatives et la constitution de fonds territorialisés de développement. Il s'agissait de mettre en avant d'autres expériences qui associent à la création d'emplois, le renforcement du lien social et des pratiques démocratiques renouvelées, plus vivantes et interactives, susceptibles de mobiliser nos concitoyens puisque recherchant leur expression et leur participation.

Les structures membres de l'Inter-réseaux sont de différentes natures : réseaux d'acteurs locaux, régionaux ou nationaux, agences d'appui ou d'accompagnement des initiatives, organisations de solidarité internationale, fédérations, centres de recherche, etc. Ils recouvrent naturellement un grand nombre de champs d'action : services de proximité, développement local, commerce équitable, épargne solidaire, mais tous partagent une même préoccupation face à des questionnements locaux, nationaux ou mondiaux : nouvelles formes d'initiatives et d'emploi, politiques de lutte contre les exclusions, réflexion sur l'entreprise à but social, la globalisation de la solidarité...

*L'IRES a coordonné le module sur l'Economie solidaire et le développement local. Contact : 34-36, rue Bréguet - 75011 Paris - Tél. : 01 48 05 29 29 - Fax : 01 48 05 73 75 - E.mail : civilites@infonie.fr - Site web : www.inter-reseaux-economie-solidaire.org*

## ► Réseau des Centres de documentation pour le Développement et la Solidarité internationale (RITIMO) ◀

A la fin des années 70, des chercheurs, militants associatifs, anciens coopérants, constituent des centres de documentation Tiers Monde un peu partout en France à

partir du constat suivant : il est urgent de prendre en compte la situation des peuples du Tiers Monde pour évoluer vers un monde plus solidaire. Documentation, information et

formation sont les premiers outils indispensables pour alimenter la réflexion des animateurs des groupes et sensibiliser le public à la gravité des contradictions actuelles entre pays du Nord et pays du Sud. Peu à peu, les centres sont devenus des lieux de rencontre et de documentation/formation pour les ONG qui travaillent sur le développement, des lieux d'animation reconnus qui organisent notamment des rencontres, des expositions, des débats, et des producteurs de documents de référence.

En 1982, une plaquette commune à 22 centres pose les premières bases d'une charte. En 1985 est créée l'union d'associations RITIMO (Réseau d'Information Tiers Monde des centres de documentation pour le développement). L'union permet de définir les besoins de chaque centre vis à vis de la structure commune et de définir les demandes et les obligations du réseau à l'égard des centres. Le réseau compte actuellement 40 centres de documentation membres à part entière, 7 membres associés et 6 permanents salariés. Ces centres se donnent quatre objectifs principaux : informer le public le plus large possible sur le mal développement et ses causes ; être un lieu d'échanges entre les militants des associations, syndicats, partis politiques, églises ; être un point de départ pour des animations et des actions menées avec les militants d'autres organisations ; promouvoir et participer à des actions pour que changent les relations Nord-Sud.

La réflexion politique à la base de la fondation de ces Centres est la suivante : le développement des pays en développement ne se fera que si l'exploitation de leurs richesses naturelles et humaines par les pays riches cesse, ce qui nécessite de transformer les relations économiques et sociales entre pays riches et pays pauvres ; et les relations économiques et sociales ne se transformeront que si nous modifions nos choix de

développement, dont nous savons dès maintenant qu'ils ne sont pas satisfaisants pour notre propre avenir. En France, ces choix ne pourront être modifiés que quand les Français se seront informés et auront pris conscience des causes et des conséquences là-bas et chez nous de nos modèles actuels de développement, ainsi que des alternatives possibles (incluant des réflexions écologiques, non-violentes et anti-nucléaires...). Des solidarités pourront alors naître entre les populations françaises et celles des pays en développement, et des pressions populaires pourront alors réellement se développer et s'exercer sur les agents de notre économie et sur nos gouvernements.

C'est à cette information, formation, prise de conscience que veulent contribuer, d'une manière active, les centres RITIMO, notamment en organisant des réflexions communes, en élaborant des outils communs de gestion documentaire adaptés à chaque type de centre ainsi que des productions documentaires, en organisant des formations ou encore en soutenant des campagnes d'information ou d'opinion. Au quotidien, leur travail consiste en l'acquisition et la gestion d'un fonds documentaire pour consulter sur place et prêt ; l'ouverture au public ; l'animation en milieu scolaire ; la production de bulletins, dossiers bibliographiques, fiches pédagogiques, catalogues ; l'organisation de conférences, débats, expositions, spectacles ; la participation ou l'animation des collectifs locaux ; la production de notices bibliographiques pour les bases de données. A l'échelon local et régional, les centres sont également des acteurs importants de la mobilisation et de la cohésion des associations de solidarité internationale.

*Contact : 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél. : 01 44 64 74 14 - Fax : 01 44 64 74 55 - E.mail : [ritimo.voltaire@globenet.org](mailto:ritimo.voltaire@globenet.org) - Site web : [www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)*

### ► Le Réseau Jeunes Solidaires (RJS) ◀

Né en 1993 d'une rencontre de plusieurs acteurs et leaders du Nord et du Sud lors de l'Université d'été de Peuples Solidaires, le RJS s'adresse aux 18-30 ans concernés par la

solidarité entre pays du Nord et pays du Sud. Il participe à la création d'outils pédagogiques, à la diffusion d'information et à l'organisation de rencontres et de

formations. Ses missions s'orientent suivant les trois axes suivants : éducation à la solidarité internationale ; engagement avec des partenaires du Sud ; soutien aux initiatives des jeunes pour des projets de développement. Par ces missions, il cherche à favoriser les rencontres entre jeunes issus de différents milieux en leur facilitant l'accès aux moyens d'expression et en leur permettant d'acquérir une formation dans le domaine de la solidarité internationale. Le RJS dispose d'un réseau constitué d'associations locales de jeunes et de solidarité internationale en France et en Europe, de mouvements de Jeunesse et d'éducation populaire et d'associations nationales de solidarité

internationale, de réseaux, collectifs et associations ressources, d'associations d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine ainsi que de partenaires contribuant à la diffusion de documents et d'information. Le RJS est membre de Youth for Development and Cooperation (YDC), réseau international d'associations d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique et d'Europe.

*Le RJS a coordonné le module sur les Echanges de jeunes Nord/Sud. Contact : 10, quai Richemont – 35000 Rennes – Tél. : 02 99 30 48 11 – Fax : 02 99 30 39 30 – E.mail : [peuples-solidaires-rennes@globenet.org](mailto:peuples-solidaires-rennes@globenet.org) – Site web : [www.peuples-solidaires.org/portail.htm](http://www.peuples-solidaires.org/portail.htm)*

### ► Le Réseau-Solidarité ◀

Créé en 1981 par un groupe de militants, le Réseau Solidarité naît autour de l'idée de mobiliser l'opinion publique du Nord au service des hommes et des femmes du Sud qui luttent pour leurs droits économiques et sociaux, car *"les pouvoirs totalitaires ont besoin de la complicité du silence, besoin que l'on taise les injustices de la politique officielle et sa responsabilité dans la misère du peuple. En ce sens, toute action d'information est d'un grand soutien"*. En cohérence avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et l'ensemble des textes internationaux, Réseau-Solidarité fonde son action sur une triple conviction : la dignité de la personne humaine est inaliénable ; il est essentiel de protéger les droits de l'homme par un régime de droit ; l'idéal de l'être humain libre, délivré de la crainte et de la misère ne peut être réalisé que lorsque sont réunies des conditions permettant à chacun de jouir de ses droits économiques et sociaux.

Réseau-Solidarité conçoit son action comme un service mis à la disposition des groupes du Sud engagés dans un combat pour leurs droits. Cette action répond toujours à un appel émanant de ces groupes et ne constitue pas une initiative unilatérale du Nord. Elle se

concrétise par des campagnes d'opinion. Ces appels sont au nombre de 4 ou 5 par an. La structure du Réseau Solidarité lui permet de susciter des réactions rapides de son réseau face à des situations l'exigeant. Réseau-Solidarité s'appuie sur un vaste réseau international pour relayer les appels d'organisations diverses : ONG, syndicats, associations, groupements, communautés etc., qui coordonnent les efforts des peuples du Sud pour la défense de leurs droits. En France, Réseau-Solidarité est animé par Peuples Solidaires avec l'appui d'un certain nombre d'autres ONG françaises mais rassemble un public bien plus large que les militants de ces associations. Il dispose d'une antenne en Belgique, regroupe des militants dans divers pays européens et collabore étroitement avec des ONG œuvrant dans le même sens.

*Le Réseau Solidarité a organisé le module sur la défense des droits économiques et sociaux. Contact : 10, quai Richemont – 35000 Rennes – Tél. : 02 99 30 60 53 – Fax : 02 99 30 39 30 – E.mail : [reseau-solidarite@globenet.org](mailto:reseau-solidarite@globenet.org) – Site web : [www.globenet.org/reseau-solidarite](http://www.globenet.org/reseau-solidarite)*

## **Les Associations**

### ► Association de Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine (ASPAL) ◀

L'ASPAL a été créée en 1979 pour développer la sensibilisation de l'opinion publique aux problèmes des petits producteurs en Amérique Latine. Forte de 400 adhérents individuels et de 50 associations adhérentes, elle a pour missions notamment de participer à l'établissement d'un commerce international équitable ; de soutenir les paysans et groupes populaires bafoués ; de créer des liens directs avec les organisations de producteurs ; d'expliquer simplement mais sans simplisme la vie des producteurs de l'artisanat, des paysans et des groupes péri-urbains, la situation générale des Peuples d'Amérique Latine, les causes principales du sous-développement, les relations Nord-Sud et comment construire un monde solidaire.

L'EURL Artisal, dont l'Aspal est l'unique associé, importe et commercialise l'artisanat, ce qui permet de rémunérer correctement tout le travail nécessaire, de supprimer les intermédiaires inutiles, de garantir les conditions de travail et de vie décentes (logement, formation, santé, loisirs, environnement) et de s'engager sur des quantités et prix planchers à moyen terme. L'ASPAL peut ainsi mieux se consacrer à l'information et l'animation du réseau de bénévoles.

*L'ASPAL a participé au module sur l'Economie solidaire. Contact : 68 bis, rue de la Boème – 16440 Mouthiers sur Boème – Tél. : 05 45 67 88 47 – Fax : 05 45 67 81 29 – E.mail : [aspalnat@club-internet.fr](mailto:aspalnat@club-internet.fr) – Site web : [www.multimania.com/aspal](http://www.multimania.com/aspal)*

### ► Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA TM) ◀

ENDA TM est une association internationale du Sud fondée en 1972 à Dakar, où se trouve son siège. Engagée dans la lutte contre la pauvreté, ENDA travaille avec des groupes de base en Asie, en Amérique Latine, dans les Caraïbes, en Afrique et dans l'Océan Indien. Il existe 21 antennes décentralisées ainsi qu'une délégation en Europe (France) représentant l'ONG au Nord. Cette dernière a un rôle d'interface entre divers contextes en Europe et au Sud, ainsi qu'entre le contexte européen et les projets de développement et les points de vue prospectifs qui accompagnent les projets réalisés au Sud. Elle tend à être un pont entre les groupes organisés soutenus par ENDA au Sud et les groupes organisés et les associations locales en Europe. Elle confronte les visions du Sud avec celles du Nord et modifie ces dernières au travers d'une meilleure reconnaissance des initiatives, des visions et des positions du Sud, la finalité étant un changement global, social et politique, pour une solidarité politique et une coopération partagée, au Sud et au Nord.

D'une manière générale, ENDA cherche à valoriser les connaissances et les instruments du développement local, aussi bien dans le domaine matériel que dans celui des idées. Cela consiste à identifier et à appuyer les initiatives populaires porteuses de développement, notamment en termes d'organisation, dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, du soutien aux enfants et jeunes en situation difficile, amélioration de l'environnement en milieu défavorisé, santé, participation à la "bataille des idées" au niveau mondial.

C'est dans le cadre du programme d'appui aux enfants et jeunes en situation difficile (PROCAPE) qu'ENDA a participé au module d'échanges de jeunes Nord-sud et à la campagne Demain le Monde.

*Contact : 5, rue des Immeubles industriels – 75011 Paris – Tél. : 01 44 93 87 40 – Fax : 01 44 93 87 50 - E.mail : [endade-f@wanadoo.fr](mailto:endade-f@wanadoo.fr) – Site web : [perso.wanadoo.fr/enda-delegation](http://perso.wanadoo.fr/enda-delegation)*



## ► Fédération Artisans du Monde ◀

Créée en 1974, Artisans du Monde est une association de solidarité internationale travaillant à l'instauration d'échanges commerciaux plus justes entre les pays du Nord et du Sud, afin de donner aux producteurs du Sud les moyens de vivre dignement de leur travail. Ce commerce équitable est fondé sur une juste rémunération des producteurs et une relation durable. Artisans du Monde importe, par le biais de sa centrale d'achat Solidar'Monde, des produits artisanaux et alimentaires en provenance d'une centaine de groupements de producteurs, originaires d'une quarantaine de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Ceci représente environ 1 500 références pour l'artisanat et une centaine de produits alimentaires. Leur distribution est associée à une information sur les conditions de vie et de travail des producteurs et sur les mécanismes du commerce Nord-Sud. Elle est assurée à travers un réseau de 100 associations locales et membres associés qui gèrent des points de vente animés par près de 2500 bénévoles. Les différentes structures sont regroupées au plan national au sein de la Fédération Artisans du Monde, qui anime et développe le réseau.

La Fédération Artisans du Monde anime l'initiative *De l'éthique sur l'étiquette*, collectif de 55 OSI, syndicats et associations de consommateurs ayant pour objectif la promotion des droits de l'Homme au travail, d'une part en sensibilisant les consommateurs afin de les inciter à acheter des produits de bonne qualité sociale, d'autre part en favorisant la création d'un label social garantissant aux consommateurs le respect des droits sociaux fondamentaux. Elle relaie également des campagnes d'opinion françaises et européennes visant à soutenir les petits producteurs face à l'Organisation mondiale du commerce. Enfin, mouvement d'éducation populaire, elle cherche à informer et former les consommateurs pour les amener à réfléchir et agir et devenir des citoyens actifs. Pour cela elle met en place des formations, publie "Équité !", le bulletin de l'éducation au commerce équitable, et organise des petits déjeuners et goûters solidaires.

Contact : 3, rue Bowier – 75011 Paris – Tél. : 01 43 72 37 37 – Fax : 01 43 72 36 37 – E.mail : [artisans-du-monde@globenet.org](mailto:artisans-du-monde@globenet.org) – Site web : [www.artisansdumonde.org](http://www.artisansdumonde.org)

## ► Forum de Delphes ◀

Le Forum de Delphes est une organisation de solidarité internationale créée en 1984 par des responsables politiques et des scientifiques des pays de l'Union européenne et du Sud afin de répondre aux préoccupations majeures qui secouent notre planète en ce tournant de siècle. Malgré la mondialisation apparente du système occidental, c'est la fracture entre le Nord et le Sud, l'ouest et l'Est qui s'affirme de jour en jour. L'économisme triomphant du libéralisme des uns rencontre les replis identitaires et l'exacerbation des ethnicismes des autres. Dans les deux aires socio-culturelles, le fait marquant est davantage l'exclusion que l'intégration. Dès lors, la question du changement se pose pour l'ensemble de la

planète. Si le Nord doit renoncer à l'idée de l'infailibilité de son modèle et, a fortiori, de son universalité, le Sud devrait formuler des propositions propres d'intégration dans le système mondial. Tant il est vrai que la démocratisation de l'Est et du Sud comme gage de respectabilité internationale ne sera, sans la formation des sociétés civiles à la vie démocratique, qu'un mirage parmi tant d'autres.

La création du Forum de Delphes correspond donc à cet enjeu : analyser et penser le monde dans sa diversité et concevoir des relations internationales de manière plurivoque. Bref, inventer de nouvelles solidarités humaines. Ses activités se déroulent sur deux plans

distincts, néanmoins imbriqués l'un dans l'autre. D'une part, afin que ses valeurs et objectifs trouvent des applications concrètes, le Forum de Delphes diffuse ses travaux, sensibilise et pratique le lobbying auprès de certains groupes cibles : les décideurs politiques au niveau national et international, les scientifiques et les chercheurs, les mouvements associatifs et sociaux ainsi que les milieux syndicaux. D'autre part, en tant que mouvement de citoyens, le Forum de Delphes se présente comme un relais d'opinion. Il développe ses problématiques à travers notamment des publications ainsi qu'une lettre bimestrielle de réflexion et d'information ; l'organisation de séminaires

de formation et de rencontres internationales, généralement à Delphes ; l'organisation de débats publics avec des responsables politiques dans différentes villes européennes ; des prises de position à travers les médias ; la participation à des campagnes d'information et de sensibilisation de collectifs d'ONG engagés dans des activités en adéquation avec les objectifs du Forum de Delphes. Le parti-pris de l'association est d'associer à cette entreprise différents mouvements sociaux du Nord et du Sud.

*Contact : 21 ter, rue Voltaire – 75011 Paris –  
Tél. : 01 43 73 26 20 – Fax : 01 43 72 15 77 –  
E.mail : [forum.de.delphes@wanadoo.fr](mailto:forum.de.delphes@wanadoo.fr) – Site web :  
[perso.wanadoo.fr/forum.de.delphes](http://perso.wanadoo.fr/forum.de.delphes)*

### ► Max Havelaar France ◀

Depuis le début des années 90, un nouveau comportement citoyen s'est façonné face aux bouleversements économiques, culturels et idéologiques. La démarche d'achat devient de plus en plus un vrai choix de société, l'expression d'un vote.

Les consommateurs sont plus sensibles aux problèmes d'environnement, aux conditions de production. L'exploitation des enfants, l'esclavage, révoltent et mobilisent les consommateurs qui aimeraient pouvoir rejeter les produits issus de productions obscures.

Le commerce équitable a accompagné cette évolution. Ses acteurs européens (Magasins du monde, Max Havelaar, News, Clean Clothes Campaign...) sont, pour une grande part, à l'origine de l'intérêt croissant des consommateurs européens pour les conditions de production.

L'association à but non lucratif Max Havelaar France n'a pas de rôle commercial. Elle ne vend ni achète de produits.

Elle a deux rôles complémentaires :

- Un rôle de certification : l'association garantit des produits respectant des normes équitables (prix minimum garanti, préfinancement des récoltes, application des normes de l'OIT...). Elle contrôle et labellise les importateurs respectant ces normes.
- Un rôle de sensibilisation des consommateurs : l'association sensibilise l'opinion publique au commerce équitable en l'informant sur les conditions de production des marchandises, les conditions de vie des petits producteurs du Sud et le pouvoir du consommateur d'influer sur ces situations.

Max Havelaar France a initié le lancement de la Plate-forme du commerce équitable en 1997.

*Contact : 41, rue Emile Zola – 93100 Montreuil –  
01 42 87 70 21 – Fax : 01 48 70 07 68 –  
E.mail : [info@maxhavelaarfrance.org](mailto:info@maxhavelaarfrance.org) - Site web :  
[www.mawhavelaarfrance.org](http://www.mawhavelaarfrance.org)*

## ► Peuples Solidaires ◀

La Fédération Peuples Solidaires est née en 1984 de la fusion entre le Mouvement 1% Tiers Monde et l'Union des Comités pour le Développement des Peuples (UCODEP). Elle est à ce jour composée de 81 associations et 300 membres individuels. Elle crée en France une dynamique en faveur du développement solidaire de tous les peuples et renforce la coordination avec les mouvements qui œuvrent dans le même sens. Elle informe sur les causes du mal-développement par une éducation populaire au développement et à la citoyenneté internationale. Dans le cadre de la démarche "Pour une économie au service de l'Homme", elle réfléchit sur la mondialisation et soutient les luttes pour les droits de l'Homme, particulièrement dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels.

Les partenaires de Peuples Solidaires au Sud sont situés dans cinq régions : Afrique de l'Ouest, Afrique, Amérique Centrale, Caraïbes, Amérique du Sud. Les solidarités avec ces partenaires sont prises en charge par

les groupes locaux. Ses domaines d'intervention sont principalement le soutien à des projets de développement et l'appui à la structuration des partenaires, des actions de formation au sein des groupes Peuples Solidaires, des activités d'information et d'éducation au développement (animations en milieu scolaire et création d'outils pédagogiques par le Réseau d'éducateurs à la citoyenneté internationale, participation aux campagnes *Demain le monde*, participation au *Programme Terre d'avenir*, participation et initiation de campagnes sur l'éducation au développement ou sur *L'économie au service de l'Homme*). Peuples Solidaires participe également aux réflexions menées par ses partenaires du milieu associatif, notamment sur les politiques publiques d'aide au développement (à travers le CRID) et sur le concept d'économie au service de l'Homme.

*Contact : 2 B, rue Jules Ferry – 93100 Montreuil -  
Tél. : 01 48 58 21 85 – Fax : 01 48 58 05 28 –  
E.mail : [peuples-solidaires-paris@globenet.org](mailto:peuples-solidaires-paris@globenet.org) – Site  
web : [www.peuples-solidaires.org](http://www.peuples-solidaires.org)*

## ► Solidarités Agricoles et Alimentaires (SOLAGRAL) ◀

L'association Solagral naît en 1980 à l'initiative d'un groupe de militants et de chercheurs impliqués dans une réflexion sur la mondialisation de l'économie et ses effets sur les agriculteurs et les consommateurs. Après une approche par filières de produits et d'analyse des interdépendances économiques, ce sont, depuis 1990, les impacts du développement économique sur l'environnement et les enjeux de la démocratisation qui sont au cœur des préoccupations de l'association. Dans le contexte actuel de mondialisation croissante des économies agricoles et alimentaires, Solagral est un lieu de confrontation et de recherche ouvert à différents réseaux, qu'ils soient universitaires, professionnels ou associatifs.

Ses objectifs sont de faciliter le débat entre le monde scientifique, les mouvements sociaux et associatifs et les décideurs politiques, de

renforcer la capacité de négociation des acteurs habituellement exclus et de contribuer à la définition de politiques publiques plus démocratiques. L'association privilégie quatre domaines d'intervention : sécurité alimentaire (rôle des échanges internationaux, de l'aide alimentaire et des politiques agricoles, accès à l'alimentation) ; agriculture, commerce international et environnement (accès aux ressources naturelles, biodiversité, climat, désertification) ; démocratisation et mouvements sociaux ; coopération internationale. Solagral publie la revue bimestrielle *Courrier de la Planète*, des actes de colloques et des dossiers pédagogiques.

*Contact : 45 bis, av. de la Belle Gabrielle – 94736  
Nogent sur Marne cedex – Tél. : 01 43 94 73 33 –  
Fax : 01 43 94 73 36 - E.mail :  
[solagral@solagral.asso.fr](mailto:solagral@solagral.asso.fr) – Site web :  
[www.solagral.org](http://www.solagral.org)*

## **Des "Acteurs Solidaires"...**

**O**utre une même perception du développement définie dans une charte qui les unit, les ASI membres du CRID ont un objectif commun résolument ambitieux : changer le monde en s'attaquant aux inégalités qui le caractérisent. Elles y participent de deux manières : d'une part en soutenant les actions de partenaires associatifs au Sud (soutien direct, financier et parfois logistique, pour résoudre des problèmes de mal-développement humain), d'autre part en modifiant les comportements des citoyens français vis-à-vis des "Suds" (éducation au développement et à la solidarité internationale).

Pour changer le monde, les ASI du CRID ont choisi une méthode qui entre dans le champ de la coopération internationale. Or la décentralisation, depuis 1982 et surtout 1992, a créé un glissement du national vers le local, entraînant de nouvelles possibilités pour la coopération. Les Assises de la coopération, en octobre 1997, ont permis aux différents acteurs de la solidarité internationale de se rencontrer, de se connaître et de se reconnaître des compétences. Mais la diversité des actions de coopération implique que ces acteurs se concertent, s'organisent, pour faire naître des synergies et augmenter leur efficacité.

Se concerter localement implique également d'établir des contacts avec les collectivités locales, qui sont passées progressivement d'un strict rôle de « subventionneurs » potentiels des ASI à un rôle d'acteurs à part entière de la coopération. Pour dialoguer avec les collectivités locales, les ASI du CRID doivent accroître leur poids en mutualisant leurs moyens et leurs outils et en trouvant des alliances avec d'autres acteurs en dehors du champ de la coopération : associations antiracistes, de migrants, de défense de l'environnement, d'éducation populaire, de consommateurs, d'urgence, de développement local, de lutte contre la précarité sociale mais aussi syndicats, universités, entreprises ou encore secteur de l'économie alternative.

Le Programme Acteurs solidaires est né de cette nécessité. Il se conçoit avant tout comme un processus visant à développer les synergies entre les différents acteurs de la solidarité grâce à des actions citoyennes, et à assurer une complémentarité des différentes campagnes engagées en leur donnant un objectif commun de transformation sociale. Il s'agit de montrer, au-

delà des thèmes traités, que les actions engagées au nom de la solidarité visent toutes les mêmes objectifs, quel que soit le mode d'intervention : réduire les inégalités entre le Nord et le Sud, les riches et les pauvres, promouvoir un monde socialement juste, rendre chacun acteur de notre avenir commun.

Le Comité de Pilotage du Programme a défini les grands axes qu'il estime prioritaire de développer auprès de nos concitoyens : la politique de coopération et le multilatéral, l'économie solidaire et le commerce équitable, les partenariats et les actions décentralisées. Au travers de ces thèmes, il s'agit de faire naître des synergies entre les régions et de faire émerger une stratégie nationale des ASI, alors que se dessine, au niveau international, une nouvelle donne dont le monde associatif doit tenir compte. L'accent est mis sur la consultation et la participation des collectifs locaux, départementaux ou régionaux aux actions menées dans le cadre du Programme.

Trois principes fondamentaux régissent le Programme Acteurs Solidaires :

- l'adhésion à une démarche collective, donc à des activités menées en multipartenariat impliquant au moins une association du CRID ;
- l'inscription des actions dans un processus d'éducation au développement durable, au moins à moyen terme ;
- la dimension Nord/Sud est primordiale, même si d'autres sujets associant les valeurs de solidarité, de citoyenneté, de démocratie, de droits de l'Homme ou de lutte contre la pauvreté comme moyens d'atteindre un développement durable et solidaire, peuvent être évoqués.

L'Université d'été organisée à Chamrousse a en quelque sorte constitué le point d'orgue du Programme, mettant à l'honneur ces trois principes. Nul doute que l'expérience acquise depuis la mise en œuvre d'Acteurs Solidaires, fin 1996, et en particulier les liens qui se sont tissés depuis lors entre le CRID et les relais locaux de ses associations membres, ainsi qu'avec les autres réseaux organisateurs, a largement contribué à rendre possible la réalisation de ce projet.

## Le programme des rencontres

	DEFENDRE LES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX	ECHANGES DE JEUNES NORD/SUD	ECONOMIE SOLIDAIRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL	DEMAIN LE MONDE EDUCATION AU DEVELOPPEMENT	
Dimanche 2	<b>Matinée</b>	<p><b>Droits économiques et sociaux : de quoi parle-t-on ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment peut-on définir ce que sont les droits économiques et sociaux ?</li> <li>- Qu'est-ce que l'OIT et quel est son rôle ?</li> <li>- Les conventions internationales sont-elles utiles ?</li> <li>- Quels sont les outils juridiques de la défense des droits ?</li> </ul>	<p><b>Echanges de jeunes et citoyenneté internationale.</b></p> <p>Jeu de simulation et d'éveil à la communication.</p> <p><i>Atelier en 4 groupes :</i> Aider, c'est pas donné !</p>	<p><b>Ouverture du module.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les participants se présentent, expliquent leur motivation pour participer à ce module. Ils exposent leurs questionnements.</li> <li>- Les animateurs présentent le programme et la méthode.</li> </ul>	<p><b>Conférence de Dakar.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel des objectifs.</li> <li>- Ce qui s'est passé à Dakar.</li> <li>- Impact de la campagne de chèques et perspectives.</li> </ul>
	<b>Après-midi</b>	<p><b>Comment s'organisent les syndicats et ONG du Sud ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelle est leur histoire ?</li> <li>- Quelles difficultés doivent-ils surmonter ?</li> <li>- Comment s'organisent-ils ?</li> <li>- Quels sont leurs besoins ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'échange réciproque : panorama (évolution et situation actuelle) et but des échanges.</li> <li>- Mode de restitution des échanges.</li> <li>- Comment utiliser les échanges pour l'ECI.</li> <li>- Supports (livres, films etc.).</li> </ul>	<p><i>Deux ateliers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment fonctionne le commerce international (ASPAL / ADM) ?</li> <li>- Les relations entre l'économie solidaire et les pouvoirs publics (IRES).</li> </ul>	<p><b>Echanges d'expériences.</b></p> <p><i>Deux ateliers tournants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Synthèse et présentation de quelques expériences phares.</li> <li>- Réflexion sur les démarches pédagogiques.</li> <li>- Mutualisation des méthodologies.</li> </ul>
	<b>Soirée</b>	Jeux africains (Réseau Jeunes Solidaires) / Présentation des campagnes dette et IFI (CRID) / Intervention du groupe de travail EAD de la Plateforme Europe (Présidence française).			
Lundi 3	<b>Matinée</b>	<p><b>L'appui à la défense des droits économiques et sociaux.</b></p> <p>De nombreuses associations agissent pour la défense de ces droits.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelle est leur forme d'action ?</li> <li>- Comment collaborent-elles ?</li> </ul>	<p><b>Le quatrième pouvoir : images et communication.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Panorama des médias. Etude de cas.</li> <li>- Quelle place pour les jeunes ?</li> <li>- Comment ouvrir un espace d'expression pour les jeunes du Sud dans les médias du Nord (freins et potentialités) et agir ensemble ?</li> <li>- Quelle alternative ?</li> </ul>	<p><i>Deux ateliers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelles différences entre le commerce international et le commerce équitable (ASPAL / ADM) ?</li> <li>- Les relations entre l'économie solidaire et les pouvoirs publics (suite).</li> </ul>	<p><b>Le dispositif de la campagne.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point sur les labels accordés et sur la méthodologie de sélection. - Les grandes tendances des projets.</li> </ul> <p><i>Et, en trois groupes de travail :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des outils pédagogiques.</li> <li>- En quoi ces outils sont-ils utiles ?</li> <li>- Améliorations à apporter en vue de la prochaine campagne.</li> </ul>
	<b>Après-midi</b>	<p><b>Les outils de la défense des droits.</b></p> <p>La campagne Ethique sur l'Étiquette :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Où en est-elle ?</li> <li>- Quelle place chacun peut-il y prendre ?</li> </ul>	<p><i>Atelier en trois groupes :</i></p> <p>Création d'un outil de communication ayant pour objectif d'informer et de sensibiliser.</p>	<p><b>L'économie solidaire à travers des pratiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le commerce équitable.</li> <li>- Une régie de quartier.</li> <li>- Un café-musique.</li> </ul> <p><i>En quoi ces pratiques se différencient-elles des activités capitalistiques ?</i></p>	<p><b>Pistes de réflexions à tirer des expériences. Trois ateliers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur les publics-cibles. Comment les diversifier ?</li> <li>- Les partenariats mis en place : quels partenariats, quelles nouvelles alliances envisager ?</li> <li>- La communication de la campagne et les relations avec les médias locaux.</li> </ul>
	<b>Soirée</b>	Jeu du café (Max Havelaar) / Discussion sur le thème de la Paix (Forum de Delphes) / Présentation de la campagne « Pour l'école, consommons éthique » (de l'éthique sur l'étiquette).			

	<b>DEFENDRE LES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX</b>	<b>ECHANGES DE JEUNES NORD/SUD</b>	<b>ECONOMIE SOLIDAIRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL</b>	<b>DEMAIN LE MONDE EDUCATION AU DEVELOPPEMENT</b>	
<b>Mardi 4</b>	<b>Matinée</b>	<p>Expliquer les droits économiques et sociaux.</p> <p>Tour d'horizon des outils mis au point par de nombreuses associations en France et en Europe : comment pouvons-nous les utiliser ?</p>	<p><b>Du bon usage d'Internet : promouvoir un partenariat équitable.</b></p> <p>L'expérience d'un échange entre jeunes du Sud et du Nord avec Internet : bilan et reproductibilité de cette action ?</p>	<p><b>L'économie solidaire : actions de sensibilisation.</b></p> <p><i>En deux ateliers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment parler du commerce équitable (ASPAL / ADM) ?</li> <li>- Création d'activités et accompagnement de projets en économie solidaire (IRES).</li> </ul>	<p><b>L'événement national <i>Ecoles du Monde</i>.</b></p> <p>Présentation de l'événement. Comment le relayer en région ?</p> <p><i>En deux ateliers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur les critères qui font d'un thème de campagne un "bon" thème.</li> <li>- Deux thèmes seront passés au crible des critères qui auront été définis ensemble.</li> </ul>
	<b>Après-midi</b>	<p><b>Réunion des membres du Réseau Solidarité.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'occasion de faire le point sur ce qui va ou ne va pas, sur la manière d'améliorer les choses...</li> <li>- Que prévoir pour les 20 ans du R.S. en 2001 ?</li> </ul>	<p><i>Atelier en trois groupes :</i></p> <p>Découverte (ou approfondissement) d'Internet.</p>	<p><i>Deux ateliers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quel avenir pour le commerce équitable ? (ADM / ASPAL / Max Havelaar)</li> <li>- Création d'activités et accompagnement de projets en économie solidaire (suite).</li> </ul>	<p><b>Demain le Monde et les autres campagnes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Invitation des pouvoirs publics en lien avec la campagne.</li> <li>- Réflexion sur les liens avec d'autres dispositifs : Semaine de la Solidarité Internationale, Ethique sur l'étiquette, campagnes européennes.</li> </ul>
	<b>Soirée</b>	Projection du film <i>The Big One</i> de Michael Moore, suivie d'une discussion sur la mondialisation.			

### LES OSI FACE A LA MONDIALISATION

<b>Mercredi 5</b>	<b>Matinée</b>	<p><b>Différents éclairages sur la mondialisation.</b></p> <p>Deux groupes de travail au choix :</p> <p><i>Groupe animé par SOLAGRAL :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'agriculture et la sécurité alimentaire.</li> <li>- Les questions sociales et environnementales.</li> </ul> <p><i>Groupe animé par le Forum de Delphes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes formes de criminalité dans les opérations de commerce international.</li> <li>- Les différences culturelles à l'heure de la mondialisation.</li> </ul>
	<b>Après-midi</b>	<p><b>Confrontation des stratégies et des formes de mobilisation face à la mondialisation.</b></p> <p>Interventions de représentants de différents mouvements associatifs, puis débat avec la salle.</p>



# **Compte-rendu du module**

## **Echanges de Jeunes Nord-Sud : droit d'expression des jeunes et accès aux moyens de communication**

### **Co-organisé par :**

- **Le Réseau Jeunes Solidaires**
  - **ENDA Europe**

### **Introduction**

**Ce** compte-rendu n'a pas la prétention de reprendre intégralement les débats riches et fructueux qui ont eu lieu pendant trois jours entre les 25 participants au module « Echanges entre jeunes » et les intervenants. Vous trouverez donc une synthèse et des documents annexes conseillés par les intervenants. Puisque le thème du module porte sur les échanges, le partenariat et la communication, je terminerai cette introduction par un extrait d'un texte de Michel Le Bris, écrivain, fondateur du Festival des Etonnants Voyageurs de Saint Malo, texte significatif sur les échanges car n'avons nous pas tendance à éviter la confrontation directe en interposant des outils de communication ? Le véritable échange n'est-il pas finalement la rencontre physique, face à face entre partenaires ? « Ce que ne supportent pas les bourreaux, c'est le regard de l'autre posé sur eux – ce n'est sans doute pas un hasard si tant de dictateurs portent des lunettes noires. Le regard : ce qu'il y a de plus fragile, et de plus troublant, dans l'être humain. L'évidence d'un moi qui n'est pas moi, qui me fait face. L'évidence d'une transcendance de l'autre » (*Libération*, 1<sup>er</sup> - 2 juillet 2000, p. 6).



## **Atelier**

### **Echanges et citoyenneté internationale**

**Les** échanges entre les jeunes du Nord et du Sud se multiplient. Pourtant, même lorsqu'ils se situent dans un cadre de solidarité internationale (volontariat, chantier, stage, etc.) ces échanges aboutissent rarement à de l'éducation à la citoyenneté internationale (ECI). La préparation au départ et les restitutions ne sont pas vraiment de l'ECI car elles ne portent pas sur les problèmes d'interdépendances entre populations du Nord et du Sud. L'ECI doit contribuer à la connaissance et à la compréhension du public sur les causes et mécanismes qui conduisent au sous-développement. La plupart des jeunes militants et des jeunes sympathisants s'investissent dans des actions au Sud (chantiers, volontariat) en motivant leur choix par la nécessité d'aider les populations du Sud. Ils se limitent à restituer un constat sans vraiment montrer les interdépendances Nord-Sud et incitent les jeunes à «monter des projets» au Sud au détriment d'une action ici au Nord. Cependant, les échanges Nord-Sud sont une base pour permettre aux jeunes de réfléchir, d'analyser, de valoriser et/ou remettre en cause leur niveau d'implication et leurs pratiques (ou leur vision) en matière de solidarité internationale. Il s'agit donc de montrer comment ces échanges doivent servir de support à l'éducation à la citoyenneté internationale. Ils sont également une base pour agir ici en tant qu'électeur, consommateur, etc.

#### ► Témoignage de Dibou et Serge ◀

« Le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs se trouve dans 28 villes de 11 pays africain d'Afrique Subsaharienne. Il se compose de groupes de base dans les quartiers et/ou par secteurs d'activités qui se regroupent en associations adhérentes au MAEJT. Une des missions du MAEJT est de promouvoir l'association dans les pays du Nord et de s'assurer de la mise en pratique des douze droits. Chaque association a une ONG partenaire, ENDA ou une autre ONG dans les pays où ENDA n'est pas représentée.

Le travail des enfants est un sujet délicat et l'objet de nombreux débats. Il faut d'abord prendre en compte l'avis des personnes concernées et comprendre les causes du travail des enfants avant de décréter purement et simplement une abolition qui peut être plus néfaste que positive.

Un nouveau sujet actuellement concerne le trafic d'enfants entre des pays pourvoyeurs (Mali, Burkina Faso) dans lesquels des recruteurs font miroiter aux enfants de bonnes situations dans des pays plus riches, récepteurs (Gabon, Côte d'Ivoire). Le

MAEJT constate qu'il existe trois cas d'émigration : l'émigration temporaire pour trouver un travail lors de la période creuse des travaux agricoles et qui se transforme en émigration permanente et dans des conditions souvent difficiles ; lorsque des parents confient leur enfant à un membre de leur famille qui a une bonne situation en ville afin qu'il s'occupe de leur éducation et qui en fait le laissent à l'abandon ; l'exploitation des enfants pour en tirer des revenus de différentes façons (esclavage des enfants).

Les filles et les garçons ont les mêmes droits et les mêmes devoirs au MAEJT. Si un groupe de base n'est pas mixte, cela est dû à la répartition par secteurs professionnel. Par exemple, à part de rares exceptions, les cireurs sont des garçons alors que les employées de maison sont des filles.

Pour faire connaître le MAEJT, nous avons publié un livre et une cassette vidéo. Ces documents sont destinés au pays du Nord comme aux autres habitants des pays du Sud. Le MAEJT fait du lobbying auprès des politiques pour améliorer les droits des enfants. Le parlement des enfants en Côte

d'Ivoire a été constitué à huis clos et avec les enfants de familles aisées. Tous les habitants des pays du Sud ne sont pas des pauvres et des exclus !

Le MAEJT essaie de développer la communication par e-mail entre les associations des différents pays par l'équipement et la formation (par exemple, séminaire à St Louis en août 2000).

Les attentes du MAEJT par rapport aux pays du Nord sont :

- la sensibilisation de l'opinion publique ;
- l'apport de moyens financiers pour aider à organiser par exemple la 5<sup>ème</sup> rencontre bisannuelle du MAEJT du 6 au 16 novembre au Mali ;
- Le renforcement des associations du MAEJT par un soutien moral en accordant un intérêt à leurs actions, par

un soutien à l'application des douze droits.»

La plupart des participants au module « Echanges de jeunes » sont impliqués dans des relations avec des partenaires du Sud et engagés dans des actions communes, ponctuelles ou sur la durée. La présentation par chaque participant de ses activités et le témoignage des délégués du MAEJT ont permis un échange d'expériences dont la principale conclusion se pose en forme de dilemme : malgré l'envie des partenaires du Nord de foncer, de faire du visuel, des projets, envie encouragée par les demandes des partenaires du Sud, la priorité doit être donnée à la patience, à la découverte réciproque avant de réaliser « quelque chose » en commun.

## **Atelier**

### **Le quatrième pouvoir : images et communication**

*Intervenant : Etienne Bastide, journaliste - Un parcours de trente ans pour la défense de la liberté d'expression.*

**M**algré la multiplication des échanges et les campagnes d'opinion, beaucoup de jeunes du Nord et du Sud fonctionnent avec encore beaucoup de préjugés et d'images faussées, stéréotypées. L'information (médias de masse : TV, radios, presse, publicité) et la formation scolaire et universitaire les renforcent parfois. La perception du Sud par les jeunes du Nord et vice-versa se situe en grande partie dans le domaine des mythes. Pourtant, la mobilisation des jeunes et la qualité de leur engagement repose sur un changement des comportements et une modification des représentations réciproques Nord-Sud. Quelle place y a-t-il pour l'expression des jeunes dans les médias de masse ? Comment mettre en place une information régulière sur la durée alors que l'information est souvent axée sur du ponctuel et du sensationnel ? Que choisir, entre l'utilisation des médias de masse ou la création de ses propres outils d'information et de communication ?

#### ► L'aventure des radios libres ◀

Dans les années 70, à Marseille, avec les écologistes des *Amis de la Terre*, il crée une association pour la libération des ondes appelée *Radio béton*, car des citoyens en avaient marre du monopole d'Etat « La voix de son maître ». Il se crée également en Alsace une radio verte Radio Fessenheim pour lutter contre l'implantation d'une centrale nucléaire et en Lorraine Radio Lorraine Cœur d'Acier pour mener un combat social avec le démantèlement de tout le secteur sidérurgique.

En 1981, François Mitterrand prend quelques engagements parmi les 150 promesses de sa campagne électorale, dont la reconnaissance de radios libres. A l'époque, quelques radios se partageaient la bande FM (France Inter, France Musique et France Culture). A Marseille création de Radio GALERE (Groupement d'associations pour la liberté de l'expression radiophonique) avec la volonté de mêler différentes communautés de Marseille (exigence de faire une partie des émissions en langue française). L'une des émissions qui a contribué à son succès était destinée à prison des Baumettes, initialement d'une durée 3h et de 6 par la suite.

Lors de la chute de Moussa Traoré au Mali, Radio GALERE aide à la mise en place de

Radio Tamale dont un des promoteurs est Issa Kone, médecin chef des Mutuelles de Provence à Marseille.

En 1984 est rédigée la charte des radios libres, signée par 183 radios libres, radios pluralistes, laïques, transparentes, associatives, attachées à la défense des droits de l'homme et à la promotion du développement durable. En juillet 1998, l'URCAF (Union des radios communautaires de l'aire francophone) est créée pour contrer la progression de la langue anglaise au sein de l'AMARC (Association Mondiale des Radios Communautaires).

Un soutien est apporté pour la création de *Radio provisoire Vitrolles* - ainsi nommée car le CSA attribue des autorisations temporaires - avec des animateurs sociaux. Le 9 février 1997, le front National y prend le pouvoir, pas tant à cause de ses valeurs qu'à cause de la division et de l'incohérence des différents partis politiques. La jeunesse n'est pas homogène. Les jeunes bourgeois qui ne partagent pas les valeurs du FN et s'intéressent à RPV ne se sont pourtant pas investis dans la radio. La radio est donc animée par 40 jeunes et ceux qui les encadrent, quand ils le peuvent.

## ► Quelle liberté dans les médias ? ◀

Actuellement, il n'y a plus de monopoles d'Etat mais les médias sont tous dans les mains de multinationales. La bande FM est occupée par des radios commerciales. La presse libre se limite au Monde Diplomatique et à Charlie hebdo et quelques parutions alternatives. Imaginer qu'on puisse trouver un espace d'expression pour les jeunes dans mes médias de masse est une illusion, même s'il y a parfois quelques bonnes émissions. « *On va être sauvé par Internet* » : Quelle illusion ! Qui possède le tuyau qui fait transiter toutes les informations ?

Il faut continuer à promouvoir les médias alternatifs. La loi Trautmann permet de créer des TV libres. Un journal télévisé de 30 minutes correspond à l'information donnée dans une colonne de journal et 20 minutes d'émission radio à une page. Si nous prenons un quotidien de 40 pages, même en enlevant 20 pages de publicité, celui-ci correspond à 1 heure d'informations radiophoniques et 6 heures de journal télévisé. Malheureusement, de plus en plus les radios rabâchent les mêmes informations et les images d'un JT sont inutiles car redondantes. »

### ► *Le débat a permis d'aborder les points suivants :*

- L'information objective n'existe pas, elle peut même mentir pour alimenter une vision idéologique comme l'a montré l'exercice consistant à comparer deux articles relatant le même fait divers. Il faut donc avoir un regard critique quel que soit le média ou support utilisé : vérifier la source et se poser les questions suivantes sur le contenu de l'information : Qui fait quoi ? Où ? Quand ? Comment ?
- Peu de personnes écoutent ou connaissent les radios libres et plus rares encore sont celles qui travaillent avec elles. L'information n'est pas la propriété de quelques personnes, aussi compétentes et honnêtes soient-elles (Daniel Mermet par exemple). Chacun peut alimenter et faire circuler l'information. Ainsi le RJS invite chaque année des partenaires du Sud afin de faire connaître des jeunes du Sud organisés et compétents qui se prennent en charge, parce que non seulement les médias ne le font pas, mais ils donnent une image faussée, misérabiliste, des pays du Sud. **L'information se construit et il faut en être un acteur.**
- Le manque de professionnalisme nuit aux radios libres.
- Ecoute-t-on une radio ou une émission ?
- Les radios libres sont peu connues. Elles ont le même problème que les ASI, qui touchent le plus souvent un public déjà convaincu. Elles manquent de puissance d'émission (en général 100 à 2).
- L'Etat doit remplir sa mission du service public dans le domaine radiophonique mais le tiers secteur a aussi son rôle à jouer. L'objectivité de l'information et la liberté d'expression passe par la pluralité des médias.

Pour terminer, ce texte de Mangué M'Eyaà : « *Ce siècle finissant a consacré le triomphe des médias, mais quel est le prix de l'image et de la compréhension de tout un continent ? Malgré les progrès foudroyants des technologies de l'information et du culte de l'instant qui l'accompagne, l'instantanéité de sa diffusion, les représentations sur les Africains et l'Afrique sont souvent faites de loques émotionnelles* ». Blandine Kriegel, philosophe, affirme que le journaliste est devenu un *acteur*, qu'il a perdu son *état d'innocence*. Sa collègue Françoise Gaillard ajoute que « *les médias contribuent à la construction de la réalité* ». Les journalistes sont

donc des producteurs de sens, car, renchérit Alain Finkielkraut, ils « *interviennent et modifient l'événement* ». Il faut donc croire que les représentations sur l'Afrique sont une construction de l'esprit que les Africains d'aujourd'hui veulent déconstruire. Alors, faut-il s'étonner que les médias soient au cœur de la « tension démocratique » qui mine l'Afrique ? Ceux qui interviennent sur le réel africain doivent conforter une posture « d'éthique de la responsabilité », face à une réalité qu'ils ont eux-mêmes construite.

## **Atelier**

### **Du bon usage d'Internet :**

### **Promouvoir un partenariat équitable ?**

**L'**implication des jeunes du Nord ET du Sud dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté internationale est une priorité. Ces derniers manifestent de plus en plus leurs besoins de liberté d'expression, d'accès aux réseaux de communication, d'accès au savoir, d'échanges. Nous rappelons qu'en août 1999, deux jeunes Guinéens, Fode et Yaguine, ont pris l'avion au péril de leur vie pour porter à la connaissance de l'opinion européenne et particulièrement des dirigeants européens la situation actuelle des jeunes guinéens. C'est une action d'ECI « hard ». En transformant peu à peu le monde, les technologies de l'information contribuent-elles vraiment à un développement de tous les peuples ou contribuent-elles au phénomène de l'exclusion sociale ? La notion de partenariat doit s'envisager de façon égalitaire, surtout lorsqu'il s'agit de définir des programmes de développement. Internet peut-il être un support pour améliorer les relations entre partenaires et surtout pour donner plus de place aux partenaires du Sud ?

Après avoir fait un tour de présentation, nous constatons que sur 26 participants à l'atelier, 14 possèdent une e-mail, 7 sites Web sont en création et 4 sites existent (sites nationaux de fédérations ou collectifs).

Benoît Dumolin, après trois années à Globenet, le serveur associatif au service des associations, a créé sa propre entreprise depuis cinq mois : Médiacteur. Sa mission : comment mieux utiliser Internet pour les associations (lire le guide publié à ce sujet). Il possède une expérience avec les pays du Sud, en Afrique essentiellement et dans ce cadre travaille sur un programme avec la Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH)

consistant à étudier l'impact et les résultats d'Internet au Sud dans les domaines de la santé, de l'éducation, etc.

Une première réflexion de l'atelier a consisté à réagir à l'article inclus dans le dossier préparatoire à propos du projet à Bamako qui pose le problème des priorités. Installer Internet suppose d'avoir accès au téléphone et à l'électricité. Donc Internet pour tous et partout sur la planète n'est pas pour demain. Mais outre ces problèmes techniques, de nombreuses contraintes pèsent sur l'extension d'Internet dans les pays du Sud qui montrent que le fossé risque de s'élargir dans ce domaine encore entre pays riche économiquement et pays pauvres.

#### **► Première contrainte : la réalité des coûts différents au Sud et au Nord**

- Un mois d'abonnement à Internet au Sénégal par exemple revient à 150 FF ou 200 FF, c'est-à-dire le tiers du SMIC local comme si comparativement en France un abonnement coûtait 2000 FF. (le SMIC sénégalais étant environ de 600 FF pour 6000 FF en France, c'est-à-dire du 1 pour 10) Notons au passage que les serveurs étant installés dans les pays du Nord, les connexions du Sud enrichissent des sociétés du Nord.
- Une minute téléphonique en taxe locale coûte 0.80 FF au Sénégal, le même prix qu'en France, voire supérieur. C'est donc comme si nous payions la minute de connexion 16FF. De plus, le nombre de connexions locales étant bien moindre en Afrique, les connexions sont plus éloignées ce qui augmentent les coûts de connexions.
- Le coût des équipements informatiques est supérieur au Sud car généralement taxé à 100% plus les frais de transport et le fait qu'il y ait peu de concurrence.
- Le problème de maintenance est plus compliqué également car les équipements fonctionnent dans des conditions plus difficiles (chaleur, humidité), les pièces ne se trouvent pas facilement ainsi que les techniciens.
- Un autre problème que nous pouvons qualifier de technique (mais n'est-il pas plutôt politique puisqu'il s'agit d'un problème de choix) concerne la saturation des lignes. L'engouement pour Internet qui permet malgré tout de réduire apparemment les coûts de communication (facturation de la minute en unités télécoms locales par nettement moins chères qu'en unités internationales) conjugué à l'effet de mode fait augmenter rapidement le nombre de connexion, la saturation des réseaux est réelle et sera de plus en plus cruciale.

Cette première contrainte est à prendre en considération par le partenaire du Nord lorsqu'un accès à Internet se réalise dans le cadre d'un partenariat. Nord-Sud. En second lieu, nous

pouvons nous demander si Internet est une priorité alors que la téléphonie rurale stagne et que la radio est loin d'avoir atteint son plein développement, qu'elle est un outil de communication fiable, moins onéreux et répondant à un véritable besoin, notamment à la préoccupation de répondre au plus grand nombre de gens. En troisième lieu, la radio peut être considéré plus que comme un média et un outil de communication, c'est un outil d'éducation pour le plus grand nombre. Peut-on en dire autant d'Internet selon la contrainte décrite précédemment? Mais alors diront certains, les

pays pauvres et particulièrement l'Afrique vont encore être à la traîne en ce qui concerne Internet ! Voilà pourquoi actuellement les bailleurs de fonds investissent des sommes énormes dans le développement d'Internet. Nous pouvons légitimement nous poser une autre question. Quels sont les résultats en terme de développement durable dans les domaines économique, politique, environnemental les résultats et les effets des milliards investis dans les pays en développement depuis les années soixante? Les priorités fixées par les experts ont pourtant été suivies.

### ► *Deuxième contrainte : pouvoir et lien social (la formation)*

- L'accès à Internet et donc l'utilisation d'un ordinateur pose le problème de l'alphabétisation et donc la relation entre partenaires risque de se restreindre aux personnes capables d'utiliser un ordinateur. Il y a un risque réel de monopolisation de l'information par ceux qui maîtrisent l'informatique. Un partenaire français avait suggéré pour vaincre cet écueil de réaliser des visioconférences qui permettent un dialogue en direct avec plusieurs personnes chez les gens eux-mêmes à une heure précise. Le problème c'est que pour les partenaires sénégalais qui dans le cadre de ce projet ont déjà la chance d'être à la « capitale », le dialogue n'a pas pu avoir lieu dans le quartier mais au centre télécoms équipé à cet effet (appartenant à France Télécom) et dont le coût s'élevait à 1200 FF pour une heure (ramenons toujours les choses à leur juste valeur comparative, 12000 FF l'heure. Et dans ce cas de figure, ce sont les notables qui se sont déplacés en priorité.
- Un autre risque réel lié également à la première contrainte est de creuser une fois de plus l'écart

entre milieu rural et urbain, que ce soit en termes de facilité d'équipement et de compétences.

- Les délégués du MAEJT signalent qu'Internet peut être source de conflits en exacerbant les jalousies et les frustrations entre les have et les have not. Le MAEJT essaie de favoriser pour les jeunes travailleurs l'accès aux NTIC par la formation. Ils signalent un autre problème qui est celui de la maintenance lorsqu'il y a un trop grand nombre d'utilisateurs. Ainsi, certaines ONG et autres structures qui ouvraient facilement leurs portes pour « rendre service » ont fait marche arrière car les pannes étaient fréquentes l'équipement informatique est fragile.

L'e-mail peut faciliter la communication car il casse les représentations sociales comme l'école publique (une personne d'un statut social « inférieur » peut être plus compétente sur Internet qu'un notable par exemple) mais il casse le lien social en supprimant les échanges physiques. Il crée de l'exclusion entre ceux qui sont connectés à Internet et les autres.

### ► *Troisième contrainte : l'appropriation d'Internet par les pays du Sud*

Tout transfert de technologie pose le problème de l'appropriation sans lequel les liens de dépendance (et donc de colonialisme) demeurent. Mais appropriation suppose intérêt de l'appropriation et réponse à un véritable besoin. Or concernant Internet, deux paradoxes sont à noter :

- Celui de la réponse à une demande du plus grand nombre. Pourquoi développer Internet au détriment de l'extension du réseau téléphonique alors que celui-ci sature et que le besoin est prioritaire pour la population, vu le grand nombre d'analphabètes notamment.
- Celui de l'intérêt d'Internet sur le contenu. L'information contenue sur Internet est très générale. C'est logique puisque c'est un réseau mondial. Mais cette information se fait au

détriment d'un besoin d'information très précise et locale. Pour un riziculteur de la vallée du Niger qui produit dans des conditions bien précises, quel est l'intérêt de savoir comment produit un riziculteur chinois ou camarguais ?

- Internet est un outil mais de plus en plus un média : publicité + information. Celle-ci étant le quatrième pouvoir de la société mondiale actuelle, les pays du Nord et certains régimes antidémocratiques du Sud vont-ils lâcher l'emprise qu'ils ont sur Internet? Nous pouvons en douter car il est possible techniquement de contrôler Internet (comme de l'écoute téléphonique) et de pratiquer la censure (filtrer et trier les informations) au niveau des nœuds informatiques.

## Conclusion

**J**e ne s'agit pas ici de ne trouver que des méfaits au développement d'Internet, mais de relativiser cette NTIC et de bien la situer dans un ensemble d'éléments existants, de besoins à prendre en compte, des priorités à choisir et ainsi d'éviter l'écueil habituel de foncer dans une seule direction parce que c'est la mode et le dictat des sacro-saints « experts ».

Internet est un outil de mobilisation efficace qui permet une réaction immédiate lorsque l'information arrive tardivement. Lors de l'essai de mise en place de l'AMI (accord multilatéral d'investissement), la société civile (ONG, syndicats, etc.) ont été prévenus tardivement puisque les tractations de l'MOC se faisaient en catimini (intérêt de contrôler le fonctionnement démocratique des institutions internationales, financières et commerciales) Il était donc impossible de mobiliser par les voies habituelles (tracts, presse, etc.) C'est grâce à Internet (e-mail) que la mobilisation a pu avoir lieu et que l'AMI a échoué un e première fois. L'association Reporters Sans Frontières cite de nombreux exemples où l'usage d'Internet permet de lutter contre les atteintes aux droits humains. Malgré la censure possible, Internet est donc un outil pouvant favoriser la démocratie (cas de la mobilisation au sujet de l'affaire Norbert Zongo au Burkina Faso).

Le véritable problème d'Internet est que le pire y côtoie le meilleur. C'est un réseau ouvert. Il est important de vérifier ses sources, de garder son esprit critique. Internet est avant tout un réseau humain (ce sont des êtres physiques qui échangent entre eux) qui s'appuie sur un outil informatique (forums, listes de discussions, sites Web) C'est donc un réseau qu'il est possible d'organiser et qu'il faut organiser. Pour prendre l'exemple du programme de la FPH cité plus haut, un forum avec système de modération a été mis en place (filtre) Un message est renvoyé s'il ne correspond pas au thème abordé et les messages retenus en français sont traduits en anglais pour être accessibles au plus grand nombre. La FPH aide les gens qui ont « peur » d'Internet à s'exprimer.

Pour clore la conclusion, la navigation sur Internet dans une salle multimédia de Grenoble a permis de constater que la plupart des participants étaient habitués à surfer sur le Web. Benoît nous a conseillé de travailler de façon organisée comme pour une recherche documentaire dans une bibliothèque, de ne pas se laisser « bouffer » par l'ordinateur. Il est donc indispensable d'avoir un répertoire de sites de références plutôt que de chercher en permanence des infos à l'aide des moteurs de recherche.

# ***Compte-rendu du module***

## **Défendre les droits économiques et sociaux**

***Organisé par :***

**Le Réseau-Solidarité**

### ***Introduction***

**La** défense des droits économiques et sociaux est le fondement de la démarche de Réseau Solidarité. En mobilisant l'opinion publique sur des appels émanant d'organisations du Sud engagées dans le combat pour leurs droits, il contribue à l'amélioration des conditions de vie dans le Sud, au respect du droit du travail tel qu'il est défini par les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), au dialogue avec les décideurs politiques ou économiques et les institutions internationales, etc.



## Atelier

### Les droits économiques et sociaux : De quoi parle-t-on ?

*Intervenant : M. Philippe Texier, Magistrat expert auprès du Comité des droits économiques et sociaux des Nations-Unies.*

Les droits, proclamés par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de Décembre 1948, ont pris force obligatoire avec l'adoption, en 1966, de deux pactes : le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

L'adoption du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels est un événement en matière de droit international car il réaffirme la primauté de certains droits et en reconnaît de nouveaux aux citoyens, tout en précisant les responsabilités qui en découlent pour les Etats.

- Le droit au travail « *qui comprend le droit qu'a toute personne d'obtenir la possibilité de gagner sa vie par un travail librement choisi ou accepté* » (Article 6).
- Le droit à des conditions de travail justes et favorables (Article 7) assurant, entre autres :
  - ✓ une rémunération qui procure, au minimum, un salaire équitable et une rémunération égale pour un travail de valeur égale sans distinction aucune (notamment les discriminations de genre) et qui procure également une existence décente pour les travailleurs et leur famille,
  - ✓ la sécurité et l'hygiène du travail,
  - ✓ la même possibilité pour tous d'obtenir une promotion sans autre considération que la durée des services accomplis et les aptitudes,
  - ✓ le repos, les loisirs, la limitation raisonnable du temps de travail et les congés payés ainsi que la rémunération des jours fériés.

- Le droit syndical et le droit de grève (Article 8).
- Le droit à la sécurité sociale, y compris les assurances sociales (Article 9).
- Le droit de la famille comprenant le libre consentement au mariage, la protection et l'assistance aux mères « *pendant une période de temps raisonnable avant et après la naissance des enfants* » ainsi qu'aux enfants et adolescents qui « *doivent être protégés contre l'exploitation économique et sociale* » (Article 10).
- Le droit « *de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence* » (Article 11).
- Le droit à la santé qui implique, pour les Etats, l'amélioration de tous les aspects de l'hygiène du milieu ; la lutte contre les maladies épidémiques, endémiques, professionnelles et autres ; la création de conditions propres à assurer à tous des services médicaux et une aide médicale (Article 12).
- Le droit à l'éducation qui implique pour les Etats la mise en place notamment d'un enseignement primaire obligatoire et accessible gratuitement à tous, d'un enseignement secondaire et supérieur généralisés et gratuits, etc. (Articles 13-14).
- Le droit de participer à la vie culturelle, de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications, et enfin de bénéficier des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur (Article 15).

Paradoxalement et contrairement aux droits civils et politiques, la mobilisation pour le respect et la promotion des droits économiques, sociaux et culturels va tarder à apparaître et ce n'est que récemment que cette nécessité s'est imposée aux Etats et aux organisations non gouvernementales. A titre d'exemple, Amnesty international vient seulement d'amorcer une réflexion pour intégrer ces droits dans son champ d'actions.

Au niveau international, ce n'est qu'en 1985 qu'une résolution des Nations-Unies crée une commission de recours pour ce pacte. Toutes les ONG, nationales ou internationales, peuvent s'exprimer devant cette commission qui est composée de 18 experts théoriquement indépendants (si l'on excepte quelques diplomates). Le comité se veut un facilitateur pour résoudre les problèmes sociaux. Il examine les rapports rédigés par les Etats, mais aussi ceux rédigés par les ONG, et formule des avis, dans lesquels il tient compte des spécificités de chaque pays. Ainsi, par exemple, concernant l'Article 9 du Pacte relatif à la sécurité sociale, il n'a pas la même signification selon que l'on se situe en Europe ou en Afrique.

*Intervenant : M. Chittarah Phouangsavath, Bureau International du Travail.*

La première guerre mondiale a bouleversé la carte sociale et économique du monde. Le Traité de Versailles, signé en 1919, a donné naissance à l'OIT, en même temps que naissait la Société des Nations. La création de l'OIT traduisait la volonté d'entreprendre les réformes sociales devenues indispensables dans un monde profondément marqué par la révolution industrielle. En 1946, l'OIT est devenue la première institution spécialisée du système des Nations Unies et en 1969, le Prix Nobel de la Paix lui a été décernée.

L'OIT a une structure tripartite qui est unique dans le système des Nations Unies : les organisations d'employeurs et de travailleurs (les partenaires sociaux) participent, au même titre que les gouvernements, aux travaux de ses différents organes. Aucun Etat n'a de voix prépondérante. Il a le droit de se faire

Cet engagement des Etats devrait nous rendre optimistes sur le respect de droits aussi fondamentaux que le droit au travail, à l'alimentation, au logement, à la santé ou à l'éducation. Et pourtant, si la richesse croît globalement, le nombre de pauvres ne cesse d'augmenter, l'écart entre Sud et Nord ne cesse de se creuser et les inégalités sociales au sein des pays du Sud comme du Nord sont criantes. En d'autres termes, les droits économiques, sociaux et culturels sont quotidiennement violés de façon massive. En ce début du XXIème siècle, on meurt plus souvent de faim, de malnutrition ou de maladies normalement guérissables que de tortures ou d'exécutions sommaires.

C'est dire que la mobilisation pour le respect de ces droits est la priorité actuelle, et sans doute pour longtemps. D'autant plus que si 142 Etats ont ratifié le Pacte de 1966, la Chine et les Etats-Unis, entre autres, ne l'ont toujours pas fait. Parmi les pistes d'action, il faudrait, par exemple, une pression accrue des ONG pour améliorer le fonctionnement du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et pour rendre possibles les recours (notamment les recours individuels), tout comme cela se pratique déjà au Comité des droits civils et politiques des Nations-Unies.

représenter par quatre délégués : deux pour le gouvernement, un pour les syndicats salariés et un pour les syndicats employeurs. L'OIT regroupe aujourd'hui 175 Etats membres. Le Bureau International du Travail (BIT), dont le siège se trouve à Genève, est le secrétariat de l'Organisation.

L'OIT est une tribune mondiale dont les travaux consistent à :

- Elaborer des politiques et programmes internationaux visant à promouvoir les droits fondamentaux de l'homme, à améliorer les conditions de vie et de travail et à accroître les possibilités d'emploi ;
- Etablir des normes internationales du travail qui sont destinées à guider l'action

nationale et dont l'application est contrôlée par un système unique en son genre ;

- Mettre en œuvre un vaste programme de coopération technique internationale, conçu et exécuté en partenariat avec ses mandants, afin d'aider les pays à appliquer les politiques qu'elle préconise ;
- Exécuter des programmes de formation, d'éducation, de recherche et de publication venant à l'appui des autres formes d'action.

L'OIT a déjà édicté 183 conventions et 191 recommandations. Mais de nombreuses difficultés d'application surgissent au regard des normes nationales et des cultures différentes. Il existe bien un contrôle de l'Organisation sur les Etats mais celui-ci n'est pas contraignant. Ainsi l'efficacité du contrôle ne se situe qu'au niveau de la publicité, c'est à dire de la médiatisation, qui est faite autour des violations des droits. C'est en partie le

rôle du rapport annuel qui est rédigé par une commission de 20 juristes.

Il faut toutefois noter qu'en 1998, l'OIT a adopté la *Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail*. La communauté internationale y réaffirme solennellement son engagement de « *respecter, promouvoir et réaliser de bonne foi* » la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective des travailleurs et des employeurs (Conventions de base n°87 et 98), l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire (Conventions de base n°29 et 105), l'abolition effective du travail des enfants (Convention de base n°111) et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession (Conventions n°100 et 138). La Déclaration souligne que tous les Etats membres sont tenus de respecter ces principes fondamentaux, même s'ils n'ont pas ratifié les conventions correspondantes.

## **Atelier**

### **Comment s'organisent les syndicats et ONG au Sud ?**

**T**rois syndicats et ONG du Sud sont venus témoigner des conditions dans lesquelles ils agissent, des difficultés qu'ils doivent surmonter, de leur mode d'organisation et des besoins qu'ils éprouvent. Il s'agissait de Maxime Ouedraogo du Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples (Burkina Faso), de Duarte Baretto du Réseau de groupes d'action sociale (Inde) et de Yannick Etienne de Batay Ouvriyé (Haïti). Filiberto Tabora de la Coordination des syndicats des bananeraies d'Amérique latine (Colsiba, Honduras) a été empêché de participer à la dernière minute.

*Intervenant : Maxime Ouedraogo, Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples – MDHP (Burkina Faso).*

Maxime Ouedraogo dresse d'abord un état des lieux de la situation dans son pays. Le Burkina Faso est aujourd'hui plongé dans une crise profonde. Ces vingt dernières années ont été marquées par une forte répression exercée par le pouvoir en place ; répression ayant entraîné la mort de dizaines de personnes, suite à des tortures, des exécutions arbitraires... Tel fut le cas du journaliste Norbert Zongo, dont l'assassinat est à l'origine de la création d'un mouvement de lutte contre l'impunité. C'est dans ce contexte politique et social très tendu que le mouvement syndical burkinabè – Maxime Ouedraogo est l'ancien secrétaire général de Synthed, le syndicat des eaux et forêt et du développement – et les organisations de défense des droits de l'Homme ont besoin de l'appui de l'opinion publique internationale.

La crise scolaire et universitaire est une bonne illustration de ce bilan. Si le problème de scolarisation existe au niveau du primaire (35 % des enfants sont scolarisés, dans des classes allant souvent de 50 à 100 élèves), aujourd'hui, ce sont les lycées et l'enseignement supérieur qui sont particulièrement affectés. Depuis la dévaluation du Franc CFA en 1994, les salaires sont pratiquement gelés. Les

conditions de vie des enseignants et des étudiants se sont considérablement dégradées.

En octobre 1999, le syndicat des enseignants et l'association nationale des étudiants envoient chacun une plate-forme revendicative au Ministère de l'Education. Sans réponse du gouvernement, un préavis de grève est déposé pour la période du 24 mai au 7 juin 2000. Le 20 mai, le gouvernement réagit en prenant la décision de mettre fin à l'année scolaire 1999-2000, c'est-à-dire avant que les programmes scolaires du secondaire soient terminés. A quelques exceptions près, les élèves partent en vacances sans leurs résultats de fin d'année. A la rentrée scolaire 2000-2001, aucun problème n'est résolu et aucune négociation n'est ouverte.

Maxime Ouedraogo conclut sur les besoins d'aides provenant des organisations du Nord, avec la nécessaire complémentarité des rôles respectifs des syndicats, ayant vocation à lutter pour l'amélioration des conditions de vie des salariés, et des ONG. La défense de la plupart des droits n'est possible que si les peuples du Sud gardent le droit à la vie et la possibilité de subvenir à leurs besoins alimentaires.

*Intervenant : M. Duarte Barreto, Réseau de groupes d'action sociale (Inde).*

En Inde, de larges couches de la population sont maintenues dans la marginalisation et souffrent de discriminations : « Dalits » (ou « opprimés », terme que beaucoup préfère à celui de « intouchables » ou de « haridjans »), « travailleurs liés » (en servage), ouvriers agricoles en général et ouvriers du secteur informel, et plus encore parmi tous ces secteurs, les femmes, sont victimes d'exclusion et de répression au sein des structures économiques, sociales et culturelles bien qu'elles forment dans leur ensemble la majorité de la population indienne.

Ce phénomène s'est aggravé par l'évolution économique récente basée sur la libéralisation à outrance, qui accroît les inégalités sociales. Par ailleurs, le phénomène de montée d'un nationalisme hindou largement dominé par les hautes castes, et les tensions intercommunautaires qu'il suscite, aggrave les violences contre les basses castes, en particulier non hindoues (musulmanes et chrétiennes notamment).

Depuis plusieurs années, les couches les plus marginalisées de la population tentent de s'organiser en groupes d'action sociale, de promouvoir et de défendre leurs droits. Certaines tentent également de former des coopératives, de promouvoir l'épargne et le crédit, etc. Ces groupes d'action sociale sont

donc des instruments importants pour la défense des droits humains, pour l'avance démocratique dans le pays, et pour le renouvellement du tissu social et économique. Mais à part quelques exceptions, ils demeurent localisés et fragmentés géographiquement. C'est pourquoi s'est créé le Réseau de Groupes d'action sociale qui rassemble 11 organisations appuyant l'action d'une centaine de groupes de base de « dalits » (environ 220.000 personnes), de travailleurs liés (environ 15.000 personnes), d'ouvriers agricoles ou du secteur informel (environ 91.000 personnes) et de femmes (60.000 personnes pour les groupes exclusivement féminins). Duarte Barreto en est le coordinateur.

Le réseau de groupes d'action sociale intervient surtout par des formations (droits économiques, épargne-crédit, la création de groupes locaux de développement, appui aux initiatives locales, etc.), par des séminaires thématiques (Dalits, femmes, travail agricole et informel, droit du travail), par un appui institutionnel (appui financier, appui aux actions juridiques, campagnes, service de documentation et de conseils, etc.), par des travaux de recherche (en collaboration avec l'Université de Bangalore) et à travers le Collectif Dalits.

*Intervenante : Mme Yannick Etienne, Batay Ouvriyé (Haïti).*

Batay Ouvriyé est un mouvement ouvrier haïtien qui a pour vocation d'appuyer les luttes ouvrières et démocratiques, d'organiser et légitimer les syndicats et de faire du lobby pour l'application du droit du travail et l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière. Elle agit principalement dans les domaines de l'éducation populaire sur les droits du travail et la syndicalisation, de la coordination syndicale, de la dénonciation des initiatives anti-syndicales, du soutien juridique aux initiatives économiques en ville et en campagne, etc. Il faut savoir qu'en Haïti, environ 75 % des habitants sont sans travail et, les dernières élections, truquées, n'ont pas permis un retour à la démocratie.

Batay Ouvriyé est particulièrement active sur les questions concernant l'exploitation des travailleurs par les grandes entreprises européennes et américaines ou par leurs sous-traitants. En 1995, l'organisation a lancé une campagne sur Disney pour dénoncer, au niveau international, le recours, par les employeurs, à des niveaux de salaire infra-humains, à de terribles conditions de travail (notamment liées à la température ambiante), à des cadences de travail trop rapides et à un comportement despotique, avec, bien évidemment, l'interdiction du syndicalisme et la pratique courante des licenciements arbitraires.

Batay Ouvriyé consacre également beaucoup de temps à la constitution d'un mouvement syndical indépendant dans les plantations et les usines de transformation d'orange. Il faut savoir que l'orange amère est un produit indispensable à la fabrication du Grand-Marnier et du Cointreau, deux liqueurs de luxe produites par des sociétés françaises.

Pour bien comprendre l'exploitation dont sont victimes les travailleurs en Haïti, Yannick Etienne nous relate le témoignage d'une ouvrière de Marnier-Lapostolle : « *Edith travaille à l'écorçage des oranges. Pour se rendre au travail, elle traverse une rivière, l'eau jusqu'à la poitrine. Comme du temps de l'esclavage,*

*toujours par deux. Avec sa collègue, elles parviennent à écorcer 2 à 5 caisses d'oranges par jour. Elle est payée à la tâche et ni elle, ni aucune des autres travailleuses ne parvient à gagner le minimum légal quotidien. Ses mains sont coupées par les outils, gonflées par l'acide des oranges. Rien n'est prévu pour les soigner. A la fin de l'année, elle touchera une prime de 1000 gourdes<sup>1</sup> [...] Elle a de la chance... c'est son tour de recevoir la bonne prime. Les autres ne recevront que 400 gourdes ».*

Enfin, une collaboration durable s'est établie avec Réseau-Solidarité. En juillet 1999, une délégation française s'est rendue en Haïti pour rencontrer Batay Ouvriyé et plusieurs appels ont, depuis, été lancés, avec un certain succès, visant Marnier-Lapostolle et Cointreau.

---

<sup>1</sup> Soit un peu moins de 500 francs

## **Atelier**

### **L'appui à la défense des droits économiques et sociaux**

**De** nombreuses organisations du Nord agissent pour la défense des droits économiques et sociaux au Sud. Chacune, selon son histoire, sa culture et ses objectifs, privilégie une forme d'action. Mais, souvent, elles travaillent ensemble. Au cours du module de Réseau-Solidarité, des ateliers ont été mis en place pour permettre aux participants de rencontrer quatre de ces organisations : CFDT, Euroban, FIAN international et Frères des Hommes.

#### **► Une expérience de syndicat : la CFDT ◀**

Le secteur international de la CFDT est représenté par Marc Deluzet qui expose le caractère récent d'un réel investissement dans l'international, tel qu'il a été proposé aux équipes locales lors du congrès de 1998. Aujourd'hui, la CFDT collabore beaucoup avec les organisations de solidarité internationale, notamment à travers le Collectif De l'éthique sur l'étiquette et la Campagne pour l'annulation de la dette des pays pauvres.

La défense des droits économiques et sociaux est une priorité de la CFDT, non pas dans la défense du droit en tant que tel, mais bien dans une logique d'acteurs avec le

renforcement des acteurs syndicaux dans le Sud et le soutien à l'émergence de syndicats là où ils n'existent pas. De même, dans la perspective d'une régulation sociale ou d'un contrepoids à la mondialisation libérale actuelle, la CFDT priorise l'alternative européenne.

Concernant l'attitude de la CFDT par rapport ATTAC, Marc Deluzet précise que le mouvement ATTAC est principalement un mouvement politique opposé à la mondialisation, contrairement à la CFDT, qui inscrit son action syndicale dans la durée et qui n'a pas d'opposition de principe à la mondialisation.

#### **► Une expérience de coordination européenne : Euroban ◀**

Cultivée dans toutes les régions tropicales, la banane est le deuxième fruit le plus vendu dans le monde avec une production dépassant les 57 millions de tonnes par an, dont 22 % pour l'exportation. L'Equateur, le Costa Rica et la Colombie sont les principaux exportateurs. L'Union européenne et les Etats-Unis dominent le marché des importations en achetant deux tiers des fruits sur le marché aux cinq entreprises multinationales qui se partagent 90 % de la production et de la commercialisation

(Noboa, Chiquita, Dole, Del Monte et Fyffes). Les enjeux autour du marché de la banane sont à l'origine de la « guerre de la banane » qui oppose Etats-Unis et Union européenne à l'Organisation Mondiale du Commerce.

Mais la banane n'est pas uniquement ce fruit sympathique venu du soleil. Pour les travailleurs des bananeraies, elle est également synonyme de constantes violations des droits

de l'Homme, principalement dans les bien nommées républiques bananières.

C'est pour toutes ces raisons, qu'au début des années 90, s'est constitué Euroban, coordination européenne qui rassemble aujourd'hui une cinquantaine d'organisations (syndicats et associations. Les membres français en sont Peuples Solidaires, CGT, Max Havelaar, Rongead et Solagral.

Euroban travaille sur l'ensemble du secteur de la banane : soutien aux producteurs du Sud en butte aux violations de leurs droits économiques et sociaux, réflexion autour des

politiques commerciales internationales et lobby auprès des décideurs politiques et économiques, sensibilisation de l'opinion publique (avec notamment la création d'un jeu de la banane), etc.

Euroban a développé un étroit partenariat avec Colsiba, la coordination des syndicats des bananeraies d'Amérique latine, et avec Winfa, syndicat des producteurs des Iles Sous-le-Vent (Caraïbes). Toutes les actions entreprises sont le résultat d'une concertation avec les partenaires du Sud.

### ► Une expérience d'association européenne : FIAN ◀

FIAN est un réseau d'organisations implantées dans plus de soixante pays travaillant pour le droit à se nourrir soi-même, droit inscrit dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966. FIAN a d'ailleurs un statut consultatif auprès des Nations-Unies, du

Conseil de l'Europe et de la Commission africaine des droits de l'Homme.

FIAN informe les victimes de leur droit à se nourrir eux-mêmes et alerte l'opinion publique sur les violations constatées. C'est d'ailleurs le cœur de l'activité du réseau : soutenir le combat de ceux qui luttent pour le droit à se nourrir en menant des campagnes.

### ► Une expérience associative : Frères des Hommes ◀

Le Réseau de groupes d'action sociale (Inde) est un partenaire de Frères des Hommes. Catherine Gaudard, Responsable du secteur Asie, est venue présenter les activités de l'association dans cette zone géographique.

En Asie, Frères des Hommes est présent en Inde, au Pakistan, aux Philippines et en Indonésie. Face à la persistance d'un monde rural féodal et à l'exploitation massive d'une main d'œuvre bon marché, souvent féminine, infantine, ou servile (intouchables en Inde, ouvriers agricoles aux Philippines), les droits

des travailleurs, ruraux, ou urbains, constituent aussi une problématique cruciale pour Frères des Hommes.

L'association appuie des organisations pour renforcer leurs capacités et consolider la démocratie. En outre, dans des contextes de vives tensions régionales, de conflits intercommunautaires ou religieux, et de transitions politiques, Frères des Hommes encourage des initiatives visant à la conscientisation et la mobilisation populaire sur ces enjeux.



## **Atelier**

### **Les outils de la défense des droits : Le collectif "De l'éthique sur l'étiquette"**

**D**epuis de nombreuses années, des témoignages de plus en plus nombreux, émanant d'associations et de syndicats du monde entier, indiquent que des biens consommés en France peuvent avoir été produits dans des conditions sociales inacceptables : violences physiques à l'encontre d'ouvrières du textile, répression antisyndicale dans les usines de jouets, travailleurs forcés produisant de l'outillage, enfants fabriquant des ballons de football... Face à l'absence de mécanisme mondial de régulation sociale et aux demandes de plus en plus fréquentes d'organisation du Sud, le collectif « De l'éthique sur l'étiquette », comme de nombreuses autres organisations rassemblées au niveau européen dans la Clean Clothes Campaign, a décidé de s'attaquer au mal à la racine et de mettre en place un dispositif préventif, permettant de promouvoir le respect des droits de l'Homme au travail. Aujourd'hui ce sont 55 organisations (syndicats et ONG) qui le composent.

Le Collectif De l'éthique sur l'étiquette travaille sur deux axes : la sensibilisation des consommateurs afin de les inciter à acheter des produits de bonne qualité sociale et la création d'un label social garantissant aux consommateurs le respect des droits sociaux fondamentaux pour les travailleurs du Sud.

#### **► Sensibilisation des consommateurs**

Depuis 1995, date de sa création, le collectif a lancé, en direction des consommateurs, trois campagnes intitulées respectivement : « Libère tes fringues » (1995/96), « De l'éthique sur l'étiquette » (1996/97) et « Jouez le jeu ! » (1998). En 1999/2001, le collectif a changé de cible, lançant une campagne incitant les collectivités locales à s'engager dans la démarche : plus d'une centaine de municipalités y ont apporté leur soutien.

Ces campagnes cherchent à sensibiliser les consommateurs afin qu'ils prennent conscience des conditions de travail parfois scandaleuses dans lesquelles sont fabriqués les produits qu'ils achètent. Le collectif et ses

relais associatifs et syndicaux locaux organisent des animations publiques, des débats, réalisent des outils pédagogiques (expositions, vidéos, brochures...).

Cette sensibilisation a pour but d'inciter les consommateurs à acheter des produits de bonne qualité sociale, fabriqués dans des conditions décentes. Or, actuellement, les consommateurs ne disposent d'aucune information fiable en la matière. C'est pourquoi, le collectif « De l'éthique sur l'étiquette » leur propose de faire pression sur les distributeurs afin qu'ils acceptent de participer à la création d'un tel système d'information (label social).

#### **► Créer un label social.**

L'attribution du label impliquera d'une part que les entreprises respectent les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (l'interdiction de l'exploitation des enfants, l'interdiction du travail forcé, le respect de la liberté syndicale, la non discrimination, le respect de conditions de travail et de rémunération décentes).

Elles devront, d'autre part, accepter de se soumettre à des contrôles indépendants. Pour créer, le label social, le collectif cherche à s'appuyer sur le système international de normalisation et de certification, dans lequel les pouvoirs publics sont fortement impliqués : ISO (Organisation Internationale de Normalisation), CEN (Comité Européen de Normalisation) et AFNOR (Association Française de Normalisation)...

## **... les + du module...**

### **► Expliquer les droits économiques et sociaux ◀**

De nombreuses associations, en France et en Europe, ont créé des outils pédagogiques et mènent des actions de sensibilisation à la défense des droits économiques et sociaux. Le module de Réseau-Solidarité a donc permis aux participants de découvrir les outils conçus par le Programme Terre d'avenir, le Réseau d'Éducateurs à la Citoyenneté Internationale (RECI) animé par Peuples Solidaires et le GRAD.

### **► Réunion des membres de Réseau-Solidarité ◀**

Les rencontres de Chamrousse se sont soldées par un temps d'échange entre les membres de Réseau-Solidarité et les animateurs du réseau afin de discuter de l'évolution de l'association.



# ***Compte-rendu du module***

## **Economie Solidaire**

### ***Co-organisé par :***

- **L'Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire**
- **L'Association de Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine**
  - **La Fédération Artisans du Monde**
  - **Max Havelaar France**

### ***Introduction***

**Ce** module a été conçu conjointement par les différentes structures citées ci-dessus. Le choix de la méthode pédagogique a fait l'objet de plusieurs réunions qui ont abouti au programme proposé. Ce module a réuni plus d'une quarantaine de militants. Il avait pour spécificité de réunir deux familles de militants : ceux de la solidarité internationale et ceux du développement local. La manifestation étant majoritairement organisée par des ONG, les militants de la solidarité internationale (commerce équitable y compris) étaient plus nombreux. Mais les militants du développement local n'étaient pas en reste avec 15 participants.

Le module s'est déroulé sur 3 jours avec des ateliers spécifiques à chaque "catégorie de militants" et des temps en commun. Cette méthode de travail a plutôt bien fonctionné puisque les ateliers étaient, la plupart du temps, bien équilibrés. Comme certaines sessions traitaient de sujets totalement nouveaux, parfois difficiles à suivre pour un non-initié (utilisation de sigles, référence à des événements inconnus etc.), les participants ont apprécié de pouvoir profiter de moments pour approfondir des sujets qu'ils connaissaient déjà et échanger des pratiques avec des "homologues". Ainsi, chaque militant s'est formé sur des sujets qui le touchaient de près mais aussi plus globalement sur l'économie solidaire. La mixité (militants de la solidarité internationale et du développement local) a été majoritairement vécue comme un enrichissement, même si certains ont regretté les débats « franco-français » qui ont eu lieu à certains moments. Ce mélange a permis de découvrir de nouvelles pratiques. La mise en discussion de celles-ci a été le moyen d'avancer ensemble vers ce qui nous réunit autour du concept d'économie solidaire.

Enfin il faut noter que la méthode pédagogique choisie ne permet pas un compte-rendu exhaustif. Il s'agit donc ci-après plutôt d'une synthèse.

## ***Fil rouge***

### ► Ouverture du module ◀

**Les participants sont invités à présenter leurs questions sur l'économie solidaire ou le commerce équitable et à exposer leurs attentes par rapport au module.**

Une majorité de participants a choisi de s'inscrire à ce module pour en savoir plus sur l'économie solidaire car avec la création du Secrétariat d'Etat « on en parle de plus en plus ». De plus, certaines ONG françaises mènent des campagnes d'éducation au développement sur ce thème (CCFD, Peuples Solidaires), leurs militants souhaitent donc en profiter pour approfondir leurs connaissances et échanger des pratiques avec des militants du développement local. Le Commerce équitable semble lui mieux connu et moins abstrait pour les participants. Il y a donc peu de questions le concernant.

#### ► ***Beaucoup de questions tournent autour de :***

✓ **La délimitation du champ :** L'économie solidaire où ça commence, où ça finit ? Qu'est-ce qui entre dans l'ES ? Qu'est-ce que ça regroupe ? Quel est l'objectif de l'ES ? Comment cadrer les associations ou les entreprises qui font de l'Economie solidaire ? Est-ce que Emmaüs entre dans l'Economie solidaire ? Quelle différence entre l'économie sociale et l'Economie solidaire ? Est-ce que l'Economie solidaire c'est de l'insertion par l'économique ?

✓ **La synergie avec l'international et l'économie "traditionnelle" :** Quelles synergies entre l'économie solidaire et l'international ? Quel est le rôle de l'Economie solidaire par rapport au commerce international ? Economie solidaire et mondialisation ? Quel lien y a-t-il entre l'Economie solidaire et l'économie équitable ? Comment à partir de nos pratiques au quotidien peut-on avoir une influence sur un cadre plus large ? Comment passer de l'économie informelle à l'économie formelle ?

✓ **L'adéquation entre les mots et les pratiques :** Le terme recouvre-t-il bien ce que l'on croit ? Economie solidaire : quel sens met-on dans les mots ? Quand on parle de solidaire, c'est vis-à-vis de qui ? En quoi les

pratiques des OSI au Sud correspondent-elles à de l'économie solidaire au Nord ? Est-ce que l'Economie solidaire évoque quelque chose au sud ? Nos pratiques associatives sont-elles réellement démocratiques ? Y a-t-il une conformité entre nos pratiques et notre discours ?

#### ► ***Et quelques-unes autour de :***

✓ **Son rapport avec l'Etat :** Quelle place souhaiter de l'Etat dans l'Economie solidaire ? Quelle est l'indépendance de l'Économie solidaire puisqu'elle est financée par l'Etat ?

✓ **Son efficacité :** Comment ces activités arrivent-t-elles à une viabilité économique ?

✓ **Commerce et Equitable :** est-ce que ces deux termes ne sont pas contradictoires ? Comment le généraliser à tous les échanges ? Quelle stratégie de commercialisation : les boutiques ou les grandes surfaces ?

#### ► ***Plus que des questions, le commerce équitable éveille des réflexions !***

Le projet du commerce équitable c'est de dire que nous ne sommes pas des consommateurs, c'est de choisir dans son acte de consommation de consommer éthique et contribuer à ce que ça devienne universel.

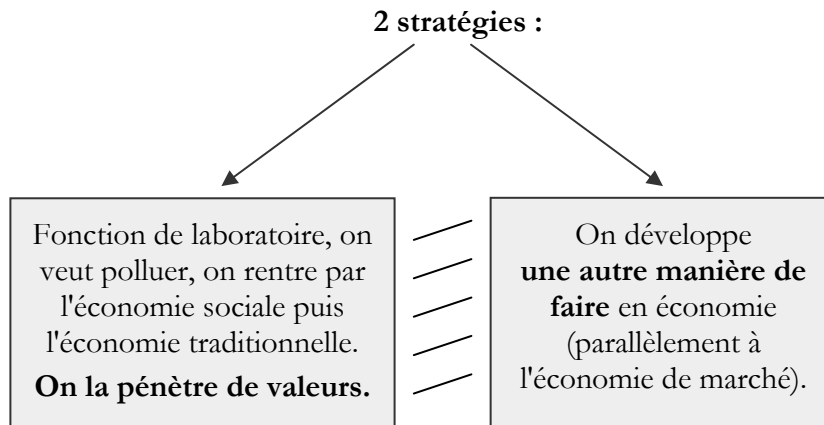
Le Commerce équitable est moteur de projet. Même s'il ne fait vivre que 5 millions de personnes, ce qui fait sens c'est sa force d'interpellation. C'est un levier pour changer la société. C'est un outil, quelque chose qui doit être diffusé.

Ce qui est fort dans l'Economie solidaire, c'est l'hybridation des ressources ; le

Commerce équitable a honte de recevoir des subventions.

Il est nécessaire de travailler la question des objectifs, est-ce que le Commerce équitable est une passerelle vers l'économie de marché ? Quelle stratégie adopter : Est-ce que le but est d'arriver au prix du commerce traditionnel ?

**Le Commerce équitable et l'Economie solidaire ont des solutions communes à chaque problème. Quelle stratégie commune adopter ? On peut en moins en citer deux.**



*À travers deux expériences bien distinctes, voici deux pratiques d'économie solidaire, l'une à l'international, l'autre en France.*

## **ASPAL**

### **Une expérience de commerce équitable avec un produit peu conventionnel : le shampoing.**

**D**ans l'Etat d'Hidalgo au Mexique une communauté indigène a un savoir-faire : les soins par les plantes. Elle décide de commercialiser un shampoing naturel curatif utilisé « en interne » depuis de nombreuses années. Le but premier étant de mettre en place une activité marchande et donc de générer des revenus aux producteurs (principalement des femmes) et pour construire des logements en dur. De plus, une partie des bénéfices est consacrée à des cours de langue de leur dialecte pour favoriser la transmission de la culture aux enfants.

Cet argent permettra donc à moyen terme de sauvegarder la culture de cette communauté qui ne sera notamment plus obligée de se disperser pour trouver du travail dans les grandes villes, voire aux Etats-Unis.

Cette communauté est soutenue par une ONG mexicaine « Enlace Rural » qui a différents partenaires en France. ASPAL et Artisans du Monde séduits par les qualités du produit proposent de le commercialiser en France dans leur circuit de distribution.

Au bout de 10 ans, malgré tous leurs efforts ASPAL et ADM ont beaucoup de mal à vendre ce produit car les consommateurs s'en méfient : le flacon est rudimentaire et l'odeur

du produit n'est pas conventionnelle pour un shampoing. Que faire aujourd'hui où la communauté est scindée, d'un côté une société anonyme qui a embauché un commercial, de l'autre un groupe uni qui continue à fonctionner avec des méthodes « artisanales » ?

**Cette expérience pose question. On peut se demander s'il n'y a pas eu un déficit côté marketing :** est-ce qu'une étude de marché a été effectuée ? Si ça avait été le cas est-ce que l'on n'aurait pas décelé tout de suite qu'il s'agissait d'un produit « difficile » qui demande énormément d'habillage, l'argument « produit naturel » n'étant pas suffisant pour un produit qui touche à l'intimité des gens. Pour l'exportation, il faut des certificats de bonne qualité : en étaient-ils pourvus ?

Est-ce que les circuits de distribution ont été bien ciblés ? Est-ce que les boutiques de commerce équitable étaient le bon canal ? Il est évident qu'en s'adressant aux grandes surfaces, le produit n'a aucune chance face à des produits de marque, mais qu'en est-il chez certains coiffeurs de quartier ou des moyennes surfaces bio ?

Cette expérience démontre que la seule qualité d'un produit et la bonne volonté d'une poignée de militants ne suffisent pas. Elle pose la question des types de produits qui peuvent être vendus en respectant les règles du commerce équitable.

***Mais... Est-on condamnés à rester sur le café et les produits artisanaux classiques ?***

## JNSERSUD

### La Régie de Quartier de Poitiers.

**Le** dispositif *Régie de Quartier* est né il y a une dizaine d'année. Elle articule une double démarche *d'entreprise "grandeur nature"* et de *développement social et communautaire*.

La démarche d'une Régie de Quartier repose sur une triple exigence :

- Une intervention territorialisée qui vise à améliorer les modes de gestion technique urbaine (à l'échelle d'une cité, d'un ou plusieurs quartiers...) en les mettant en synergie avec un mode de gestion sociale qui

priorise la participation directe des habitants comme salariés et au sens le plus large comme acteurs.

- Le souci, sur ce territoire, de l'insertion des personnes les plus en difficulté.
- La re-création de lien social sur ce territoire, une dimension de développement social visant à reconstruire de nouveaux modes de démocratie dans la gestion du local à partir d'une logique communautaire.

Ce n'est pas un dispositif public mais la résultante d'une volonté partenariale locale entre la ville, les habitants et les bailleurs (HLM).

La Régie de Quartier double son exigence économique de développement d'une réflexion sur l'ECONOMIE DU LOCAL. Celle-ci vise en particulier à analyser les imputations des dépenses relatives aux marchés et aux prestations qu'elle peut être amenée à contractualiser. La présence significative des habitants au sein des structures dirigeantes permet d'aborder cet enjeu capital de la maîtrise des coûts (loyers, charges, fiscalité locale, prix...).

De même la Régie de Quartier peut être support et initiateur de services de proximité dans une logique de mobilisation conjointe de l'offre et de la demande.

#### ► *Les échanges et les présentations d'expériences nous amènent à en conclure que :*

##### • **L'Économie solidaire se définit par des pratiques :**

- ✓ Un travail dans la proximité, sur un territoire défini.
- ✓ Une réponse à un ou des besoin(s) non-couvert(s) : Les initiatives naissent de l'insatisfaction.
- ✓ La solidarité au sens de lien entre les personnes.
- ✓ Une organisation démocratique : participation de toutes les parties prenantes : usagers, salariés, bénévoles.
- ✓ Une hybridation des ressources : recours à des ressources marchandes, non-marchandes (argent public) et non-monnaire (bénévolat).

✓ Un souci du développement de la cohésion sociale.

##### • **Mais pas par :**

- ✓ Des statuts juridiques : une activité d'économie solidaire peut se mener sous statut associatif, coopératif...
- ✓ Un type d'activité.
- ✓ Un champ : celui-ci n'est pas cerné et les acteurs de l'Économie solidaire n'y sont pas favorables.
- ✓ Des types de publics : elle ne touche pas que les gens exclus (ex les crèches parentales qui sont dans l'économie solidaire peuvent toucher des publics aisés).

On peut dire que l'économie solidaire donne les moyens aux acteurs pour agir dans la cité par la voie économique, que c'est une mosaïque d'initiatives qui se retrouvent autour de valeurs.



## **Atelier**

### **Le commerce équitable**

**(ASPAL / Artisans du Monde)**

#### **► Qu'est-ce que le Commerce International ? ◀**

Cet atelier de formation a permis aux participants de mieux connaître les différents acteurs du commerce international et de comprendre leurs interactions. L'après-midi s'est conclu par un « panorama » des actions citoyennes qui viennent mettre leurs petits grains de sable à divers endroits des rouages qu'on voudrait nous faire croire trop bien huilés du commerce international tel qu'il fonctionne aujourd'hui...

Par un travail en petits groupes sur des coupures de presse, les participants ont cherché à répondre à 3 questions de base sur un acteur du commerce international, comme l'OMC, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, les firmes, la bourse... Une retransmission a permis au

groupe de se construire une connaissance commune de ces différents acteurs, une connaissance de base devant leur permettre d'être plus au clair avec leur engagement et de mieux structurer leur perception de l'actualité économique quotidienne.

Cette connaissance commune a permis à l'ensemble du groupe, au moyen d'un petit jeu de rôle, de reconstruire un schéma synthétique de fonctionnement sur le cas d'école de la banane. Où l'on voit que les pays du Sud partent très mal armés dans la bataille... Mais ce schéma nous a montré aussi tous les points de faiblesses du système, sur lesquels nous pouvons agir et agissons déjà, par le Commerce Equitable, la campagne Jubilee 2000, ATTAC...

#### **► Qu'est-ce que le Commerce Equitable ? ◀**

Après un temps de mise en commun et de mise à niveau pour reposer clairement sur le papier les objectifs et les modes de fonctionnement du commerce équitable, les participants se sont livrés à une simulation pour expérimenter les limites du commerce équitable, mais aussi les apports constructifs liés à cette limite.

Concrètement, un importateur équitable, qui a eu à choisir entre un groupement de

producteurs bien organisé et développé et un autre très défavorisé qui retenait toute son attention a été obligé de choisir le premier... Heureusement que pour les seconds, un commerçant local, « accapareur », était suffisamment souple et proche pour offrir un débouché, même inéquitable, à leurs produits !

Ce jeu a permis de toucher du doigt la difficulté des opérateurs de commerce équitable de coller strictement à leurs principes, difficulté liée à l'éloignement, le manque de structuration et les besoins immédiates des partenaires potentiels et aux volumes. Mais cette difficulté est porteuse de diffusion de la pratique équitable, en associant des partenaires intermédiaires (ONG, centrale d'exportation, coopérative de producteurs) au projet.

**La conclusion qui s'est imposée à tous aura été de comprendre que plus qu'une application manichéenne des « critères » du commerce équitable, c'est la qualité d'une relation et le potentiel de développement du partenaire qui sont importants.**

## **Atelier**

### **Economie solidaire et pouvoirs publics**

(IRES)

**Cet** atelier est issu d'une volonté de l'Inter-réseaux de l'économie solidaire de lancer des ateliers thématiques. Celui-ci avait été choisi dès le mois de janvier, alors qu'il n'y avait pas encore de Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire (SEES). Il s'agit aujourd'hui de la première session de travail. L'atelier s'est déroulé en deux séances, la première en présence de Daniel Fillol, conseiller technique du Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire, la deuxième entre acteurs.

La relation avec les pouvoirs publics est un sujet central pour l'économie solidaire car ils sont l'un de ses partenaires privilégiés et cette relation est souvent source d'ambiguïté en termes d'image. En effet, le manque de clarté, amènent souvent les personnes mal informées à qualifier l'économie solidaire, d'économie aidée, grosse consommatrice de subventions et totalement inféodée aux pouvoirs publics.

*Remarque : Si cet atelier avait été pensé au sens large, la présence de Daniel Fillol, nous a amené à focaliser notre réflexion autour du Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire (SEES). De même, Le Commerce équitable étant sur un marché solvable, alors que certains champs de l'Economie solidaire sont eux sur un marché non-solvable, la réflexion s'est surtout portée sur cette dernière car cette réalité change le rapport à l'Etat.*

#### ► **Historique**

Les initiatives d'Économie solidaire remontent à 25/30 ans. Elles trouvent leur origine dans l'inadaptation des réponses publiques à certains problèmes spécifiques.

**Dans les années 70-85**, dans le secteur économique et social, la possibilité était ouverte de créer des structures d'aide à domicile. Mais, les acteurs étaient en position de faiblesse et ne réussissaient qu'à obtenir des aménagements et des négociations à la marge. L'Etat commençait alors à externaliser une partie de ses obligations, il se comportait comme une entreprise qui sous-traitait ce qui lui revenait trop cher. Il y avait un vrai risque que l'économie solidaire soit prise comme remplaçant du service public. À l'époque, la société civile prenait ce que l'Etat voulait bien lui laisser.

**Dans les années 85-90**, avec la croissance du chômage et le développement de la précarité, l'Etat a vu dans les initiatives d'économie solidaire un creuset d'idées pour combattre les logiques d'exclusion et le délitement progressif du lien social. Toutefois, il doutait fortement de la capacité de la société civile et

de ses militants alternatifs à développer et à démultiplier de telles initiatives. L'Etat recherchait de fait à reprendre les initiatives dans le cadre d'une politique publique – et d'une certaine façon à les instrumentaliser – plutôt que de les faire développer par les acteurs eux-mêmes.

Pour les structures d'économie solidaire se posait un problème d'identité : sommes-nous une annexe du service public, une structure indépendante ou un peu des deux ?

La société civile a pu rebondir en montrant l'exemplarité de certaines initiatives, tout en conservant son indépendance. L'économie solidaire a pu en retirer un semblant de reconnaissance d'une partie des pouvoirs publics.

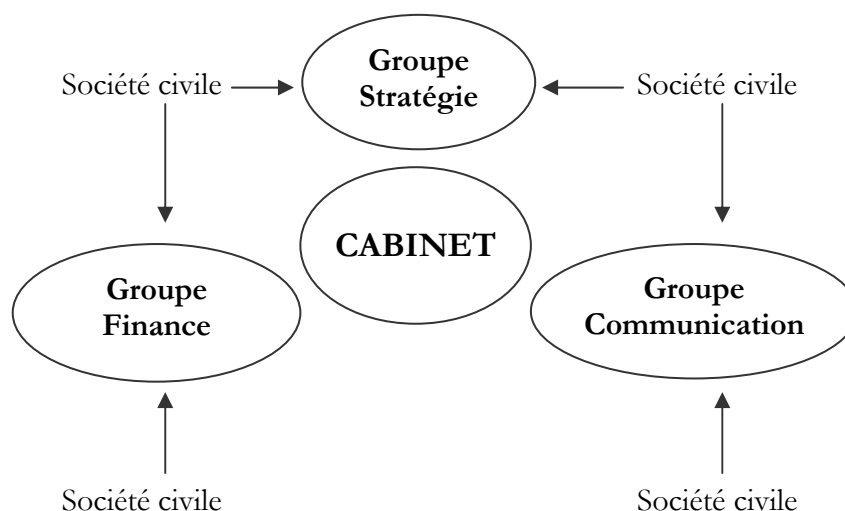
Reste toutefois un problème de fonds : l'Etat n'entend l'économie solidaire que comme "pompiers de la misère", portant des initiatives exclusivement pour un public en marge. Il refuse de la voir comme un autre mode d'échange, un vrai projet de société. On peut se demander si la création du SEES va changer cette image.

► **Un Secrétariat d'Etat au fonctionnement original, plus proche de la société civile ?**

D. Fillol est l'un des 15 conseillers techniques du SEES, il est aujourd'hui en charge de l'international, du commerce équitable, de l'innovation...

Le cabinet qui entoure le ministre se vit comme un bouquet de fleur : autour du bouton (le cabinet), il y a les pétales (le

groupe stratégie qui regroupe différents acteurs de terrains, le groupe finance et le groupe communication) qui sont ouverts à la société civile. Cette méthode peu conventionnelle leur permet de pallier le manque de moyens.



s

**Le SEES joue la mouche du coche dans tous les ministères. Il permet de réunir les acteurs et ainsi de travailler sur leur décloisonnement du secteur.**

**Le SEES n'est pas là pour institutionnaliser mais pour préserver l'innovation.**

► **Ce qu'attendent du SEES les acteurs français de l'économie solidaire :**

Les acteurs sont en recherche d'alliance avec un Etat qui reconnaît avoir besoin des initiatives citoyennes. Il manque toutefois une structure qui permette un débat systématique. Ils sont conscients du jeu d'alliance à avoir avec le ministre pour l'aider à construire sa légitimité dans le remaniement ministériel.

- Ils demandent que la relation avec le pouvoir ne soit pas que financière, qu'elle soit dans le champ du politique et du sens. C'est une question de reconnaissance et de connaissance. Mais les acteurs sont aujourd'hui en position de faiblesse. Ceux-ci voudraient qu'on ne parle pas de subvention mais de contrepartie car la pratique de la subvention est perverse, c'est une façon d'inféoder. Pour négocier sur un pied d'égalité, ils demandent un Etat partenaire, avec lequel ils pourraient contractualiser.

- Ils attendent la reconnaissance de la clause de mieux disant social. Un exemple, le

CROUS avait accepté de prendre le café Max Havelaar mais il n'a finalement pas pu le faire car il lui était interdit de le prendre sur le critère du mieux disant social.

- Ils veulent clarifier la question de l'interlocuteur pour les acteurs ? Des services administratifs ou l'Etat directement ? Aujourd'hui les initiatives dépassent ce que regroupent les services. Les services de l'Etat interprètent les circulaires comme bon leur semble. Il faut les rendre plus souples. Nous sommes dans une période où il est difficile de distinguer l'Etat politique de l'Etat administratif.

► **Mais ils refusent :**

- Que l'Etat, parce qu'il s'agit d'un secteur qui défend des valeurs, qu'il se mette en position de garantir ces valeurs. Mais il peut les reconnaître, donner un cadre.
- Que le SEES délimite le champ pour offrir une meilleure visibilité.
- D'être là pour pallier les insuffisances du service public.
- D'être un laboratoire pour l'économie marchande : *« Dès qu'une de nos initiatives a des résultats, un impact, elle intéresse l'économie marchande. Nous refusons qu'elle s'en saisisse sans que l'Etat, qui a souvent contribué financièrement à son succès, ne réagisse. »*
- Est-ce que le projet n'est pas déjà fait ? Le SEES est jeune, mais les choses semblent déjà ficelées.

► **Et ont des questionnements et des doutes :**

- Dans le procès qui est fait à l'Économie solidaire, soupçonnée de ne pas être fiable, l'Etat doit-il avoir un rôle ? Est-ce que cela ira jusqu'au "cadrage" des initiatives citoyennes ?
- Pourquoi les pouvoirs publics, qui avaient surtout l'habitude de travailler avec les réseaux français et ceux de la coopération, se focalisent aujourd'hui sur le Commerce équitable ?

Les débats ont montré la fragilité à contractualiser avec le public, il y a une réserve sur la capacité de l'Etat (y compris le SEES) à faire autrement. Nous sentons l'urgence du SEES qui doit fournir des résultats rapidement pour justifier son existence.

► **Ce que souhaite le SEES :**

Il attend des acteurs de l'Économie solidaire en France :

- Qu'ils fassent remonter des initiatives de terrain pour montrer le foisonnement d'initiatives et le nombre de personnes touchées.
- Qu'ils démontrent leur capacité à s'organiser pour être un interlocuteur crédible.
- Que les acteurs français soient moins méfiants et fasse preuve de plus « d'inventique ».

Le commerce équitable est un sujet important pour le SEES car il a des vertus pédagogiques fortes. Or, la France est un mauvais élève du Commerce équitable en Europe. Quelle en est la raison ? N'y a-t-il pas là une nécessité de donner un cadre qui viendrait de l'Etat ?

Il souhaite que l'Etat politique mette en place des dispositifs pour surveiller l'Etat administratif. Ainsi, pour l'appel à projet, la sélection se fera à deux niveaux : celui du SEES et celui des préfets qui seront entourés d'une commission d'experts composée d'acteurs désignés par nous...

► **Et les ONG ?**

Pour ne pas rester exclusivement sur un débat centré sur le SEES, quel est le rapport des ONG avec leurs interlocuteurs publics ?

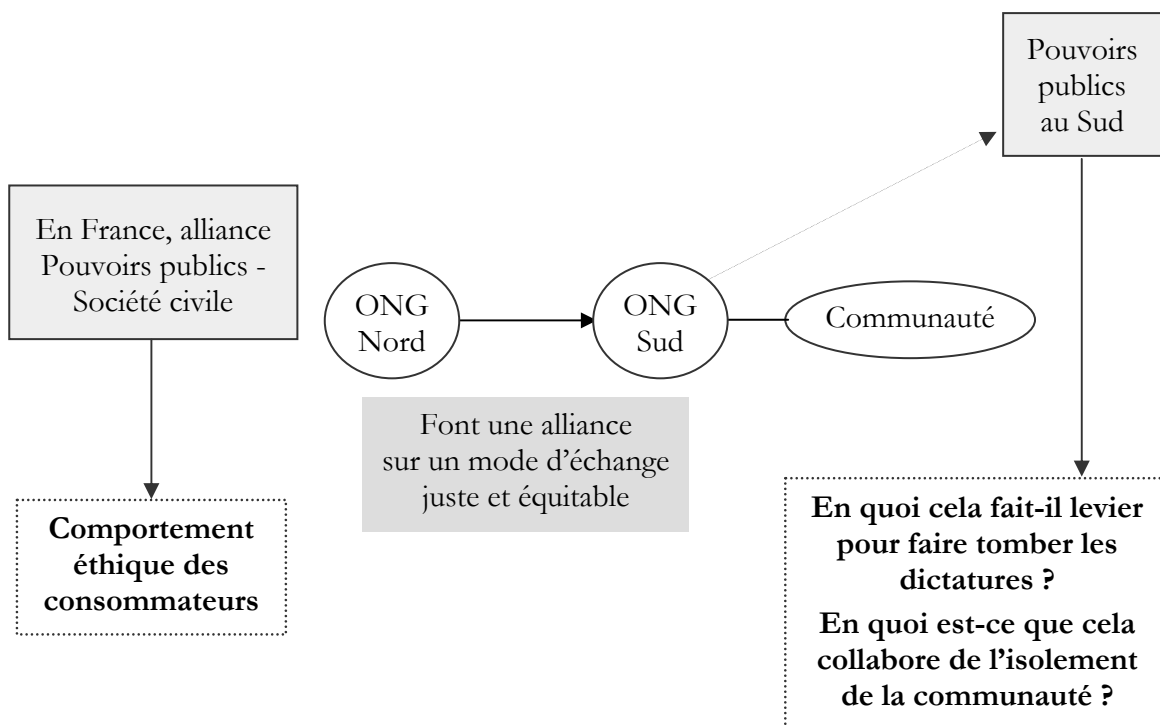
Les ONG en France ont plutôt affaire au Ministère de la Coopération ou celui des Affaires Etrangères (MAE). Elles sont peu nombreuses, de petite taille (en comparaison avec leurs voisins européens) et dépendent beaucoup des financements publics. Elles ont donc un rapport particulier à la puissance publique. Elles critiquent le MAE, mais n'ont pas le pouvoir d'influer sur sa politique. En comparaison, les ONG anglo-saxonnes ont, elles, le souci de travailler pour le grand public. Elles recueillent ainsi beaucoup de dons et sont donc plus indépendantes.

Ces ministères demandent un interlocuteur unique, repérable, visible et représentatif. Cette injonction oblige les petites ONG à se regrouper. À moyen terme, on peut craindre une disparition de certaines d'entre elles.

Cette stratégie des ministères trouve son essence dans un comportement libéral de plus en plus répandu et accentué par les orientations politiques de l'Union Européenne, autre bailleur de fonds et « partenaire » incontournable des ONG françaises.

Par extension leurs rapports avec les pouvoirs publics concernent également les pouvoirs publics au Sud à travers leurs partenaires. Elles sont sans cesse sur le terrain du public lorsqu'elles soutiennent certains projets qui viennent palier au déficit de service public : il y a un risque de décharge plutôt que de délégation. Ceci pose de nombreux problèmes d'éthique et est à l'origine de discussions entre militants en interne.

### ► *Quelle stratégie adopter ?*



► *Quelques propositions concrètes pour améliorer la relation aux pouvoirs publics :*

- Réaliser un travail de repérage, d'inventaire national des thématiques Economie solidaire et Solidarité Internationale pour que les pouvoirs publics n'oublient rien.
- Lever les obstacles et les freins.
- Garantir des espaces de décloisonnement entre thématiques, entre acteurs Nord/Sud.
- Mener un travail local de formation-action entre acteurs qui nécessite des moyens et la possibilité de construire des plates-formes locales d'initiatives conjointes. Créer un espace de conception, de mise en œuvre et de suivi des projets sur le territoire qui réunit des représentants des pouvoirs publics et des acteurs de terrains à un niveau local ou à un niveau régional.
- Aider à la consolidation des réseaux avec une légitimité fragile pour pouvoir faire une co-production.
- Faire en sorte que le SEES s'adapte aux acteurs de terrain.
- Surmonter la difficulté des acteurs à créer des rapports de force.
- Faire respecter les lois (une loi ne sert à rien sans décret d'application) et combler les vides juridiques.
- Faire en sorte que l'Etat joue le jeu, qu'il respecte ses engagements et qu'il fasse respecter ceux de ses cosignataires.
- Sortir de la pseudo logique de la subvention.
- Se tourner vers la contractualisation d'un projet qui intègre un tour de table élargi qui prenne en compte pas seulement l'Etat mais aussi les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et les logiques de transferts sociaux.
- Préférer une obligation de moyens co-déterminée à une obligation de résultats.

## Atelier

# Création d'activité et accompagnement de projets en économie solidaire

(IRES)

**L'**Agence pour le développement de l'économie locale (ADEL) assure l'interface entre les initiatives de terrain et les partenaires institutionnels. Spécialisée dans le soutien aux initiatives locales par des publics en marge du marché de l'emploi, elle a accompagné de nombreuses expériences de création d'activités par des femmes en partant de leurs savoir-faire traditionnels, par exemple dans le domaine de l'alimentation-nutrition : groupements d'achats, épiceries sociales, restaurants de quartier...

### ► *Le restaurant Plein Sud, à Rouen, est l'une d'elles : Pierrette Soumbou, sa présidente, nous la présente :*

*« Dans mon quartier, nous souffrons d'un taux de chômage extrêmement élevé. Nous sommes arrivés à l'Economie solidaire en nous posant des questions du type : Pourquoi tout le monde ne travaille pas ? »*

Sur ce territoire déprimé, des femmes dynamiques ont fait preuve d'esprit d'initiative et de citoyenneté en décidant de monter une association. Des ateliers de formation sont rapidement mis en place : insertion sociale, échange de savoir-faire... Des femmes analphabètes finissent par maîtriser le français après 4 ans grâce au bénévolat des autres femmes.

Ensuite est venue la volonté d'aller plus loin, d'où l'idée de monter un projet avec les bailleurs HLM et l'ADEL. Celui-ci ne trouvera un écho favorable qu'après un événement tragique : après des émeutes, un jeune meurt. Pour calmer la population, les autorités locales cherchent un projet. C'est ainsi que naît, en 1995, le restaurant multiculturel *Plein Sud*, sous forme de Société Coopérative. Le capital nécessaire de 25 000 FF est réuni grâce notamment à un système de tontine. Le restaurant crée 5 emplois. Parmi les promotrices du projet, il y a des personnes de 25 nationalités qui ont réalisé qu'elles avaient besoin de trouver des ressources pour créer leur propre emploi (90 % n'étaient jamais allées à l'école).

*« Au bout de 2 ans de promesses non tenues nous avons été obligées de fermer. Comme nous n'avions pas envie d'abandonner le projet, nous avons décidé de le relancer sous forme associative en reprenant les emplois ». Malgré 7 mois sans salaires, les femmes continuent à travailler et à y croire. Elles se démènent pour trouver des financements pour pouvoir se salarier. « C'est la différence avec une entreprise d'insertion où c'est le patron qui doit se débrouiller pour payer. »*

*« Nous avons en plus à gérer des problèmes quotidiens : femmes battues, hostilité des maris qui voient leurs femmes "s'émanciper". En effet, quand les femmes prennent l'initiative, il faut se battre avec le pouvoir patriarcal et quand c'est en plus une femme noire qui porte le projet, il faut doublement convaincre les pouvoirs publics. Nous avons constaté que venir sur l'espace public c'est un saut d'obstacle permanent. Nous avons été confrontées à la violence institutionnelle. »*

Aujourd'hui, Plein Sud est en sursis : le restaurant manque cruellement de fonds pour se pérenniser. Pourtant si les autorités locales acceptaient de chiffrer et de reconnaître la plus-value sociale à savoir le fait que la communauté ne se regarde plus avec méfiance, le mieux vivre des habitants, et le désenclavement du quartier en faisant venir les Rouennais qui fuyaient le quartier ; l'argent serait vite trouvé !

Afin de faire partager leur expérience et d'avoir plus de poids, elles viennent de créer, avec d'autres responsables de restaurants de quartier, le Réseau Réactives (Réseau d'Activités d'Economie Solidaire). Elles travaillent actuellement sur la capacité d'avoir un label "restaurant de quartier". Le réseau est un vivier de micro-projets, avec par exemple : un projet de salon de coiffure afro, un cabinet de langues pour accompagner les hommes d'affaire... Mais pour ce qui est de Rouen, Plein Sud a bloqué les autres initiatives car les pouvoirs publics ne financent pas deux fois des projets sur un même quartier.

Cet exemple rappelle à l'un des participants une expérience en Afrique du Sud. Ce pays a l'un des taux de criminalité les plus élevés au monde, et l'Etat n'a pas d'argent pour faire face. Il a l'idée d'aller voir les caisses de retraite des blancs. Ceux-ci ne voyaient pas, au départ, pourquoi ils devraient contribuer financièrement., les noirs leur ont alors demandé ce qu'était une retraite heureuse : Est-ce qu'on peut être heureux dans un pays violent ? Si des gens sont derrière des barbelés et donc tellement désespéré que prêts à tout ?

- **Cette expérience nous conduit à certains constats sur les difficultés à mener des activités d'économie solidaire :**
  - ✓ Généralement on ne croit pas que des gens exclus sont capables de se prendre en charge, d'avoir un esprit d'initiative.
  - ✓ La plus-value sociale n'est pas prise en compte.
  - ✓ On demande à des structures comme *Plein Sud* d'être « rentables » sur le plan financier alors qu'elles sont sur un territoire très difficile et qu'elles se font un devoir de gérer des problèmes périphériques liés aux publics qu'elles touchent.
  - ✓ Dans l'Economie solidaire, il y a une force d'innovation mais celle-ci ne peut pas s'exprimer car les pouvoirs publics sont sur une logique comptable (une initiative par quartier).
  - ✓ Les pouvoirs publics sont sur certains quartiers en difficulté dans une logique de réparation à court terme. Souvent débordés par une situation qu'ils ne maîtrisent plus, ils délèguent la paix sociale aux associations mais sans leur en donner les moyens.
  - ✓ Les choses sont classées soit dans le domaine économique, soit dans le domaine social.
  - ✓ Les statuts existants ne sont pas adaptés. Aujourd'hui chacun bricole au moins mal.
  - ✓ L'expérience réussit quand l'association est forte, mobilisée et reconnue comme légitime.
  
- **Plus globalement, les obstacles et freins à la poursuite d'activités sont :**
  - ✓ Le manque de reconnaissance.
  - ✓ Le NON droit à l'échec.
  - ✓ L'inadéquation entre le projet et la procédure.
  - ✓ L'inadaptation des financements publics : une subvention n'est pas une contractualisation.
  - ✓ L'inadaptation des statuts.
  - ✓ La sous-évaluation des ressources humaines.
  - ✓ Une non-prise en compte de l'accompagnement spécifique sur le long terme.
  - ✓ Des initiatives dans la fragilité permanente.



- **Concernant l'accompagnement :**

- ✓ On donne de l'argent pour le montage d'initiatives mais c'est beaucoup plus difficile pour l'accompagnement et la formation.

- ✓ Dans l'accompagnement, le diagnostic est partagé. La structure "accompagnante" et celle accompagnée sont au même niveau d'information. L'accord se fait en commun sur la stratégie à suivre. Dans le cas de Plein Sud, les femmes ont reçu une formation pendant 10 mois (administration, comptabilité...). Grâce à ça elles se sentaient sûres d'elles.

- **Quelques propositions :**

- ✓ Les prêts à taux 0 % pour financer ce type d'initiatives.

- ✓ Monter comme approche politique la co-construction.

- ✓ Un accompagnement de longue durée, et des temps de formations

- ✓ Utiliser les réseaux comme moyen d'action.

## **Atelier**

### **Artisanat vecteur de solidarité**

(ASPAL)

**L'**atelier de l'ASPAL avait pour but, après 20 ans de partenariats avec des artisans du Pérou, de faire le bilan de cette expérience et de voir quelles perspectives dégager pour renforcer ce partenariat dans le cadre du commerce équitable. L'action de l'ASPAL consiste en effet à soutenir des artisans du Mexique, du Pérou et d'Equateur par l'achat de leur artisanat dans le cadre du commerce équitable et la diffusion de cet artisanat en France, ainsi qu'à promouvoir le commerce équitable par la sensibilisation auprès du grand public.

La présentation d'une cassette vidéo réalisée par les partenaires péruviens de l'ASPAL sur leur mode de vie et de travail a permis de mieux cerner le type de relation que l'ASPAL entretient avec eux : une relation durable à travers des échanges riches.

Suite à la présentation de cette cassette, les participants, dont certains n'avaient jamais entendu parler de l'ASPAL, ont souhaité mieux connaître l'action de l'ASPAL dans son ensemble, notamment quelques éléments de son histoire, la relation actuelle avec les autres partenaires au Mexique et en Equateur, ainsi que le fonctionnement de l'association en France. Les participants ont ensuite discuté notamment autour des questions de réseaux de distribution de produits artisanaux en France et de la différence entre les objets artisanaux et les objets d'art. Une réflexion qui a abouti à une possibilité parmi d'autres de renforcement du partenariat : une meilleure valorisation des objets de qualité dans nos réseaux de distribution.

## **Atelier**

### **Avenir du commerce équitable**

(ADM / ASPAL / Max Havelaar)

**Le** sujet très vaste et d'actualité avait été un peu abordé lors d'autres ateliers, notamment ceux où était présent Daniel Fillol, conseiller technique au secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire. Les questions les plus souvent soulevées avec Daniel Fillol portaient sur le contrôle des organismes de commerce équitable et sur le risque de récupération de l'image « commerce équitable ». Questions qui avaient suscité un vif intérêt. L'atelier a débuté par la présentation d'une cassette vidéo sur le commerce équitable en France. Puis les participants ont listé des questions portant sur leurs plus grandes préoccupations par rapport à l'avenir du commerce équitable. Parmi celles-ci, on retrouvait la question des produits, notamment de la possibilité ou non d'intégrer dans les gammes de produits équitables des produits du nord. La question

des réseaux de distribution possibles a également été abordée avec notamment le débat sur l'entrée des produits équitables en grande distribution.

Une intervention d'un représentant de la Plate-Forme pour le commerce équitable a permis de mieux cerner ce qu'est cette plate-Forme, ses acteurs, ses objectifs et ses enjeux actuels. La question de la réflexion autour d'une norme commerce équitable a été abordée.

Compte Tenu de la largesse des questions posées, questions de débat et de fond, il est difficile de tirer des conclusions de cet atelier. Il a permis de jalonner un peu la question des enjeux pour le commerce équitable et de toucher du doigt la diversité des réponses possibles.

## Conclusion

Lors de la synthèse, la question des suites à donner à ce début de collaboration a été posée : « *Il faudrait établir plus de ponts entre l'Economie solidaire et le Commerce équitable (les petits producteurs). Nous avons besoin de temps pour une inter connaissance. Il y a plein de passerelles. Il y a un intérêt à travailler ensemble* ». Le choix d'une méthode participative, même si elle a un peu dérouté certains participants qui s'attendaient à recevoir des réponses immédiates, des définitions de l'économie solidaire, a permis à chacun d'apporter son expérience et son analyse en fonction de son engagement. Le thème du Commerce équitable a paru insuffisant pour explorer les rapports Nord/Sud. De même, traiter de la micro-finance ou de tous les mouvements Nord/sud aurait enrichi le débat.

La présence de Daniel Fillol, conseiller technique auprès de Guy Hascoët, a présenté l'avantage d'engager un dialogue direct entre les acteurs et l'Etat, spécialement bien venu dans l'atelier traitant des rapports entre l'économie solidaire et les pouvoirs publics. Néanmoins, certains ont hésité à prendre la parole car ils n'avaient pas de mandat. Le programme a été revu pour permettre un dialogue direct avec les acteurs du commerce équitable : cet atelier a beaucoup fait parler de lui... La question de la norme a notamment pris trop de place dans les débats, d'après les participants. Cependant, il s'agit aussi d'un sujet d'actualité en France où l'on réfléchit à la question du label d'utilité sociale. N'y a-t-il pas là des ponts à trouver ?

L'objectif qui consistait à enrichir les temps de travail en commun quotidiens par les connaissances acquises lors des ateliers spécifiques a été atteint. Nous avons pu remarquer une vraie évolution dans les questionnements et les réflexions des participants au fil du module. Certains ont comme prévu trouvé réponse à leurs questions de départ au fur et à mesure des ateliers ou des temps informels, même si toutes les questions n'ont pas trouvé de réponse.

Un regret : les participants ne semblent pas avoir pris connaissance des documents du dossier du participant qui avaient pourtant été conçus comme une introduction à l'économie solidaire et au commerce équitable. De plus, il y a eu pas mal de va-et-vient avec des participants qui ont "débarqué" dans le module en cours de route ou d'autres qui ont disparu au fur et à mesure. Le programme était peut-être trop chargé, nous avons senti une vraie fatigue en fin de journée malgré une réelle volonté de travail. Au final et malgré ces quelques réserves, l'expérience s'est révélée tout à fait positive et s'il ne fallait retenir qu'une proposition se serait : « *A quand la prochaine ?* ».

# **Compte-rendu du module**

## **Demain le Monde... l'éducation pour tous Education au développement**

### **Organisé par :**

**Les associations de la campagne  
Demain le Monde... l'éducation pour tous**

### **Introduction**

**La** campagne Demain le Monde... l'éducation pour tous regroupe 18 associations qui, depuis la rentrée 1998/99, se sont unies pour agir en faveur de l'éducation pour tous. Les militants des différentes associations ont donc organisé au cours des deux dernières années des actions d'éducation au développement sur le thème de l'éducation dans le monde.

Pour continuer à faire vivre cette campagne jusqu'au temps fort de novembre 2000 (stand et animations de la campagne pendant le Salon de l'éducation à Paris), faire le bilan de la conférence de Dakar et réfléchir ensemble au thème de la prochaine campagne, le Collectif Demain Le Monde a organisé des journées nationales d'éducation au développement les 2,3, et 4 juillet 2000 à Chamrousse (38), pour les militants et bénévoles des associations membres du Collectif.

Ces journées se voulaient être un lieu d'échanges d'expériences et de compétences mettant nos pratiques au cœur des débats. Elles ont rassemblé 50 personnes et les échanges ont été nombreux et fructueux.

Elles ont été organisées aux mêmes dates et dans le même lieu que les universités d'été d'autres organismes et collectifs de solidarité internationale. Elles ont été l'occasion de rencontrer d'autres associations (économie solidaire, défense des droits économiques et sociaux...) lors des soirées ainsi que d'une journée spéciale sur la mondialisation le mercredi 5 juillet 2000.

Ce document témoigne de l'importance des réflexions et échanges qui ont eu lieu.

## **Bilan de la Conférence internationale de Dakar**

*Intervenants : Joël Bedos (Aide et Action), Roland Biache (LFEEP) et Fiovi Epiphane Abevi (Communauté Abel Liva, ONG italienne implantée en Côte d'Ivoire).*

### ► Le contexte ◀

La campagne *Demain le monde... le défi alimentaire* avait été l'amorce d'une première démarche de lobby autour d'un travail de mise en commun de différentes ONG françaises pour la rédaction d'un huit pages se voulant l'expression de ces ONG. Ce texte avait eu une certaine durée de vie mais n'avait pas toujours permis la négociation avec les pouvoirs publics.

La campagne *Demain le monde... L'éducation pour tous* a permis de progresser modestement dans cette technique de lobby et le texte « *Ce que nous voulons* » a été le déclencheur pour le lancement du chèque pétition qui a connu un franc succès (environ 70 000 signatures).

La Conférence internationale de Dakar (avril 2000) a donné l'occasion à la société civile de s'imposer comme un véritable interlocuteur même si, dans les pays francophones, le tissu associatif est bien moins présent que dans les pays anglophones où le lobby est une technique très couramment utilisée par les associations, présentes partout.

A cette conférence de Dakar, 55 ONG avait été invitées officiellement mais, ce sont, après négociation, 148 ONG qui ont finalement été représentées par 300 délégués. Cette présence massive et cette forte cohésion des ONG à Dakar ont pu affirmer le poids, toujours croissant, de la société civile.

### ► Les avancées : Ce qui a été dit à Dakar ◀

1. A Dakar, on parle d'éducation de QUALITE pour tous ! (A Jomtien (Thaïlande), lors de la précédente Conférence Internationale sur l'Education, il n'avait été question que d'éducation pour tous). Cette éducation là doit répondre aux besoins spécifiques des populations, participer de la démocratie, être ouverte sur le monde.

2. L'éducation n'est rien sans une stratégie plus large de lutte contre la pauvreté.

3. Il n'existe pas un modèle unique d'éducation. L'éducation doit répondre aux besoins culturels, religieux et sociaux, propres aux populations, groupes ou ethnies concernés.

4. L'épidémie de sida se révèle un frein certain à l'éducation. Il faut intégrer cette nouvelle donne dans les stratégies d'éducation que l'on souhaite mettre en place.

5. Il convient également d'intégrer les nouvelles technologies qui doivent être rendues accessibles à tous.

6. La société civile est légitimée comme organe de pression, de contrôle, de contre-pouvoir. Elle doit être un agent de proposition et doit pouvoir valider les plans éducatifs nationaux des pays concernés.

### ► Les perspectives ◀

Au Nord comme au Sud, on en arrive à une situation où la consultation avec la société civile est « obligatoire ». Elle a légitimement droit à la parole et cela change

considérablement les données quant aux perspectives à envisager pour les prochaines campagnes. La coopération doit maintenant se faire aussi de société civile à société civile.

## ► Débat et interventions du public ◀

### ► *Des questions...*

*Fiovi Epiphane Abevi, animateur en Côte d'Ivoire dans une ONG italienne :*

Le problème de l'éducation demeure préoccupant pour toute société civile qui aspire à un développement durable et Dakar a été pour nous le point de départ pour la mise en place d'un réseau « d'éducation alternative ». Les gouvernements ont quelquefois tendance à parler davantage d'école que d'éducation : il convient donc de parler d'éducation alternative. Pour ce qui est de la conférence de Dakar, on déplore que les acteurs de terrain n'aient pas été réellement informés de ce qui s'est dit et a été résolu.

*Jean-Pierre Lagnaux, Education et Libération :*

Concernant les 6 milliards demandés, quelles réponses spécifiques les instances interpellées ont-elles apportées ? Quels sont les gouvernements de pays du Sud qui se sont engagés à porter leur budget éducation à 20 % du budget global.

*Denis Lebreton, Peuples Solidaires :*

A la conférence de Vancouver, l'éducation a été mentionnée comme étant le marché porteur du 21ème siècle. Comment s'est-on positionné à la conférence de Dakar par rapport à ces préoccupations plus mercantiles ?

### ► *... des réponses :*

Dans les déclarations finales faites à Dakar, il n'y a eu aucun engagement chiffré concernant le budget consacré à l'éducation. La revendication de la campagne était la suivante : 6 milliards de plus que ce qui est actuellement consacré à l'éducation dans le budget des Etats. Il n'y a pas eu, à ce niveau de réelle avancée. La Banque mondiale estime que les systèmes éducatifs ne sont, actuellement, pas capables de gérer de tels budgets s'ils étaient débloqués et elle se sert de ce prétexte pour ne rien verser : les gouvernements doivent prouver que les systèmes éducatifs sont adaptés et efficaces avant que les fonds ne soient débloqués.

### ► *Des questions...*

*M'bape Etame, La case :*

N'est-il pas illusoire de parler d'éducation de qualité pour tous tant que l'on n'a pas obtenu l'éducation de masse ?

*Yann Nachtmann :*

Etant donné de ce qui a été dit, la campagne pour l'éducation ne devrait-elle pas débiter plutôt maintenant ?

*Thérèse Collinet, Ingénieurs sans frontières :*

Qu'en a-t-il été des revendications de la campagne pour l'éducation des femmes et des filles ?

*Sabrina Bellbachir, Artisans du Monde :*

Quelle approche anthropologique propose-t-on pour le terme éducation ? Il manque, à mon sens une définition spécifique...

*Emmanuel Kovaric, Récidiv :*

Pour un bilan en terme de progrès, comment peut-on évaluer à la fois le quantitatif et le qualitatif ?

► *... des réponses :*

La conférence de Dakar a permis la reconnaissance de la nécessité d'une diversification des systèmes éducatifs où les femmes doivent bien sûr, avoir une grande place. Pour ce qui est des progrès que nous avons pu mesurer à Dakar, les points sur lesquels notre attention va se porter sont les suivants :

- Pourquoi certains pays n'ont-ils pas pu tenir les engagements qu'ils avaient pris ?
- De quelle façon peut-on faire bouger les choses pour qu'une grosse part de l'annulation des dettes des pays du Sud puisse aller à l'éducation ?

A Dakar, il semblerait que l'on ait amorcé une vision moins linéaire des choses ; toutefois, il est difficile de trouver un équilibre entre le qualitatif et le quantitatif qui soit adapté aux systèmes éducatifs des pays. Il est essentiel d'intégrer la perception locale de la relation au savoir. En tant que société civile du Nord, nous nous devons d'appuyer réellement les sociétés civiles du Sud afin qu'elles puissent se poser en véritables interlocuteurs politiques.

# **Ateliers**

## **Démarches pédagogiques**

**Je** s'agissait, en 2 ateliers tournants, d'identifier les démarches pédagogiques adaptées aux publics que l'on souhaite atteindre, à partir de quatre expériences : deux avec un public adulte, deux avec un public jeune.

### ▶ Atelier 1 - Public adulte ◀

#### ▶ **Raphaël Volovitch (Frères des Hommes - Tours)**

L'association « Frères des hommes » était persuadée de la richesse que pouvait constituer l'éducation au développement en centre de loisirs et colonie de vacances. Le projet mis en place et financé par la Communauté européenne a donc eu pour objectif de sensibiliser les animateurs de centres de loisirs et de colonies de vacances à l'éducation au développement et de monter des projets avec eux dans le cadre de formation BAFA et BAFD.

Nous souhaitions mettre en valeur leurs compétences d'animateurs pour travailler en partenariat sur cette démarche assez expérimentale. Nous avons procédé par étapes afin que les animateurs puissent se réapproprier le travail proposé :

- Sensibilisation à l'éducation au développement.
- Explication de la démarche et des objectifs.
- Débat autour des questions soulevées par le développement et l'éducation au développement.
- Création de nouveaux outils pédagogiques et mise en place d'animations.
- Suivi, par 2 équipes d'animateurs, des actions mises en place dans les colonies de vacances et centres de loisirs.

Cette démarche expérimentale a été très porteuse mais il est difficile de proposer une grille d'évaluation vraiment pointue et pertinente pour que cette action soit capitalisée.

#### ▶ **Maryse Tondeur (CLID et CCFD Nancy)**

Deux formations en éducation au développement ont été mises en place dans notre région, l'une avec des étudiants en IUFM, l'autre avec des documentalistes.

- Formation en IUFM : il s'agissait d'un module optionnel proposé aux étudiants :
  - ✓ *Au cours de la 1<sup>ère</sup> année*, des enseignants sont venus présenter des actions d'éducation au développement mais les étudiants n'étaient pas assez actifs (pas de discussion au préalable pour cerner leurs attentes et leurs représentations mentales).
  - ✓ *Lors de la 2<sup>ème</sup> année*, les étudiants se sont présentés et ont pu exprimer leurs attentes et leurs motivations par rapport au module. Puis, un plan de formation a été mis en place avec un travail sur les représentations et les préjugés (avec photolangage), des débats autour des notions de développement, éducation au développement, mondialisation et des interventions de personnes sur des actions d'éducation au développement. Nous avons ensuite proposé aux étudiants eux-mêmes de s'investir dans des actions d'éducation au développement.
- Formation avec des documentalistes :
  - ✓ Ce public était au départ plus motivé. Deux documentalistes qui avaient déjà travaillé sur l'EAD ont exposé leur travail qui a constitué une base de données pour tout le groupe.



## ► Atelier 2 - Public jeune ◀

### ► *Christophe Vadon (GRAD)*

L'expérience a été effectuée dans un collège en ZEP de Bonneville (74) avec des classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> dans le cadre d'un travail sur la citoyenneté fait en classe.

Nous avons travaillé en partenariat avec le CCFD à partir de l'exposition « L'Education pour tous » et du jeu de l'oie de La Case.

Nous avons travaillé avec chaque classe durant 2 heures : durant la première heure, une intervenante du CCFD qui rentrait du Cambodge a proposé un travail de photolangage à partir de ses clichés. La deuxième heure était consacrée à un travail autour de l'exposition (présente durant la semaine précédant les animations dans le hall de l'école) et du jeu avec va et vient pour trouver, dans l'exposition, les réponses aux questions posées dans le jeu.

Il est toujours difficile d'évaluer, après une seule séance, l'impact de ces interventions en terme de changement de représentations. Nous envisageons un travail plus suivi l'année prochaine, avec notamment, les professeurs qui, contrairement à la documentaliste, n'avaient pas été associés à la démarche.

### ► *Bertrand Lecorps (La Case Ritimo)*

Nous avons, cette année, travaillé dans le cadre des contrats éducatifs locaux avec 3 classes primaires de Villiers Le Bel (un CE2, et deux CM2) que nous avons suivies tout au long de l'année scolaire.

Les 5 séances de travail que nous avons mises en place sur le thème du droit à l'éducation ont été montées en partenariat avec les enseignants qui restaient maîtres du choix de la pédagogie à pratiquer dans leur classe. Les objectifs ont été décidés en commun lors de réunions de préparation. Ces objectifs de départ nous ont permis l'évaluation du programme en fin d'année sur le plan qualitatif et quantitatif.

Nous avons travaillé sur les représentations mentales des enfants pour chaque thème abordé (éducation des filles, scolarisation des enfants du voyage, travail des enfants...). Cela nous a permis d'adapter nos objectifs en fonction des connaissances des enfants. Puis, par l'utilisation de supports pédagogiques variés comme l'exposition « L'Education pour tous » et le jeu de l'oie, nous avons tenté d'amener les enfants à approfondir leurs réflexions.

La dernière séance était consacrée à l'évaluation. Celle-ci s'est déroulée en deux temps :

- L'évaluation à chaud qui correspond à la forme des animations, l'enfant est invité à s'exprimer sur un support écrit selon trois critères (je félicite, je critique, je propose).
- L'évaluation à froid qui permet, grâce à un questionnaire personnalisé, correspondant aux objectifs de départ, de faire le point sur les connaissances et réflexions acquises sur le programme.

► **Suite à ces 2 ateliers, une proposition de démarche pédagogique commune a été faite :**

• <i>Démarche spécifique au public jeune</i>	• <i>Démarche commune aux deux publics</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Travail au préalable avec les enseignants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Travail sur les représentations.</li> <li>✓ Prendre connaissance des besoins et des attentes du public.</li> <li>✓ Définir des objectifs clairs avec le public cible.</li> <li>✓ Inscrire la démarche dans un projet pédagogique.</li> <li>✓ Pré-sensibiliser (informer sur ce qui va se passer).</li> <li>✓ Travailler en pluridisciplinarité.</li> <li>✓ Evaluer (à chaud / à froid).</li> <li>✓ Impliquer les partenaires dans le choix des outils pour qu'ils se les approprient.</li> </ul>

• **Techniques pédagogiques :**

- ✓ Utiliser les témoignages.
- ✓ Adapter son langage (en fonction du public).
- ✓ Utiliser des supports ludiques.
- ✓ Favoriser l'échange de compétences.
- ✓ Respect des rôles respectifs des différents acteurs (intervenants, enseignants...).
- ✓ Varier les techniques d'animation.
- ✓ Travailler en partenariat (avec les enseignants, avec d'autres associations locales...).

• **Recommandations :**

- ✓ Attention à ne pas être moraliste, trop simpliste.
- ✓ Attention à ne pas faire de misérabilisme.

► **Qu'est-ce qu'un Contrat éducatif local (CEL) ?** ◀

Le contrat éducatif local (CEL) vise à mettre en œuvre un projet éducatif conçu par différents partenaires (Education Nationale, Municipalités, Parents, associations, Jeunesse et Sport, Services sociaux) et centré autour de l'aménagement du temps de l'enfant et du jeune. La finalité des CEL est de contribuer à la réussite scolaire et sociale de tous. Les CEL peuvent être mis en place sur tout le territoire national avec une priorité aux zones urbaines et rurales en grande difficulté. Les CEL ont donc pour objectif premier de rechercher le meilleur équilibre entre le temps scolaire, le temps péri-scolaire (cantine, étude, mercredi après midi et temps extra scolaire (famille et vacances).

Le deuxième objectif est de proposer aux enfants et aux jeunes des activités qui permettent l'inventivité, le développement de la curiosité, de

l'esprit scientifique, l'aptitude à communiquer, la connaissance de son corps et sa maîtrise (activités sportives), l'accès aux pratiques artistiques, l'accompagnement scolaire, l'apprentissage du « vivre ensemble » et de la citoyenneté dans le cadre d'ateliers CEL. Les ateliers peuvent être proposés par des intervenants spécialisés, des associations, des enseignants. Le financement est assuré par l'état (Education Nationale ; Jeunesse et sport ; Culture), les collectivités locales, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou le Fonds d'Action Sociale (FAS)... Des comités de pilotage locaux et départementaux accompagnent l'élaboration du contrat et sa signature par les différents partenaires. Ils assurent le suivi et la cohérence des différents CEL mis en place.

## **Atelier**

### **La dimension européenne de l'éducation au développement**

**La** France prenant la présidence de l'Union européenne de juillet à décembre 2000, la Plate Forme française des ONG auprès de l'Union européenne (PFF) a constitué, à cet effet, un groupe de travail sur l'éducation au développement (EAD).

L'enjeu de ce groupe de travail est de renforcer les pratiques d'éducation au développement dans l'ensemble des pays européens ainsi que les bases légales au niveau de l'U.E.

En effet, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de texte juridique communautaire abordant de façon globale et percutante l'éducation au développement.

Dans cette perspective, le comité de liaison des ONG de développement auprès de l'U.E (CLONGD/UE) a élaboré un projet de résolution sur le soutien à l'EAD (voir texte en annexe). Cette proposition a été soumise au Conseil des Ministres par l'intermédiaire de la Présidence finlandaise. Mais le conseil des ministres n'en a pas discuté lors du dernier conseil pendant la présidence portugaise.

Dès lors, une action de lobbying portée par les ONG françaises et européennes et coordonnée par la PFF sera mise en place de manière à apporter plus de visibilité à la démarche du CLONGD/UE.

Pendant cet atelier, il a été discuté des moyens concrets à mettre en œuvre pour cette action, du contenu et des destinataires de la lettre.

Une lettre de la PFF sera adressée au pouvoir public français annonçant cette action de lobbying. De septembre à novembre, un stagiaire re-contacterá les associations françaises et les plates-formes européennes pour que soient envoyées, par les responsables des groupes locaux des associations et par leur représentant national, des lettres de pétition à Messieurs Charles Josselin (Ministre de la coopération et de la francophonie), Jack Lang (Ministre de l'Education) et pour que cette résolution soit reprise dans son intégralité.

Parallèlement à l'université de Chamrousse, un groupe de travail a été mis en place dans le cadre de l'université d'été européenne en Autriche. Nous prendrons en compte les suggestions émises lors de cet atelier.

#### **Contact :**

*Julie Biro, Plate-forme française des ONG auprès de l'Union européenne, 14, Passage Dubail, 75010 Paris –  
Tél. : 01 44 72 92 53 - Fax : 01 44 72 92 61 - E-mail : [animation@pff-ong-europe.org](mailto:animation@pff-ong-europe.org) – Site  
web : [www.pff-ong-europe.org](http://www.pff-ong-europe.org)*

## **Atelier**

### **Politique européenne et éducation au développement**

**S**ous la présidence finlandaise, une demande des ministres européens du développement avait été faite à la Commission européenne pour la parution d'un texte de politique européenne de coopération au développement pour les 20 prochaines années.

- Politique extérieure et de sécurité commune : PESC.
- Politique de développement : ACP (Afrique / Caraïbes / Pacifique), MEDA (Maghreb), PECO (Pays d'Europe Centrale et orientale), ALA (Amérique Latine).

Le 1<sup>er</sup> septembre 1999 : proposition d'un texte de politique de coopération de la Commission européenne (mouture 1). Ce texte a été refusé puis retravaillé fin 1999 (mouture 2).

En mai 2000, sous présidence portugaise, les 15 ministres chargés des questions de développement ont examiné la deuxième mouture de ce texte. Sous présidence finlandaise, il avait été proposé d'introduire l'éducation au développement dans ce texte mais cette proposition se heurte à un refus de la présidence portugaise.

Les enjeux de ce qui peut se produire sous présidence française sont donc énormes. En effet, en novembre 2000, le conseil des ministres des questions de développement

devrait adopter la deuxième mouture du texte. Il est donc essentiel de parvenir à faire intégrer dans ce texte la notion d'éducation au développement.

Cela pourrait avoir des conséquences importantes sur les lignes budgétaires et les rapports de partenariat avec la Commission européenne.

Un groupe de travail exceptionnel s'est donc mis en place au sein de la PFF (plate-forme française des ONG auprès de l'Union européenne) pour l'élaboration d'un texte de lobby à l'attention de Messieurs Josselin et Moscovici ainsi que les responsables de l'éducation nationale, visant à introduire la notion d'éducation au développement.

## ***Campagne Demain le Monde...***

### ***Les labels accordés et la méthodologie de sélection***

*Intervenant : Bernard Garnier (Aide et Action).*

#### ► Point sur les labels et la méthodologie ◀

La campagne a été lancée en septembre 1998, pour une fin prévue en décembre 2000. L'enveloppe de labellisation accordée par les bailleurs de fonds est de 600 000 FF. Sur cette enveloppe de labellisation ont été organisés :

- Les rencontres de Marly le Roi en juillet 1999.
- Les deux salons de l'éducation et du livre jeunesse en décembre 1999.
- Les rencontres de Chamrousse en juillet 2000.

Ces trois événements sont en dehors des statistiques qui suivent. Ces dernières ne comprennent que les labellisations d'associations locales. Deux dossiers reçus tardivement étaient en attente d'un comité de sélection prévu postérieurement à ce compte-rendu et ne font pas non plus partie de ces statistiques.

*Statistiques sur les labels à la date du 28 juin 2000*

	1998	1999	2000	<b>total</b>
Nombre de projets déposés	15	65	14	<b>94</b>
Nombre de projets labellisés	11	40	9	<b>60</b>
<b>% du total par année</b>	<b>73,33 %</b>	<b>64,61 %</b>	<b>60 %</b>	<b>64,21 %</b>

Trois dossiers n'ont pas demandé de financement, mais uniquement le label, c'est à dire la possibilité d'utiliser le logo.

Hauteur financière du label	Nombre de projets cofinancés	<b>Total de cofinancement</b>
Entre 0 et 2 000 FF inclus	4	<b>7 500 FF</b>
Entre 2 001 et 4 000 FF inclus	9	<b>30 173 FF</b>
Entre 4 001 et 6 000 FF inclus	11	<b>56 627 FF</b>
Entre 6 001 et 8 000 FF inclus	5	<b>40 000 FF</b>
Entre 8 001 et 10 000 FF inclus	28	<b>276 330 FF</b>
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>410 630 FF</b>

**Aujourd'hui, il reste environ la somme de 40 000 FF sur cette enveloppe.**

## ► Commission labellisation ◀

Composition de l'équipe Animation / Coordination :

- *Elsa Vanden Bossche (Peuples solidaires)*
- *Véronique Hordan (CCFD). Intérim : Marie Leclerc et Céline Scatton*
- *Bertrand Lecorps (La Case)*
- *Bernard Garnier (Aide et Action). Intérim : Ronan Claire*

### ► **Le budget.**

*(maximum 10 KF par action labellisée)*

La commission se réunit environ une fois par mois, un exemplaire des dossiers à examiner est envoyé au préalable à chaque membre du groupe, et il n'y a aucune labellisation *a posteriori*. Nous recevons trois types de dossiers :

- Dossier clair et complet : l'accord était donné sans problème.
- Dossier complètement hors sujet, n'ayant rien à voir avec le thème de la campagne : refus.
- Dossier nécessitant : Des compléments d'information, des précisions ponctuelles ; une orientation plus marquée sur le thème ; une recherche plus large de partenaires ; une meilleure explication de la démarche.

Ces dossiers-là passaient une seconde fois devant le comité, après réception des informations complémentaires.

### ► **Les points posant problème.**

- **Le respect du thème de la campagne « Education pour tous » s'est avéré être une des plus grandes difficultés.**

Beaucoup de dossiers portaient sur le thème générique « Education au développement », sans mettre particulièrement, ou trop marginalement, l'accent sur le thème spécifique de la campagne. On retrouve dans cette catégorie :

- ✓ Des équipes performantes en matière d'Education au développement qui « habillent » leurs actions habituelles d'un discours « Education pour tous », mais sans qu'il y ait de traduction en acte.
- ✓ Un ensemble d'actions, une campagne sur un thème plus large, avec une conférence sur l'éducation et une demande de subvention qui couvre l'ensemble.

Dans le cas de ces dossiers, la subvention accordée était réduite. Elle était parfois même refusée si le thème n'était pas du tout abordé. Le dossier passait en 2<sup>e</sup> semaine, suivant les cas. Nous sommes obligés de souligner aux porteurs de ces dossiers que nous sommes bien dans un travail d'éducation au développement, mais dans le cadre d'une campagne « Education pour tous ». C'est l'objet de la subvention accordée par le ministère ! Il faut savoir que nous devons justifier de l'utilisation de l'argent sur des projets concernant uniquement le thème de l'éducation.

- **Les principaux thèmes abordés et les sources d'information :**

- ✓ Beaucoup de réminiscences des campagnes précédentes et des thèmes généraux très larges où l'éducation pour tous était secondaire (racisme, santé, mondialisation, travail des enfants...)
- ✓ Il y avait parfois aussi des confusions entre thème/action/outil : une semaine d'exposition est une action, une exposition est un outil...
- ✓ Parfois aucune source d'information provenant de la campagne n'était citée. Ce n'était pas forcément grave sauf si les sources d'informations citées n'avaient aucun rapport avec le thème.

- **L'absence de partenariat réel :**

- ✓ Très souvent il y a confusion entre partenaire et cible, en particulier dans le milieu scolaire.
- ✓ Pour nous, un partenaire est une association qui participe, qui s'implique, qui agit, qui est actif dans la démarche.
- ✓ Une école peut être un partenaire, mais très souvent elle est uniquement une cible.

- **Le résumé de l'action et les buts recherchés devraient être présentés sous la forme d'un résumé simple, clair, concret.**

Nous avons parfois une dissertation théorique sur les bienfaits et l'importance de l'éducation au développement ou de l'éducation pour tous, mais pas de descriptif précis de l'action et des buts.

- **Cibles :**

- ✓ Nous avons parfois remarqué un grand manque de précision. Combien d'écoles, de classes, d'élèves, quel niveau... Ces informations étaient indispensables pour juger de la pertinence des moyens mis en œuvre et du montant de la subvention demandée.
- ✓ Nous avons aussi rencontré des problèmes d'adéquation entre le public cible et la démarche mise en œuvre.
- ✓ Les spectacles : la présence à un spectacle n'implique pas que la cible a été touchée efficacement. En quoi cela a-t-il permis de toucher le public par rapport aux objectifs de la campagne ?

- **La démarche :**

Nous avons plus souvent la liste des actions que la façon dont elles avaient été conduites. Beaucoup de ponctuel, pas beaucoup de suivi dans le temps. L'évaluation était très rarement évoquée.

- **Les outils :**

La campagne en avait produit quelques-uns qui n'ont pas toujours été utilisés. Cela ne posait pas de problèmes particuliers si les outils utilisés à la place avaient un réel rapport avec le thème de la campagne. Il y avait parfois dans les dossiers, une absence de précisions quant aux outils utilisés : une vidéo ? Laquelle ?

- **Budget :**

✓ *Dépenses* : Nous avons essayé d'estimer les coûts par rapport à l'importance de l'action spécifique « Education pour tous », sa durée, le nombre de personnes touchées... Exclue sans appel : l'investissement en matériel (l'école qui achète son matériel vidéo, son appareil photo...), les voyages sur le terrain ou la venue en France dans le cadre d'un jumelage. Nous avons été très vigilants sur les services extérieurs (coût de spectacle : ludique ou pédagogique ?), les frais de personnels (rémunérations : adéquation avec les interventions), la publicité et les publications (quantité, coût unitaire...). Nous avons vu des dépenses qui nous ont semblé trop importantes, pas vraiment justifiées comparées au descriptif de l'action, mais aussi l'inverse...

✓ *Recettes* : La rémunération des services. L'apport des associations était parfois trop réduit pour des projets très ambitieux et les subventions parfois totalement absentes lors d'actions en partenariat fort avec les pouvoirs publics. C'est dommage... Pour la subvention demandée à *Demain le monde*, nous avons essayé de voir ce qu'elle couvrirait réellement dans le budget inscrit sur le dossier et si cette subvention était réellement en adéquation avec le type d'action proposée (10 000 FF pour une conférence cela paraît plutôt cher...).

**Nous avons tenté de répondre au mieux à toutes les demandes qui nous ont été adressées et espérons être plus performants encore pour la prochaine campagne.**



## ***Campagne Demain le Monde...***

### ***Analyse transversale des actions labellisées***

*Intervenante : Anne Kaboré (Programme Terre d'Avenir)*

**L'**analyse a été réalisée à partir de deux sources : le dossier de demande de label et le compte rendu de l'action. Notons que cette année, une fiche bilan était à remplir. Ceci facilite le croisement des actions et permet d'avoir une idée plus précise de l'impact quantitatif de l'action.

62 dossiers labellisés à la fin juin 2000. 17 actions n'ont pas encore fait l'objet de compte rendu à cette date. Les statistiques qui suivent prennent en compte uniquement les dossiers ayant fait l'objet d'un rapport de réalisation.

#### ► Sur les publics cibles ◀

Chaque projet labellisé peut comprendre plusieurs actions visant plusieurs publics.

On ne parle ici que des publics (cible finale) pour lesquels des actions spécifiques ont été réalisées (pas des publics intermédiaires).

Type de public	Nombre
Maternelle	2
Primaire	47
Collège	37
Lycée	23
Etudiant	3

Type de public	Nombre
Enseignant (ou en cours de formation)	7
Association	7
Le « tout public »	14
Les adultes (hors enseignants, y compris parents d'élèves et adultes visés dans leur cadre professionnels)	31

Au total 7 actions labellisées seulement ne prévoient pas « d'animation scolaire » dans leur programme.

L'animation scolaire est l'action type (le dénominateur quasi commun des actions).

Elle est suivie assez souvent d'une « exposition grand public ».

#### ***Par rapport à la campagne précédente...***

*Une confirmation :*

Le public scolaire (principalement primaire et collège), et plus globalement les jeunes, est considéré comme le public prioritaire des acteurs de *Demain le monde*.

*Une évolution :*

De plus en plus d'actions visent les publics adultes qui, de par leur profession, côtoient les jeunes dans un cadre scolaire ou non. Futurs enseignants, animateurs de centres sociaux, de centres de loisirs ou de vacances, personnel CAF, restauration scolaire.

Cette évolution explique la diversification des lieux dans lesquels se déroulent des actions d'éducation au développement. On sort du dilemme : faut-il une exposition qui tourne dans les écoles ou une exposition dans un lieu ouvert au public et donc les élèves qui se

déplacent dans ce lieu. On décide de faire les deux. Les animations et expositions tournent dans les écoles, mais l'exposition est aussi accueillie dans un lieu public significatif : principalement, les médiathèques, bibliothèques, maison pour tous, maison de quartier, MJC, Centre culturel, Centre social. Deux lieux sont « redécouverts » : les locaux IUFM et les campus universitaires (dans une perspective lien étudiant/ville et citoyen).

Plusieurs actions sollicitent les jeunes hors milieu scolaire en particulier dans le cadre des Conseils municipaux d'enfants, conseils généraux de jeunes, maison de quartier, aumônerie.

Moins d'actions tournées vers le « tout public ». On entend par-là, tous les publics en même temps (le thème semblait, entre autres, moins propice à l'aspect festif). De plus, la notion même de « tout public » est floue bien que toujours utilisée par les acteurs de l'éducation au développement. En fait le tout public est visé/touché dans les actions menées dans un cadre de type « Festival ».

*Remarque* : en même temps que l'on cherche à élargir son public, force est de constater que le gros du travail de préparation et de réflexion sur la démarche pédagogique est principalement investi dans les actions touchant directement le public jeune.

## ► Le partenariat ◀

Le dossier demande de label définit différentes catégories d'acteurs :

### ► *Associations responsables du projet* :

- 15 dossiers ont été déposés par des associations n'ayant pas eu d'actions labellisées lors de la dernière campagne DLM.
- L'établissement scolaire est très rarement lui-même porteur de l'action.
- 20 dossiers ont été déposés au nom d'un collectif (le plus souvent formel, parfois informel). Ces collectifs ont été créés à la suite de la dynamique initiée dans le cadre des campagnes DLM précédentes, ou à celle suscitée par la marche mondiale, ou à l'occasion de la thématique de la campagne Education pour tous. Dans ces cas là, la notion de partenariat est, évidemment, une donnée très forte.

### ► *Autres acteurs impliqués dans l'action* :

On passe souvent d'une catégorie à l'autre. Tout dépend de la définition du partenaire... La forme de partenariat comprend : la contribution au financement, ou valorisation, le prêt de local, ou la fonction de relais de l'information.

Sont cités (par ordre décroissant) dans l'une ou l'autre des catégories :

- Les établissements scolaires où se déroulent les actions.
- Les entités liées à la municipalité : « la ville » (service : éducation/enseignement, enfance, relations internationales, droits de l'homme, jeunesse et sport).(citée 14 fois), le centre social et culturel, la médiathèque, la bibliothèque municipale, le CROUS, la coopération décentralisée, le CODER (commission pour le développement rural), le CERCOOP.
- Le secteur « enseignement » : Inspection académique, IUFM, rectorat, DGER BCI, CDDP, CRDP, Direction de l'enseignement catholique, Centre d'étude de pédagogie.
- Les « instances représentatives » : Conseil général, Conseil régional, Conseil économique et social de région, Conseils municipaux d'enfant.

- Les « maisons » : de jeunes, de quartier, internationale, pour tous, de l'enfance, résidences personnes âgées.
- Les associations et syndicats : FEN, FCPE, SGEN-CFDT, PEEP, Confédération paysanne, Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, Centre de formation, Associations de migrants ou d'accompagnement de populations immigrées.
- Les services : Cinéma, France Télécom, Sodexho (société livraison des cantines).
- Les médias (cités une fois !).

### ► **Remarques :**

- Les entités présentées comme partenaires dans les dossiers de demande de label se transforment souvent en « public touché » dans le rapport d'exécution de l'action.
- Peu de partenaires du Sud sont impliqués directement dans la mise en place du projet. Les associations s'impliquent avec leurs partenaires du Sud habituels.
- Les dossiers de retour soulignent :
  - ✓ la qualité du travail avec les services scolaires, les CDDP, les médiathèques, les élus et maisons de quartiers, centres sociaux, maison de l'enfance,
  - ✓ la meilleure reconnaissance du milieu associatif par les municipalités ,
  - ✓ l'élargissement du partenariat au secteur non associatif, notamment avec des acteurs sociaux (facilité dans le cadre d'un travail en lien avec un « contrat de ville »),
  - ✓ l'élargissement des partenariats associatifs au niveau de la région sur un pays du Sud ,
  - ✓ la mise en place de coordination souple et permanente d'éducation au développement.

## ► La thématique ◀

### ► **Par rapport aux critères de labellisation : « contenu de l'action ».**

Le contenu des animations est le plus souvent centré sur :

La nécessité de généraliser l'accès à l'éducation de base pour tous, notamment, l'accès à l'éducation des filles et des femmes, parfois aussi des gens du voyage et des handicapés.

- Enfin quelques actions développent l'axe formation professionnelle.
- En résumé, c'est l'éducation pour tous et partout.

Ces thématiques sont abordées sous les angles :

- Valorisation des cultures locales (ici et là-bas, avant et maintenant).
- Description des conditions de vie en particulier des enfants principalement au Sud.

Peu d'actions sont donc centrées sur la rencontre des chefs d'Etat à Dakar même si le rôle du politique et la question de la citoyenneté sont parfois évoqués. Pourtant lorsque cette rencontre constitue l'axe central des actions, même à destination des jeunes, il s'avère qu'elle a un impact positif sur leur mobilisation.

Les chèques pétitions sont principalement glissés dans les dossiers de présentation des actions ou diffusés à l'occasion des réunions « grand public ».

L'axe « implication citoyenne » est de plus en plus marqué du fait du lien avec la marche mondiale qui avait fortement mobilisé, du fait des chèques pétition et des actions sur le commerce équitable et la consommation solidaire. Ce dernier thème donne lieu à des supports conviviaux très souvent utilisés en particulier lors des rencontres grand public, ou parce qu'il offre auprès des jeunes un exemple de réponse concrète à l'exercice de la solidarité.

► **Les thématiques sous-jacentes principalement abordées :**

- Les droits des enfants (et l'accroche « 10ème anniversaire de la convention des droits de l'Enfant), la marche mondiale contre le travail des enfants. C'est très souvent par cet angle qu'est abordé le sujet, et c'est ce thème qui a mobilisé de large collectif.
- Le commerce équitable.
- Le thème de la paix et la santé comme condition à l'éducation.

La plupart des actions abordent le thème de l'éducation, en général. Mais on constate une diversification des zones géographiques Sud couvertes par les exemples abordés. L'Afrique francophone reste toujours plus largement couverte, surtout pour les actions basées sur le témoignage des partenaires du Sud, ou les partenariats éducatifs Nord/Sud ou les festivals. Burkina Faso, Sénégal, Cameroun, Mali, Maroc, Côte d'Ivoire... mais aussi Inde, Tibet, Népal, Nicaragua...

► **Une contradiction entre deux constats (parfois explicites dans les rapports d'évaluation) :**

- Une mobilisation sur le même thème difficile à maintenir pendant deux ans.
- L'opportunité qu'elle donne d'aborder la première année le thème dans sa globalité, et la seconde à travers un axe thématique ou géographique plus précis.

► Les outils/supports ◀

► **Différents aspects sont à noter :**

- Une très forte utilisation des outils de la campagne.
- Moins de création d'outils pédagogiques (que dans la campagne *Demain le monde... le défi alimentaire*) ayant vocation à être largement diffusés.
- Création d'outils complémentaires pour permettre une meilleure ré-appropriation des outils de la campagne (exemples : livret de l'exposition, jeux, loto, puzzle, jeu des bulles, jeu de piste, adaptation du jeu des chaises à l'éducation, jeu de rôle, livret parcours découverte, valise pédagogique, création de catalogue, roue de la fortune de l'éducation, exposition de manuels scolaires du Sud, élaboration de plaquette pédagogique à destination des enfants et enseignants...).
- Réalisation d'outils par les publics cibles (exemples : mises en place de concours "diaporama multimédia", set de table, affiche, production dramatique, création d'un cd-rom, exposition photo, recueil de texte, fresque, reportage vidéo, site Internet, production dramatique, création d'un abécédaire).

Sur les 62 actions labellisées, seules 14 n'intègrent par d'exposition itinérante.

L'animation type est basée sur l'exposition, les vidéos et les jeux pour l'animation jeune public. Pour le public adulte sont privilégiés les expositions, conférences, chèques pétition.

De bons retours ont été exprimés sur l'utilisation des outils suivants : expositions (principalement celle de Demain le monde, Attention école, et plus rarement chemin d'école, et droit de l'enfant), le jeu de l'oie est très souvent cité comme outil particulièrement bien adapté et adaptable. Films, contes, jeux de rôle, témoignage sont utilisés comme supports complémentaires.

► **A noter encore :**

- Impact particulièrement fort des témoignages des partenaires du sud sur la situation dans leur pays, ou des personnes immigrées témoignant des difficultés liées à l'analphabétisme.
- Approfondissement du travail fait dans le cadre de correspondance scolaire.

► **Un travail dans la durée.**

Durée des actions en moyenne : 15 jours, ou sur l'année avec un temps fort (ouverture au public). Peu d'événementiel sauf autour de la convention sur les droits de l'enfant ou de festivals.

► Evaluation ◀

Globalement : Beaucoup moins de problèmes de logistique que lors de la dernière campagne DLM, un travail en partenariat bien rodé, une meilleure prise en compte du calendrier.

► **Quelques chiffres... à prendre avec des pincettes :**

Public cible	Total des élèves touchés par les actions
En primaire	35 100
En collège	9 800
En lycée	10 700
Adultes (hors enseignants)	6 280
Enseignants (formations en IUFM / enseignants responsables d'une classe où s'est déroulée une action d'EAD)	3 361

► **Remarques :**

- Toutes les actions ne sont pas terminées.
- Ce critère est purement quantitatif : il comptabilise l'ensemble des élèves d'une classe qui ont participé à une animation. Ont-ils été "touchés", sensibilisés, "éduqués" ? C'est là une question essentielle. L'outil le plus utilisé pour l'évaluation est celui du questionnaire remis avant et après l'animation (qui permet de noter l'évolution des représentations, principalement des élèves).

Malheureusement, rares sont les actions qui prévoient l'évaluation au moment de la mise en place du projet. Quant aux actions vers le grand public, l'évaluation n'est jamais prévue. Dès lors, l'impact de ces actions reste encore difficile à évaluer. (Dans cette perspective, le renvoi des chèques pétition peut-il constituer un indice ?)

Les actions sont globalement bien perçues. Voilà quelques indices qui témoignent de leur réussite :

- les animations sont demandées par d'autres établissements,
- les enseignants s'engagent pour l'année suivante,
- bonne participation aux concours,
- trop d'écoles intéressées, difficulté à faire un choix,
- prolongement du travail avec les élèves après les animations,
- mise en route de partenariat avec des écoles du Sud,
- investissement des jeunes dans le milieu associatif (14), création de club tiers monde,
- les jeunes eux-mêmes en ont motivé d'autres (impact du procédé de l'enquête),
- recherche des élèves dans les bibliothèques,
- implication des jeunes dans leur quartier , ils "ont acquis le sens de la responsabilité et une attitude critique",
- projet d'émission dans des radios locales.

#### ► **Impacts :**

- Impact important des intervenants du Sud et des communautés de migrants sur le public cible.
- Impact sur les enseignants venus du Sud (ils partent avec une autre vision des relations Nord/Sud).
- Impact positif surtout dans les écoles des quartiers défavorisés, de même pour les soirées tout public. Mais on souligne aussi une certaine difficulté à être accepté dans les écoles où il y a des problèmes sociaux, ou dans lesquelles le pourcentage d'enfants issus de familles immigrées est relativement élevé.
- Impact des actions commerce équitable (réponse concrète à la question "que faire ?")

#### ► **Concernant le public adulte :**

- Rare mais motivé.
- Echec des conférences : il faut réfléchir à un autre type de support.
- Manque de préparation des interventions auprès de ce public.
- Peu de participation des associations de parents d'élèves.
- L'exemple suivant peut être considéré comme critère de réussite : certains parents d'élèves originaires d'autres pays ont été sensibilisés à l'importance de l'éducation et ont été élus dans les conseils de parents d'élèves à la rentrée suivante.
- Par rapport aux équipes pédagogiques :

- ✓ si l'action est montée à la demande du public, les personnes sont plus motivées et l'action est plus efficace,
  - ✓ il faut favoriser la mise en relation d'établissement qui travaillent dans des domaines voisins et leur proposer de monter des formations ciblées, possible d'autant plus que les académies peuvent avoir un réseau télématique performant,
  - ✓ institutionnalisation de la collaboration avec les IUFM.
- Difficulté de s'ouvrir à des établissements où l'on n'a pas l'habitude d'intervenir, qu'il s'agisse des primaires, collèges ou lycées.
  - Nécessité de se déplacer auprès des établissements scolaires. Les courriers ne suffisent pas.
  - Difficultés lorsqu'il y a changement de direction dans les écoles.
  - Les actions rentrent souvent en compétition avec d'autres sollicitations.

#### ► **Relation avec les médias locaux :**

- Les associations sont globalement plus satisfaites (que lors de la campagne DLM précédente) de la couverture médiatique locale de leurs actions. (230 articles dans la presse locale, plusieurs annonces dans les radios locales, et 6 émissions TV).
- Mais attention ! Il n'y a pas d'acquis. Il peut y avoir une bonne couverture une année et pas de couverture du tout l'année suivante.
- A noter aussi des articles dans la presse des pays du Sud (principalement lorsque l'action se déroule dans le cadre d'un festival).

#### ► **Pour conclure...**

- Incontestablement les campagnes *Demain le Monde* (quelle que soit la thématique) offrent un cadre permanent de rencontres entre acteurs de différents milieux. Ce cadre de travail facilite les premiers contacts, fidélise les relations, favorise le travail en partenariat, et donne plus d'écho aux actions d'éducation au développement.
- Ces campagnes recouvrent une importance décisive principalement auprès des enseignants, même si la campagne Education pour tous s'est aussi ouverte sur d'autres publics adultes "relais" auprès des jeunes.
- Il est souvent rappelé la nécessité de bien situer le(s) thème(s) des campagnes dans la perspective globale du développement durable, et celle de trouver des accroches pour faire le lien avec les nombreuses autres sollicitations visant les même publics.
- Enfin, la pratique des labellisations incite à la réalisation d'actions de mieux en mieux préparées (grille proposant une méthodologie de projet), répondant aux critères de labellisation (en particulier critères de durée, partenariat, éducation et pas seulement sensibilisation, incitation à l'évaluation...)

*Certaines actions labellisées seront présentées sous forme de fiche dans la base d'échange d'expériences d'action d'éducation au développement du Programme Terre d'Avenir.*

*Programme Terre d'Avenir - 12 rue Guy de la Brosse, 75005 Paris – Tél. : 01 45 35 09 05.*

## ***Campagne Demain le Monde...***

### ***Analyse des outils pédagogiques de la campagne***

► ***L'objectif de ces ateliers :***

Améliorer les outils de la prochaine campagne par le biais d'un retour des appréciations faites par les utilisateurs des différents réseaux :

- Analyse des outils de la campagne.
- En quoi ces outils sont-ils utiles ?
- Quelle(s) amélioration(s) pourrait-on apporter aux outils de la prochaine campagne ?

<b>Outils existants</b>	<b>Outils connus</b>	<b>Outils utilisés</b>
Guide des ressources pédagogiques « Education pour tous »	Par 11 personnes	11 utilisateurs
Livret pédagogique « Education pour tous » pour les 8-12 ans ( <i>Peuples Solidaires</i> )	Par 14 personnes	13 utilisateurs
« Le tour du monde... en éducation », livret pédagogique d'accompagnement du document enfant ( <i>Peuples Solidaires</i> )	Par 9 personnes	8 utilisateurs
Exposition « Demain le monde... l'éducation pour tous ( <i>CCFD et Ritimo</i> )	Par 16 personnes	14 utilisateurs
« Demain le monde... l'éducation pour tous », livret d'accompagnement de l'exposition ( <i>CCFD</i> )	Par 8 personnes	8 utilisateurs
Posters « Enfants et citoyens » ( <i>Secours Catholique</i> )	Par 5 personnes	Aucun utilisateur
Mallette pédagogique collèges ( <i>Aide et Action</i> )	Par 8 personnes	4 utilisateurs
Mallette pédagogique primaires ( <i>Aide et Action</i> )	Par 5 personnes	4 utilisateurs
Les Clés de l'actualité ( <i>Milan Presse</i> )	Par 14 personnes	14 utilisateurs
Les clés de l'actualité junior ( <i>Milan Presse</i> )	Par 16 personnes	16 utilisateurs
Peuples en marche : « Quelle éducation pour quels citoyens ? »	Par 4 personnes	4 utilisateurs
Alternatives Economiques ( <i>Dossier spécial « l'école avenir du monde</i> )	Par 6 personnes	1 utilisateur
La revue <i>Ingénieurs Sans Frontières</i> n° 45 , dossier l'éducation des adultes dans les pays du sud	Par 5 personnes	4 utilisateurs
Vidéo « Jean-Claude, fierté d'Acadjamé » ( <i>Aide et Action</i> )	Par 9 personnes	3 utilisateurs
Vidéo objectif plein sud n° 11 ( <i>Orchidées</i> )	Par 5 personnes	2 utilisateurs
Vidéo « L'ABC du terrain et l'école et la vie » ( <i>Aide et Action</i> )	Par 9 personnes	3 utilisateurs
Exposition « Attention Ecoles » ( <i>Solidarité Laïque</i> )	Par 9 personnes	1 utilisateur

*Les chiffres qui figurent dans ce tableau font état de la synthèse de tous les ateliers et sont donc établis sur la base de 52 participants.*



► ***Autres outils utilisés dans le cadre de la campagne :***

- Chèque-pétition (outil le plus connu et le plus utilisé).
- Exposition « Chemins d'écoles » (Peuples Solidaires).
- Vidéo « Enfant travailleur » (Orcades).
- Vidéos « Sangomalo » et « L'aventure ambiguë ».
- La petite vendeuse de soleil (Médiathèque des 3 mondes).
- Jeu de l'oie (La Case).
- Vidéo « Le temps de la classe » (GRAD).
- Vidéo « Meena » (UNICEF).

► ***Identification de quelques facteurs ayant empêché l'utilisation des outils de la campagne :***

- Pas d'utilisation de la presse enfantine pour faire circuler l'information (comme cela avait été le cas avec le supplément « Okapi » pour la campagne sur le défi alimentaire).
- Manque de documentation sur les circuits alternatifs de l'éducation (la campagne était un peu trop centrée sur l'école).
- Les outils sont arrivés un peu trop tard par rapport au début de la campagne ; il y a eu, en deux ans, peu de renouvellement de ces outils et peu (ou pas) d'évaluation.
- Le problème des coûts de location s'est posé pour certains outils (exposition « Attention Ecole » par exemple).
- Problème de disponibilité pour certains outils.

► ***Quelques propositions concrètes pour l'amélioration de la conception et de l'utilisation des outils pédagogiques de la prochaine campagne :***

- Pour une utilisation plus large, penser à concevoir des outils moins ciblés scolaire.
- Trop de « propagande » ! Des outils plus neutres seraient plus faciles à utiliser.
- Un outil spécifique par public cible serait un plus.
- Le choix du thème ne permet pas toujours un éventail large d'outils.
- Penser à l'aspect ludique des outils.
- Proposer des angles d'approche très différents pour un même thème.
- Prévoir une formation pour les animateurs (sur l'utilisation des outils).
- Proposer une vidéo plus « généraliste » sur la campagne en tant que telle (pour le grand public) qui présenterait les différents angles d'approche du thème.
- Prévoir un outil que l'on pourrait utiliser avec des enfants hors des écoles (un jeu, par exemple, pour les centres de loisirs, colonies de vacances...).

## **Trois ateliers sur :**

### ***Les publics cibles, la communication, les partenariats***

#### ▶ Atelier « Publics cibles » ◀

Cet atelier visait à identifier clairement les publics que la campagne touche actuellement, ceux qu'elle a du mal à atteindre (pourquoi ?) et les démarches d'approche communes à tous ces publics (comment procéder ?).

#### ▶ ***Les différents publics identifiés :***

Hormis le public « jeunes scolarisés » (le plus facile à atteindre), le travail portera sur des publics plus difficiles à toucher :

- Relais jeune public (enseignants, animateurs...).
- Adultes en milieu professionnel (CE / Syndicats...).
- Adultes en milieu associatif (ONG et autres associations).
- « Grand public ».
- Décideurs (économiques, politiques...).
- Etudiants.

#### ▶ ***La marche d'approche :***

- Connaître les préoccupations du public cible.
- Bien connaître les spécificités du public à aborder.
- Connaître les mécanismes, le fonctionnement des publics que l'on vise (calendrier / organisation / personne-ressource / budget...).
- Choisir un moment clé propice.
- Trouver un angle d'approche réellement adapté au public que l'on souhaite atteindre.
- Avoir des relations dans le milieu que l'on souhaite toucher.
- Adapter le vocabulaire au public visé.
- Disposer d'outils pédagogiques adaptés au public cible.
- Diffuser l'information dans des publications réellement lues.
- Proposer des actions concrètes autour desquelles les gens peuvent se mobiliser facilement.

#### ▶ ***Les « plus » que la campagne peut apporter :***

- Travail en collectif (permet d'être plus crédible, plus écouté, de faire le lien, de capitaliser des expériences).

- Saisir l'opportunité que la campagne représente pour créer un événement.
- Réfléchir aux réseaux de diffusion qui existent, par outil et par public-cible (qu'est-ce que la campagne peut proposer à ce niveau ?)
- La campagne pourrait-elle proposer des formations sur la façon d'atteindre certains publics avec lesquels l'on n'a pas l'habitude de travailler ?
- Comment la campagne peut-elle être présente au niveau d'événements régionaux ou nationaux importants pour la diffusion de l'information ?
- Il est important de prendre en considération, dès le début de la campagne, tous les publics que l'on voudrait atteindre, de proposer pour chacun d'eux des outils spécifiques, et de réfléchir aux réseaux de diffusion possibles.

### ► Atelier « Communication » ◀

#### ► *Avec un travail autour de quelques questions :*

- Quelle a été votre perception de la communication pour cette campagne ?
- Qu'est-ce que cela vous a apporté ?
- Qu'est-ce qui vous a manqué ?
- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?

L'ouverture sur l'extérieur du milieu de la solidarité internationale est encore insuffisante. Peut-être qu'un bon dossier de presse faciliterait le contact avec la presse locale ? Cependant, le thème étant un thème unificateur, quelques partenariats avec des médias locaux ont pu se mettre en place.

Il manquait, pour cette campagne-là :

- Une réelle appropriation de la problématique par les collectivités locales.
- Une bonne coordination nationale au niveau de la communication.
- Des communiqués de presse.
- Une interpellation des pouvoirs publics (effet médiatique).

Les difficultés rencontrées étaient dues essentiellement à une mauvaise perception des dimensions nationales et internationales de la campagne et à une mauvaise compréhension de l'affiche et du logo.

#### ► *Trois approches de la communication autour de cette campagne :*

- **La communication au niveau national :**
  - ✓ Un manque d'ouverture sur l'extérieur du milieu associatif.
  - ✓ Une campagne pas assez relayée au niveau national (grâce à un événement particulier par exemple).
  - ✓ Il aurait fallu une interpellation des pouvoirs publics par médiatisation (dossiers de presse, communiqués).
  - ✓ On a également besoin d'un suivi de la campagne et de précisions sur le calendrier.

- **La communication interne :**

La communication interne a été plutôt satisfaisante même s'il y a eu une mauvaise compréhension concernant l'utilisation du chèque (qui ne devait pas être présenté aux enfants).

- **La communication locale :**

✓ Il manque encore le « réflexe presse » et l'élaboration de relations sur le long terme avec la presse par les groupes locaux n'est pas encore passée dans les mœurs.

✓ Il est difficile de faire passer l'information au niveau des médias sur le plan local, ou alors l'information est incomplète ou déformée.

► Atelier « Partenariat » ◀

► **Travail autour de quelques questions de départ :**

- Qu'est-ce qu'un partenaire ?
- Conditions de réussite et facteurs de blocage d'un partenariat.
- Comment s'ouvrir à d'autres partenariats ? (Quels autres types de partenariat peuvent se mettre en place ?).

► **Une définition :**

Partenaires : associations, institutions, collectifs ou personnes qui mettent en commun des moyens (humains, logistiques, financiers) pour réaliser un projet commun en responsabilité partagée.

► **Critères d'un partenariat réussi :**

- Respect du rythme de chacun (« ce qui est important, c'est d'y arriver ensemble »).
- Respect de l'identité de chacun.
- Convention de partenariat (formalisation par écrit des droits et devoirs de chacun).
- Bilan intermédiaire pour réadapter les rôles de chacun si nécessaire.
- Travail sur la réciprocité et les échanges.
- Définition d'objectifs précis (avoir une méthodologie).
- Faire l'effort de bien connaître son partenaire avant de s'engager dans le projet.
- Faire circuler l'information en réseau.

► **Facteurs de blocage :**

- Ceux qui tirent la couverture à eux (auto-promotion d'une seule association par exemple).
- La mauvaise répartition des tâches.
- Le non-respect de la convention initiale.
- Une mauvaise communication.
- Une mauvaise coordination.
- Un mauvais rapport à l'argent.

### ► *Comment s'ouvrir à d'autres partenariats ?*

- Choisir ses partenaires en fonction des thèmes ou d'un projet.
- Sortir de son association, connaître ce qui existe dans son environnement (presse, documents, forums...).
- Aller vers les collectifs.
- Avoir une réelle volonté politique d'aller vers les autres, mieux les connaître et se faire connaître.
- Accepter les compromis.

#### ► La campagne *L'éducation pour tous* et les suites à donner ◀

(Roland Biache, LFEEP)

Les thématiques des campagnes, telles que nous les avons conçues jusqu'à maintenant, ont une durée de vie d'environ deux ans. Ensuite, nous le savons, les groupes locaux ont tendance à s'essouffler un peu. Nous sommes donc très partagés sur les suites à donner pour cette campagne. Les enjeux ayant été posés, il est dommage de n'assurer qu'un « service après-vente » minimum. Après le temps fort prévu en novembre 2000, le comité de pilotage se donnera environ un an pour mettre en place une nouvelle campagne.

La campagne a eu les contacts nécessaires avec la nouvelle équipe de la Direction des relations et de la coopération internationale mais cette équipe n'a émis qu'une vague circulaire. Les responsabilités semblent se diluer au niveau du ministère, c'est pourquoi le lobby doit continuer. Le problème des moyens va toutefois se poser.

## Soirée-débat sur le thème de la Paix

*Intervenants : Jean-Marie Muller, écrivain, militant et membre fondateur du Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN), et un représentant de l'association Ecole de la paix.*

**N**ous vivons dans des sociétés largement dominées par une culture de violence, une idéologie de la violence nécessaire, légitime et honorable. Ainsi, la culture militaire, et celle des armes sont encore très présentes et pèsent un poids bien lourd sur notre mentalité collective (milliards investis chaque année dans l'armement ; symbole fort de l'épée dans toutes les traditions). Dans un tel contexte, la non-violence apparaît comme largement discréditée.

### ► **Quelques définitions :**

La violence n'est ni le conflit (un moment incontournable de nos relations à autrui, de la construction de notre propre personnalité), ni l'agressivité (qui, selon l'étymologie, « fait avancer vers » et permet de mobiliser notre force de combativité), ni la lutte (moment nécessaire pour apporter une solution au conflit), ni la force ; la violence est d'une toute autre nature.

Dans violence, il y a viol et l'œuvre de la violence, c'est la mort (même si toute violence ne va pas jusqu'au meurtre). La violence n'est pas animale, elle est inhumaine, elle est toujours un malheur, un échec.

Jusqu'à présent, nous avons pensé l'universel à travers la violence et cela a été un échec total : l'histoire montre que la violence n'a fait que détruire l'humanité... Soyons donc réalistes : essayons autre chose, essayons la non-violence !!

### ► **Débat :**

**Q :** Pourquoi n'y a-t-il pas de relais au niveau de l'éducation nationale sur ces questions-là ?

**R :** Les clubs UNESCO sont les seules structures reconnues au sein de l'éducation nationale. Il y a cependant une très forte demande des enseignants et des écoles auprès de « écoles de la paix » mais le problème des crédits se pose très vite ! On ne peut pas toujours proposer quelque chose, faute de moyens.

**Q :** L'éclairage apporté sur les termes était intéressant mais quelle nuance peut-on faire entre non-violence et paix ?

**R :** La paix est souhaitée et souhaitable mais la non-violence explicite clairement le fait de refuser de continuer à croire que la violence mène à la paix. La non-violence est la condition de la paix.

La non-violence est une prise de conscience de ce désir de violence présent en nous et contraire à notre humanité. C'est aussi refuser de se laisser aller à ce désir. C'est refuser de justifier sa propre violence ou celle des autres.

Ainsi, afficher la non-violence permet de renverser les rôles, c'est au pouvoir de justifier sa propre violence à mon encontre (Gandhi et la marche du sel : « *si quelques milliers d'anglais peuvent dominer quelques millions d'indiens, c'est dû plus à la violence des anglais qu'à la passivité des indiens* »).

Notre société ne s'est donnée que des instruments de violence pour résoudre les crises, ne serait-il pas temps de proposer autre chose, de se mobiliser car « on ne peut pas faire de l'humanitaire et du développement en ignorant les pratiques de résolution non-violente des conflits ».

**Q :** Le concept de la non-violence est très intéressant mais comment convaincre les personnes que vous formez à ne pas répondre par la violence à la violence ?

**R :** Quand des hommes estiment qu'ils n'ont pas d'autre choix que la violence, nous ne condamnons pas. Nous ne nous posons pas en donneur de leçons mais nous pensons que ce n'est pas le meilleur choix stratégique. Nous posons la question d'un point de vue réaliste : la violence est-elle la meilleure réponse à apporter ? Le choix de la violence n'est pas un choix rationnel, il exprime seulement une volonté désespérée d'exister.

### **Contacts :**

MAN, 21ter, rue Voltaire, 75011 Paris – Tél/Fax : 01 43 79 79 85 – e.mail : [manco@pop.multimania.com](mailto:manco@pop.multimania.com)

Ecole de la Paix, 7 r. Très Cloîtres, 38000 Grenoble - Tél : 04 76 63 81 41 - e.mail : [ecole@ecoledelapaix.org](mailto:ecole@ecoledelapaix.org)

## **Présentation de la campagne**

### **« Pour l'école, consommons éthique ! »**

### **du collectif "De l'éthique sur l'étiquette"**

*Intervenante : Coralie Hermeloup (Artisans du Monde).*

**En** février 2000, le collectif « De l'éthique sur l'étiquette », qui rassemble 53 organisations, associations et syndicats confondus a lancé une nouvelle campagne intitulée « Pour l'école, consommons éthique ! ». Cette campagne a un double objectif :

- Dans un premier temps, faire entrer la consommation éthique à l'école en faisant pression sur les mairies.
- Puis s'adresser aux entreprises de la distribution pour qu'elles aussi s'engagent dans la construction d'un label social en respectant et en faisant respecter les droits de l'homme au travail.

Cette campagne a été lancée suite à un décret de loi (la loi Le Texier) paru en 1999 et qui incite les écoles à ne pas consommer de produits fabriqués par des enfants.

Dans un premier temps, la campagne se mobilise par le biais des médias pour informer les mairies et leur proposer de s'engager en faveur d'une consommation éthique en demandant des garanties à leurs fournisseurs. Aujourd'hui, ce sont 41 mairies qui se sont engagées et 51 qui disent souhaiter le faire.

Le deuxième objectif que la campagne s'est donnée, c'est d'informer au maximum le

grand public pour qu'il fasse pression sur les entreprises de grande distribution afin qu'elles aussi s'engagent dans la construction d'un label social. C'est par le biais d'un classement de 14 grandes enseignes (le carnet de notes) que cette pression peut se faire.

Aujourd'hui, il n'y a aucun moyen de certifier qu'un produit est fabriqué dans des conditions correctes et le collectif œuvre pour qu'une instance de contrôle indépendante vérifie l'application d'un code de conduite, réellement conforme aux normes fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Il est également nécessaire d'intégrer ce label social dans le contexte local, c'est pourquoi les organisations de solidarité internationale du collectif doivent se mobiliser sur le terrain pour mettre en place des mesures d'accompagnement (crèches, écoles...). Les choses doivent se mettre en place de façon progressive car les usines ont aussi besoin d'un temps d'adaptation.

La difficulté, pour les groupes locaux cette année, a été de gérer deux campagnes en une seule. C'est pourquoi l'année prochaine, la campagne axera son travail sur les mairies, pour les inciter à « consommer éthique » et ce, dans tous les domaines.

#### **Contact :**

*Coralie Hermeloup, Artisans du Monde, Collectif De l'éthique sur l'étiquette - 3, rue Bouvier, 75011 Paris - Tél : 01 43 72 37 37 - Fax : 01 43 72 36 37 - e.mail : [ethique@wanadoo.fr](mailto:ethique@wanadoo.fr).*

## **Présentation d' « Ecoles du Monde », événement national de la campagne Demain le monde... l'éducation pour tous**

*Intervenants : Roland Biache (Ligue Française de l'enseignement et de l'éducation populaire), et Patrice Bédouret (Solidarité Laïque).*

**Le** projet *Ecoles du monde* se veut un événement national pouvant clôturer la campagne au moment du salon de l'éducation (du 22 au 26 novembre 2000). C'est un projet d'une grande ampleur mais, il subsiste quelques difficultés :

- Le projet est très, peut-être trop ambitieux.
- Il y a encore des incertitudes liées au financement.

Pour ces raisons, nous avons décidé de faire quelque chose à plus petite échelle (100 m<sup>2</sup> au salon de l'éducation au lieu des 500 m<sup>2</sup> prévus initialement).

« *Ecoles du monde* », le projet initial : il s'agissait de reconstituer, sur 500 m<sup>2</sup>, un village grandeur nature avec 4 ou 5 classes de différents continents et des animations spécifiques pour chacune de ces classes. Ce village aurait pu circuler de régions en régions. Ce projet n'est pas définitivement abandonné mais, pour le moment, nous avons

pris la décision de monter quelque chose de plus modeste, des animations plus adaptées aux moyens financiers dont nous disposons en intégrant davantage les outils de la campagne.

*Une proposition du comité de pilotage :* Cette proposition a été imaginée à Chamrousse même, au moment des discussions sur l'événement national.

Lancer, le 20 novembre 2000 (journée des droits de l'enfant) un concours de chansons, un peu partout en France. Les textes de ces chansons seraient écrits sur la mélodie de la chanson « *Tous le droit* » avec un thème commun se rattachant à l'éducation. La parution des résultats de ce concours pourrait avoir lieu le 21 juin 2001, jour de la fête de la musique, où des chorales, partout en France, chanteraient la chanson « gagnante ».

Cette proposition dépend, encore une fois, des financements, qui ne sont pas acquis à ce jour.

### ► La Semaine de la Solidarité Internationale ◀ (Annie Simon, CRID)

En 1998, la Semaine de la Solidarité Internationale a fait son « galop d'essai » la troisième semaine du mois de novembre, juste après la semaine « Demain le Monde ». Le concept ayant relativement bien marché, le projet a été relancé en 1999 avec une demande de soutien auprès du MAE (Ministère des Affaires Etrangères) qui a accepté de soutenir cette deuxième Semaine de la Solidarité Internationale.

Il y a eu 200 événements en 1999, les réseaux se sont bien mobilisés, l'attente étant bien réelle. Pour l'année 2000, la Semaine de la Solidarité Internationale sera une « grosse semaine » (du 18

au 26 novembre 2000) et nous allons proposer toute une série d'outils pédagogiques nouveaux ou « rajeunis » (tract, nouveau logo...). Cette semaine constitue un moment essentiel de l'année.

Il n'y a pas de thématique spécifique afin que chacun puisse faire ce qu'il souhaite mais, cependant, quelques critères sont à respecter :

- Pas de collecte de fonds.
- Pas de « misérabilisme ».
- Pas « d'aventure humanitaire ».

#### **Contact :**

*Hanna Allouch, Semaine de la Solidarité Internationale, c/o CRID - 14, Passage Dubail, 75 010 Paris –  
Tél. : 01 44 72 07 71 - Fax : 01 44 72 06 84 - e.mail : lasemaine@lasemaine.org.*



## **Synthèse des deux ateliers de réflexion sur les critères qui font qu'un thème est un "Bon thème de campagne"**

### ► **Objectif :**

Dégager des critères pour le choix d'un thème pour la prochaine campagne *Demain le monde*, faire des propositions de thème et les passer au « crible » des critères de choix définis.

### ► **Quelques critères de départ incontournables (cadre général et critères des pouvoirs publics) :**

- Thème en rapport avec la solidarité internationale.
- Thème commun aux organisations de solidarité internationale et autres familles associatives.
- Thème déclinable en objectifs opérationnels.
- Thème en lien avec une actualité (communication / lobby).
- Thème porteur d'éducation au développement déclinable en outils pédagogiques (modification des comportements / lutte contre les préjugés).

### ► **Quelques critères de choix ayant émergé suite aux débats dans les deux ateliers :**

- Thème facile à concrétiser.
- Thème donnant accès à une « porte d'entrée » vers les programmes scolaires.
- Thème favorisant les liens Nord-Sud sur des problématiques communes.
- Thème permettant un travail en amont avec les partenaires du sud pour une définition précise de la campagne.
- Thème permettant de renforcer les liens avec les autres familles associatives.
- Thème partant des préoccupations des publics cibles ici pour sensibiliser sur ce qu'il se passe là-bas.

### ► **Quelques propositions de thèmes et leurs déclinaisons possibles :**

- Le droit au travail (chômage, délocalisation, travail formel / informel, droit syndical, formation, exclusion, immigration, sans-papiers...).
- La paix (commerce des armes, réconciliation, pardon, justice, violence...).
- Le développement durable (les énergies, les technologies nouvelles, le respect de l'environnement, les changements climatiques, l'économie, le social, l'éthique).
- La santé (le sida, le paludisme, l'accès aux soins, la durée de vie, les vaccinations, l'hygiène, l'environnement...).

## **Conclusion... Et si on se disait tout ?**

### **► Un bilan... à chaud ! ◀**

Le comité d'organisation des rencontres « *Demain le Monde* » de Chamrousse, toujours à votre écoute, a souhaité vous donner l'occasion de vous exprimer en direct, à la fin de votre séjour, en vous proposant de « classer » vos impressions en 3 rubriques, retranscrites ici telles que vous les avez exprimées, pour plus de transparence...

#### **► Ce que vous avez apprécié :**

- ✓ La logistique de l'ensemble de l'accueil.
- ✓ La possibilité d'accéder aux autres modules.
- ✓ Le rapport sur la conférence de Dakar.
- ✓ Le respect des horaires.
- ✓ Le travail des animateurs, leur jeunesse, leur énergie.
- ✓ La façon humoristique de dire les choses.
- ✓ La qualité de la formation qui a su lier une réflexion large à l'action.
- ✓ Le mélange inter associatif.
- ✓ Le cadre et l'ambiance qui régnait.
- ✓ Le travail en petits groupes et les synthèses.
- ✓ La soirée sur le thème de la paix.
- ✓ L'organisation bien rodée.
- ✓ La restitution transparente et objective de la campagne.
- ✓ La réflexion sur le prochain thème et les critères de choix.

#### **► Ce que vous avez regretté :**

- ✓ Ne pas repartir avec de nouveaux outils.
- ✓ La suite du travail de lobby pour le chèque pétition n'a pas été vraiment concrétisée.
- ✓ Il manquait des temps libres, informels.
- ✓ Un programme trop chargé par rapport au temps imparti.
- ✓ Le manque de supports visuels variés et clairs.
- ✓ Les synthèses parfois escamotées.
- ✓ Le peu d'échos, dans les médias, d'un tel rassemblement.
- ✓ Les partenaires du sud n'ont pas eu l'espace de parole suffisant.
- ✓ Il n'y a pas eu d'échanges d'expériences sur l'utilisation des outils de la campagne.
- ✓ Un langage parfois compliqué.
- ✓ Un manque de méthode pour certaines animations.
- ✓ Trop de temps consacré au public scolaire.
- ✓ Des discussions pas assez cadrées dans les groupes de travail.
- ✓ L'information sur les invitations paraissait ambiguë (tout a tourné autour de la campagne « *Demain le monde* » et pas vraiment autour de l'éducation au développement).

#### **► Vos propositions :**

- ✓ Plus de temps pour des rencontres informelles.
- ✓ Une meilleure prise en compte des nouveaux venus qui ne savaient pas forcément tout des campagnes précédentes.
- ✓ Un affichage de tous les sigles et abréviations utilisés.
- ✓ Une information plus précise sur ce que sont ces rencontres.
- ✓ Un temps de travail par région.
- ✓ Plus de travail en petits groupes.
- ✓ Plus de débats de fond.
- ✓ Une présence plus massive des partenaires du sud.
- ✓ La possibilité de recevoir les actes des autres modules présents à Chamrousse.

## ► Une évaluation... à froid ! ◀

*Une fiche d'évaluation rose avait été remise à chacun d'entre vous. Nous avons lu avec intérêt toutes vos remarques, critiques et propositions et, nous essaierons d'en tenir compte au maximum pour nos prochaines rencontres.*

Vous avez presque tous été très satisfaits par quelques aspects pratiques concernant l'organisation de l'accueil, les repas, le cadre, jugé « sublime », même si beaucoup ont regretté le fait de ne pas avoir pu en profiter davantage. En revanche, les locaux vous ont paru trop exigus et vous avez déploré la promiscuité dans les chambres... Promis, on essaiera de faire mieux la prochaine fois.

Vous avez été assez moyennement satisfaits par l'organisation des séances plénières par manque d'analyse poussée et de synthèse et vous auriez préféré plus de travaux en petits groupes. L'organisation et l'animation des ateliers ont été plutôt bien perçus mais vous avez regretté la trop grande taille des groupes où certains se donnaient un peu trop la parole.

Les soirées vous ont donné presque entière satisfaction, la soirée « jeux » et la soirée sur le thème de la paix en particulier.

Le bilan de la conférence de Dakar semble vous avoir laissé une impression mitigée, une sensation d'inachevé même si le fond vous a passionné. Vous avez trouvé que l'exposé constituait une bonne base d'informations mais il a manqué une analyse un peu plus poussée.

La séance plénière sur les labels et la méthodologie de sélection a été globalement plutôt appréciée pour sa clarté, sa précision et

son analyse fine (qualifiée de remarquable travail scientifique !)

L'atelier « réflexion sur les démarches pédagogiques » vous a paru nécessaire et intéressant mais un peu redondant, il aurait peut-être fallu imaginer une autre formule pour que vous n'ayez pas l'impression de refaire la même chose avec le public jeune puis avec le public adulte.

Vous avez presque tous été moyennement satisfaits par les trois ateliers (Analyse des outils pédagogiques de la campagne - Public Cible / Communication / Partenariat - Critères pour un bon thème de campagne), car vous avez regretté plus d'une fois le manque de synthèse en plénière, le manque de temps pour les échanges d'expériences. Vous avez en revanche beaucoup apprécié le travail en petits groupes, mais regretté parfois, certaines interventions trop directives ou inductives des animateurs et des analyses jugées parfois un peu superficielles.

L'exposé « Ecoles du monde » a été peu apprécié. Vous avez souligné le manque de préparation, l'impression de désordre qui en a résulté, le manque d'informations au préalable et le manque de transparence. Certains ont été déçus que le projet initial soit laissé de côté.

Globalement, vous vous dites très satisfaits par ces rencontres, l'ambiance sympathique qui y régnait et vous souhaitez revenir !

### ***Morceaux choisis, ou... c'est vous qui le dites !***

- « *Animateurs supers sympas. Merci pour cet excellent séjour !* »
- « *Beaucoup d'humour et d'énergie des animateurs et autres participants* »
- « *Je regrette le langage jargon qui ne traduit pas fidèlement les idées émises* »
- « *Une bonne organisation et du dynamisme mais une sensation d'inachevé du fait de la non tenue des temps de synthèse en plénière* »
- « *Bonne ambiance et contacts riches* »
- « *Mais où est passé le vrai José Bové ?* »

## **Annexe**

### ► Projet de résolution sur le soutien de l'éducation au développement en Europe ◀

Le Comité de liaison des ONG de développement auprès de l'Union européenne (CLONGD-UE), qui représente 900 ONG européennes, estime qu'une telle résolution devrait reprendre les six points suivants :

- Renforcer la coopération entre les différents acteurs du secteur public et la société civile dans le domaine de l'éducation au développement.
- Rappeler aux institutions de l'Union européenne et aux Etats-membres la nécessité de réaffirmer leur soutien au travail de sensibilisation du public sur les questions de développement par la société civile européenne.
- Garantir à tous les niveaux des ressources financières et institutionnelles adéquates pour l'éducation au développement.
- Etablir des structures de dialogue avec la société civile sur le plan national et européen afin d'optimiser la contribution de l'éducation au développement.
- Encourager les échanges d'information et d'expériences entre les praticiens des différents Etats-membres.
- Adopter et renforcer les politiques d'éducation au développement sur le plan national et européen pour intégrer l'éducation au développement dans les différents départements concernés du gouvernement ou des DG.

#### **Contact :**

*Julie Biro, Plate-forme française des ONG auprès de l'Union européenne - 14, Passage Dubail, 75010 Paris -  
Tél. : 01 44 72 92 53 – e.mail : [animation@pfff-ong-europe.org](mailto:animation@pfff-ong-europe.org) – site web : [www.pfff-ong-europe.org](http://www.pfff-ong-europe.org)*

## ***Sigles et abréviations***

ACP	Afrique Caraïbes Pacifique
ALA	Amérique Latine
BAFA	Brevet d’Aptitude aux Fonctions d’Animateurs
BAFD	Brevet d’Aptitude aux Fonction de Directeur
CCFD	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CDDP	Centre Départemental de Documentation Pédagogique
CE	Comité d’Entreprise
CEL	Contrats Educatifs Locaux
CERCOOP	Centre de Ressources de la Coopération décentralisée
CLID	Centre Lorrain d’Information pour le Développement
CLONGD/UE	Comité de Liaison des ONG de développement auprès de l’Union européenne
CODER	Commission pour le Développement Rural
CRDP	Centre Régional de Documentation Pédagogique
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CUE	Commission de l’Union européenne
DGER-BCI	Direction G <sup>ale</sup> de l’Enseignement – Bureau de la Coopération Internationale
DLM	Demain le Monde
EAD	Education au Développement
FCPE	Fédération des Conseils de Parents d’Elèves
FDH	Frères des Hommes
FEN	Fédération de l’Education Nationale
FEP	Fédération de l’Enseignement Privé
GRAD	Groupe de Réalisations Audiovisuelles pour le Développement
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
LFEEP	Ligue française de l’Enseignement et de l’Education Permanente
MAN	Mouvement pour une alternative non violente
MEDA	Programme de l’union européenne pour l’appui aux pays de la zone
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
OIT	Organisation International du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PECO	Pays d’Europe Centrale et orientale
PEP	Pupille de l’Enseignement public
PPF	Plate-forme française des ONG auprès de l’Union européenne
PTA	Programme Terre d’Avenir
RITIMO	Réseau d’Information Tiers Monde
SGEN	Syndicat Général de l’Education Nationale
SSI	Semaine de la Solidarité Internationale
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l’Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l’Enfance
ZEP	Zone d’Education Prioritaire

# ***Compte-rendu du module***

## **Mobilisation des associations de solidarité internationale face à la mondialisation**

### ***Co-organisé par :***

- **Le CRID**
- **SOLAGRAL**
- **Le Forum de Delphes**

### ***Introduction***

**La** mondialisation n'est pas à proprement parler un sujet qui soit une spécificité du CRID. Pourtant, la déclinaison néolibérale de cette mondialisation est désormais au cœur de bien des questionnements et réflexions en son sein, car elle touche de plein fouet les partenaires et les projets que les membres du CRID soutiennent dans les pays du Sud et de l'Est.

Partant du développement des transnationales, elle s'est rapidement immiscée dans les politiques économiques et sociales au niveau mondial, et plus globalement dans tous les champs des sociétés, générant des exclusions en nombre de plus en plus massif.

Le CRID et ses membres, impliqués depuis parfois quarante ans dans des relations durables avec des partenaires en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe de l'Est, ont ainsi pu constater les effets des politiques néolibérales imposées à l'échelle planétaire. Et chacun d'eux, dans son domaine de compétence, a commencé à réagir.

En outre, depuis 1998 et la mise en échec de l'Accord multilatéral sur l'investissements, de nouveaux mouvements citoyens ont vu le jour, favorisant une expression citoyenne jusque là inédite.

Quelle doit être la prochaine étape dans la mobilisation des ASI ? Comment favoriser une plus grande cohésion de notre milieu, sur des questions qui souvent divisent ? Comment prendre position et éventuellement collaborer avec d'autres mouvements ?

C'est notamment à l'éclaircissement de ces questions qu'entendait contribuer ce module...

## **Atelier**

### **Agriculture et sécurité alimentaire : Les enjeux de la mondialisation**

*Animateur : Yannick Jadot (SOLAGRAL) - Intervenants : François Escoffier (Peuples Solidaires) et Jean-Pierre Rolland (SOLAGRAL).*

**L'**agriculture demeure aujourd'hui un enjeu essentiel pour les sociétés du Nord comme pour les sociétés du Sud. Au-delà de la production d'aliments et de matières premières, elle répond à des choix de société qui diffèrent d'un pays à l'autre. Ainsi, l'agriculture correspond également à des objectifs de sécurité alimentaire, d'environnement, d'emploi, d'aménagement du territoire...

Du fait de son importance économique et sociale, le secteur agricole a bénéficié et continue de bénéficier d'un soutien important de l'Etat, notamment dans les pays occidentaux. Or la mondialisation des échanges touche aussi l'agriculture. Une faible partie de la production agricole est concernée par le commerce international. Mais c'est largement cette partie, qui fait l'objet d'une âpre concurrence entre grands pays exportateurs, qui est aujourd'hui à l'origine des réformes de libéralisation des politiques agricoles. Déjà la Banque mondiale et le FMI, via les programmes d'ajustement structurel, ont conduit les pays en développement à libéraliser fortement leur secteur agricole et à l'ouvrir à la compétition internationale.

L'agriculture, exclue jusqu'en 1986 des négociations commerciales du GATT, s'inscrit depuis dans un double processus de libéralisation des échanges et de réforme des politiques de soutien. L'accord de Marrakech signé en 1994 entraîne de profonds changements dans la capacité des pays à mettre en place des politiques volontaristes en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, qui relevaient auparavant de la souveraineté nationale. Conformément à cet accord, de nouvelles négociations se sont

d'ailleurs engagées en 2000 dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour poursuivre le processus de libéralisation.

Le secteur agricole est de moins en moins considéré comme un "secteur à part". Ceci implique de nombreuses questions notamment à l'approche des futures négociations :

- ✓ Premièrement, étant donné que le choix de politique agricole correspond à un choix de société, doit-il être discuté à un niveau international à l'OMC ou ne dépendre que de la souveraineté nationale ?
- ✓ Deuxièmement, si l'agriculture n'est plus un secteur à part et fait l'objet de négociations internationales, doit-on élargir les discussions aux politiques nationales interférant avec le commerce agricole, notamment celles relatives à la sécurité alimentaire, à l'environnement, au social, aux droits de propriété intellectuelle... ?
- ✓ Troisièmement, la mondialisation des échanges a entraîné une concurrence accrue des exportations des pays occidentaux sur les marchés des pays importateurs et notamment des pays en développement. Et, du fait de normes de production toujours plus restrictives et de l'évolution des habitudes de consommation, de plus en plus de produits déclassés et de sous-produits très compétitifs sont exportés vers les pays à bas pouvoir d'achat. Ceci décourage à la fois les productions locales et les échanges régionaux. Comment prendre en compte

les intérêts de ces pays en matière de sécurité alimentaire et de développement au moment de la définition des politiques agricoles des pays exportateurs ?

- ✓ Quatrièmement, la libéralisation des échanges et la réforme des politiques agricoles ne permettent pas d'assurer un approvisionnement régulier, en quantité, en qualité et en prix pour les pays en développement qui connaissent un déficit en produits vivriers. Or la souveraineté alimentaire est le souci majeur de ces pays. Comment répondre à ce défi ? Quelle est aujourd'hui la capacité des pays en développement à mettre en œuvre une politique de sécurité alimentaire ?
- ✓ Enfin, alors que les exportations agricoles sont essentielles pour de nombreux pays en développement, il existe encore d'importantes restrictions à

l'entrée sur les marchés développés et celles-ci sont renforcées par le développement de normes techniques et sanitaires excluant en premier lieu les produits des pays les moins avancés. De plus la mondialisation n'a pas permis de réguler les cours internationaux et ce toujours en défaveur des pays les plus pauvres. Face à la demande légitime de ces pays de développer leurs échanges et d'augmenter leurs recettes d'exportation, peut-on à la fois défendre leur développement et limiter leur accès à nos marchés ?

Cet ensemble d'interrogations pose la double question de la place laissée à une agriculture citoyenne et multifonctionnelle, ainsi que des enjeux des négociations à l'OMC.



## **Atelier**

### **Les questions sociales et environnementales dans le commerce mondial**

*Animateur : Pierre Castella (SOLAGRAL) - Intervenants : Jean-Philippe Teboul (Max Havelaar France), Susan George (Observatoire de la mondialisation), Bruno Rebelle (Greenpeace France) et Tristan Le Cotty (SOLAGRAL).*

#### ***Une mondialisation des marchés qui renforce la primauté du droit commercial multilatéral...***

Longtemps l'ouverture des frontières a consisté à harmoniser les protections douanières entre Etats membres du GATT. Ce processus a pris une autre dimension en 1995 avec la création de l'OMC. Les Etats membres de l'OMC doivent désormais éviter toute politique intérieure qui limiterait les échanges internationaux (barrière non tarifaire) ou introduirait une distorsion dans ces échanges (en favorisant un pays par rapport à un autre, une technologie par rapport à une autre, etc.). Les réglementations

sociales et environnementales doivent donc tenir compte de ce que l'OMC permet ou interdit.

Les règles de l'OMC sont d'autant plus opérationnelles qu'elles sont appliquées par le biais de l'organe de règlement des différends, c'est-à-dire le tribunal international de l'OMC, qui peut soumettre les Etats à des sanctions financières. Cette spécificité de l'OMC risque d'inciter les Etats à s'aligner sur le droit multilatéral commercial beaucoup plus vite que sur le droit non commercial.

#### ***... mais qui génère de vives tensions avec le respect de normes environnementales et sociales.***

Or, avec la libéralisation des marchés, certaines dérives en matière d'environnement (pollution, surexploitation des ressources), de santé ("vache folle", bœuf aux hormones) et de droits sociaux (zones de non-droits, non-reconnaissance syndicale) ont souligné la défaillance des marchés dans la poursuite de l'intérêt collectif. En réponse à ces dérives, de nouvelles références et de nouveaux engagements internationaux ont été progressivement adoptés en faveur du développement durable : Accords

multilatéraux sur l'environnement (AME) et conventions sur le droit du travail à l'OIT en particulier. De fait, l'émergence d'un droit multilatéral non-commercial s'est révélée source d'interférences, voire d'incompatibilités, avec les règles de l'OMC. Ces conflits, ou cette indétermination, ne profitent pas forcément aux intérêts socio-environnementaux, tant que l'organe de règlement des différends de l'OMC ne reconnaît que sa propre législation.

#### ***L'environnement et le social en amont du produit fini.***

Le conflit de législation entre normes sociales ou environnementales et régulation de l'OMC est particulièrement flagrant dans le cas des

procédés et méthodes de production (PMP). Ceux-ci ne sont pas reconnus comme critère pertinent de distinction de deux produits à

l'OMC, puisque seul le produit fini compte dans l'échange commercial. Un pays importateur ne peut donc pas refuser un produit au motif des PMP de ce produit, ni exiger d'un pays exportateur qu'il mette en place un système de traçabilité ou d'étiquetage fondé sur les PMP. Si l'on juge que la façon dont sont obtenus les produits (conditions de

travail, effets environnementaux externes, etc.) est un critère de décision légitime, il est opportun de réfléchir à une prise en compte à l'OMC des PMP, même s'il existe des risques de discrimination arbitraire, en particulier au détriment des pays à technologie environnementale peu développée.

### ***Deux enjeux spécifiques à l'environnement : les droits de propriété intellectuelle sur le vivant et le principe de précaution.***

L'accord de l'OMC sur "la brevetabilité du vivant" exige que les Etats adoptent un système de protection de la propriété intellectuelle sur les inventions, y compris sur les organismes vivants, notamment les semences agricoles. Cet accord a pris de vitesse les débats éthiques sur l'appropriation intellectuelle du vivant, les débats politiques sur les droits des agriculteurs et des peuples autochtones liés aux ressources génétiques et, en partie, les débats économiques sur les situations de monopoles excessifs.

Le protocole Biosécurité est une avancée indéniable dans l'intégration du principe de précaution dans les échanges d'OGM, mais l'articulation entre les règles de l'OMC et celles du protocole reste à construire. En effet, selon les règles de l'OMC en vigueur, un Etat ne peut interdire l'entrée d'un produit sur son territoire que s'il apporte la preuve scientifique du risque associé au produit. Cela réduit les possibilités de choix nationaux face aux problèmes environnementaux lorsque l'information fait défaut.

### ***Clivage Nord-Sud à Seattle sur l'intégration de normes socio-environnementales à l'OMC.***

Parmi ceux qui défendent les réglementations sociales et environnementales, certains considèrent qu'il faut désengager l'OMC des questions non strictement commerciales ; d'autres estiment au contraire qu'elle doit inclure des clauses sociales et environnementales plus fortes.

La conférence de Seattle a confirmé ces fortes divergences de positions entre partenaires du développement au Nord et représentants du Sud face à l'intégration de « normes » ou de « conditionnalités » liées à l'environnement ou aux droits sociaux.

Déjà, à la Conférence ministérielle de Singapour en 1996, la mise en place d'un groupe de travail sur les normes sociales, proposé par certains pays développés, avait été violemment rejetée par les pays en développement (PED). L'échec de la

Cette position, qui demeure un blocage essentiel à la poursuite des négociations, s'expliquent à la fois par les craintes de l'émergence d'un néo-protectionnisme et par un refus de la passivité face à la mise en place de stratégies du Nord.

### ***Les alternatives à la régulation globale.***

Les partisans du refus du lien entre régulation commerciale et normes socio-environnementales prennent aussi appui sur l'expérience des politiques volontaristes qui se sont développées depuis les années 1970.

favoriser les importations venant de pays dont le cadre réglementaire respecte certains critères environnementaux et sociaux, tels que le respect de conventions de l'OIT. Une des principales critiques de tels dispositifs bilatéraux porte sur leur instrumentalisation au service des intérêts de la politique étrangère gouvernementale. Mais ces

Au niveau bilatéral, le système de préférences généralisées (SPG) permet à un Etat de

pratiques volontaristes se retrouvent surtout au sein de la société civile et des entreprises sur la base du triptyque consommateur-producteur-investisseur.

Des associations de consommateurs ont pris à leur charge dans les pays développés de rendre le commerce international plus « équitable » dans la répartition de la valeur ajoutée entre (petits) producteurs au Sud et (gros) acheteurs au Nord et dans le respect de l'environnement. Des filières de distribution alternatives se sont développées dans le secteur de l'agroalimentaire et de la confection. Outre l'assurance d'une consommation contribuant effectivement au développement durable, ces filières permettent accessoirement de sensibiliser, sur

### ***Un débat à entrées multiples.***

Au total, les stratégies de régulation globale - imposer par la contrainte des normes universelles aux Etats membres de l'OMC - et les pratiques volontaristes - inciter par le volontariat les entreprises à la diffusion de bonnes pratiques de gestion - forment des champs de régulations privées et publiques peu connectés. Au niveau des pays, cette fragmentation des stratégies procède d'un manque de concertation entre l'Union européenne et les pays du Sud et, surtout, d'un manque de transparence et de démocratie dans les processus d'élaboration, de mise en œuvre et de contrôle des régulations internationales, à l'OMC en

le lieu d'achat, les consommateurs des pays développés aux enjeux du commerce international.

Parallèlement, certaines firmes ont développé des formes de régulation privée de leurs activités, tel que des codes de conduite propres à l'entreprise ou des labels de certification (label « socialement responsable » et « ecolabel »).

Du côté de l'actionnaire, la question sociale est particulièrement traitée par les fonds d'investissements éthiques. Ces fonds sélectionnent leurs investissements en fonction de certains critères d'activités ou de normes sociales et environnementales pour des taux de performance comparables à ceux du marché.

particulier.

Face à cela, il importe d'envisager la meilleure démarche à adopter vis à vis des gouvernements du Sud dans les négociations institutionnelles et dans le dialogue avec les ONG. Deux stratégies sont possibles : imposer la clause sociale et les règles environnementales dans les règles du commerce international, ou bien inciter à la diffusion de "bonnes" pratiques auprès des consommateurs, des producteurs et des investisseurs. La sagesse serait d'articuler ces deux stratégies afin qu'elles se complètent et se renforcent mutuellement.

## **Atelier**

### **Les différentes formes de criminalité dans les opérations de commerce international**

*Intervenant : Alain Cormont, diplômé d'enseignement supérieur de banque, chargé d'enseignement à l'Université Marc Bloch de Strasbourg et au Centre de formation à la profession bancaire à Paris.*

**La** criminalité organisée utilise, à l'échelon mondial, le système bancaire et financier pour occulter l'origine des fonds illicites et l'identité de leur véritable propriétaire. L'intervention d'une banque dans des opérations de recyclage d'argent sale peut non seulement ébranler la confiance du public, mais surtout l'exposer à des pertes considérables pour négligence ou compromission avec des clients indésirables (sociétés-écran, entreprises établies dans des paradis fiscaux, ressortissants des pays d'Europe Centrale et Orientale négociant à titre personnel l'achat ou la vente de matières premières...). La connaissance des principales zones d'activité des organisations mafieuses dans le monde constitue l'un des éléments essentiels de prévention.

Le commerce international sert de plus en plus à couvrir des opérations frauduleuses ou de blanchiment d'argent. De nombreuses activités d'import-export ne correspondent pas à des pratiques commerciales habituelles : contrefaçon, fraude sur l'origine, corruption, sous- ou surfacturation des produits... La circulation de fausses lettres de crédit *stand-by* a pris une ampleur considérable au cours des dernières années.

Les utilisations malhonnêtes de documents se répartissent sur une échelle qui va d'un changement de mot jusqu'au caractère fictif des marchandises, navires ou compagnies de transport. Les différentes fraudes rencontrées peuvent, selon les cas, avoir des incidences sur le déroulement normal des opérations documentaires. Il convient toutefois d'en déterminer les limites (fraude matérielle ou/et intellectuelle) et les effets suivant qu'elle est découverte avant ou après la réalisation du crédit documentaire/garantie.

Les entreprises sont sollicitées par des procédés de plus en plus imaginatifs : contrats falsifiés, faux chèques de banque, ordres de virement... On peut par ailleurs s'étonner de la légèreté avec laquelle les victimes se laissent tromper par des acheteurs/vendeurs indéclicats.

## **Atelier**

### ***Les différences culturelles à l'heure de la mondialisation***

*Animatrice : Sophia Mappa (Forum de Delphes).*

#### **► *La démocratie planétaire : un rêve occidental ?***

Le modèle démocratique est fondé, entre autres, sur l'individu et une forme spécifique du pouvoir d'État. Cette conception est loin d'être partagée par toute la planète où dans la plupart des cas, le groupe a priorité sur l'individu et, pour ce qui est du pouvoir, l'exclusivité, l'occulte, arbitraire, etc. l'emportent sur la pluralité et le droit.

Il s'agit donc, dans cet ouvrage, de questionner les représentations du monde, les valeurs, les institutions et les pratiques sociales qui sont à l'origine du modèle politique occidental et les confronter avec d'autres représentations, d'autres valeurs, d'autres modes d'organisation sociale et politique. C'est un questionnement de l'intérieur qui cherche le sens caché des actions collectives et de leurs motivations.

Ce type d'interrogation est frappé d'interdit de nos jours. Le discours universaliste dominant et les politiques qui lui sont associées nient la présence des différences culturelles de fond. L'argument massue évoqué pour étayer cet interdit est l'exploitation politique de cette problématique par les courants réactionnaires et xénophobes en Occident ou les dictateurs dans les autres contrées du monde. C'est dire l'assujettissement de la recherche et de la politique à des raisonnements qui devraient leur être étrangers, surtout à la première. Car les différences, avec leurs cohortes de défis scientifiques et politiques sont bel et bien là. Leur occultation conduit les chercheurs et les politiques à des situations souvent intenable. Le clivage entre discours privé et discours public est en soi malsain. En définitive, cette occultation les empêche de poser les questions de fond et d'y faire face.

## Plénière

### **Les ONG de développement face à la mondialisation et à l'émergence de nouveaux acteurs**

*Animatrice : Suzanne Humberset (CEDIDELP-RITIMO) - Intervenants : Pierre Castella (SOLAGRAL), Susan George (Observatoire de la Mondialisation/ATTAC), Solange Goma (Femmes et Changements/Marche Mondiale des Femmes), Bruno Rebelle (Greenpeace France), Bernard Salamand (RITIMO).*

**Les** gouvernements nationaux, dit-on, perdraient peu à peu des pans entiers de leurs pouvoirs au profit d'un nombre de plus en plus restreint de firmes multinationales, dont les pouvoirs sociaux, économiques et financiers croissent à proportion de leurs budgets et s'étendent depuis plusieurs décennies à l'échelle du monde. Un monde nouveau naîtrait ainsi, où les régulations publiques dépériraient et où s'imposeraient la loi et les intérêts de quelques géants privés.

Mais, comme toujours, les prémisses du monde nouveau ne sont pas là où on les attendait. Depuis deux ou trois ans, l'irruption de la société civile sur la scène des régulations internationales a bousculé toutes les idées reçues sur la gouvernance mondiale du XXI<sup>e</sup> siècle. Et le mouvement qui, depuis le début des années 1990, a conduit à l'idée d'entreprise « citoyenne » ou « responsable », est maintenant animé par des firmes multinationales qui, progressivement, intègrent dans leur gestion et leur stratégie des choix actifs en faveur d'objectifs sociaux, environnementaux, éthiques...

Le débat qui s'est tenu en plénière a réuni des représentants de différents mouvements : l'Observatoire de la mondialisation, Greenpeace France, la Marche mondiale des femmes ainsi que des organisations dans la « mouvance du CRID ». Ils ont chacun pu livrer leur perception de la situation actuelle, de la mobilisation qui se dessine et de celle qui serait nécessaire, mais surtout, ils ont insisté sur la nécessité d'une cohésion forte entre les différents acteurs de la société civile afin de renforcer leur pouvoir et leur représentativité, d'imposer des débats et de proposer des alternatives. Les interventions du public présent dans la salle ont également enrichi la teneur des débats.

*Faute d'avoir pu enregistrer l'intégralité des débats, seuls sont repris ici quelques éléments saillants de cette après-midi d'échanges...*

**Bernard Salamand** a ouvert le débat en questionnant la pratique des Organisations de solidarité internationale dans ce contexte : elles se battent pour une certaine mondialisation depuis plus de vingt ans, en agissant sur de nouveaux rapports Nord-Sud. Mais elles se rendent compte que leur fonction « redistributive » ne pèse pas lourd, qu'elles ne peuvent se croire un système de régulation à la place des Etats. Leurs relations avec des acteurs du développement au Sud garde toutefois de l'importance, si elles participent au renforcement de la société civile, créent des liens, stimulent des innovations sociales.

**Pierre Castella** a complété par une analyse précisant certains caractères indispensables des OSI, au regard de l'ensemble hétérogène des groupes de la société civile intervenant dans le champ de la mondialisation : leur connaissance du terrain, leur rôle d'observateur et de dénonciateur de la

mondialisation au Sud, leur capacité à faire mieux prendre en compte les points de vue des pays du Sud dans la mise en place des agendas et dans les négociations internationales.

**Susan George** a replacé l'apparition et le développement d'une société civile dans un contexte mondial qui voit les citoyens de plus en plus écartés des sphères où les négociations sont menées et les décisions prises. Un processus qui s'accompagne d'une augmentation des phénomènes d'exclusion et d'une déficience démocratique, et face auquel les ASI ont un rôle à jouer, celui de révélateur des effets de la mondialisation économique sur leurs partenaires et les projets qu'ils soutiennent, au Sud et à l'Est : il s'agit d'une véritable négation de tous leurs efforts. Pour jouer ce rôle le plus efficacement, les acteurs de la solidarité internationale doivent arriver à travailler ensemble, par exemple en se coordonnant mieux quand un événement s'organise. Les mouvements que nous représentons ont deux avantages, celui du nombre d'abord – bien plus important que celui des gagnants du libéralisme – et celui des idées ensuite ! Il manque encore l'organisation...

**Bruno Rebelle** a renchéri sur la mission que les ASI peuvent remplir en tant que témoins privilégiés des conséquences des politiques libérales appliquées sur le terrain, via les plans d'ajustement structurel notamment. Ces constats pourraient ensuite être portés au plan des négociations internationales. La question s'est récemment posée au sujet des plantes transgéniques exportées dans les pays en développement, sous couvert parfois de coopération internationale. De telles pratiques pourraient être dénoncées plus systématiquement si une meilleure vigilance pouvait s'exercer. Or les ASI pourraient témoigner de ces pratiques si elles étaient mieux renseignées, sur le plan technique, par les organisations de défense de l'environnement. En tant qu'acteurs spécialisés dans des domaines précis, toutes nos organisations ont à jouer un rôle d'opposition qui se fonde sur des dossiers sérieux, construits de manière solide, en assumant le fait d'être « contre » sans se poser obligatoirement comme forces de propositions positives.

**Pierre-Marie Cellier** (Réseau-Solidarité), est intervenu pour signaler le côté réducteur d'une certaine approche qui consiste à ne considérer les ASI que comme des pourvoyeurs ou relais d'informations. Elles sont elles aussi et avant tout des mouvements citoyens. Thierry Brugvin (RECIDEV) a souligné l'intérêt évident de regrouper les initiatives citoyennes, mais a fait remarquer qu'il était plus facile d'être ensemble *contre* plutôt que *pour* quelque chose. Serge Bonnal (CICODES) a relevé que des difficultés importantes pouvaient survenir de divergences d'intérêts entre organisations du Sud et organisation du Nord, et qu'il était nécessaire de chercher à les aplanir par des processus de connaissance mutuelle (à l'exemple de la rencontre mondiale des pêcheurs artisans de Loctudy organisée en octobre).

**Yannick Jadot** (SOLAGRAL) a affirmé que la multiplicité des espaces ou instances de négociation impose de se partager le travail en fonction des expériences respectives de chaque réseau. Ainsi les ASI doivent impérativement parvenir à élaborer un discours qui leur soit propre sur la question de la mondialisation. Pour cela il n'est pas indispensable d'être d'accord sur tout. Il faut pouvoir faire émerger collectivement des diagnostics, des constats et si possible des positions qui nous situent aux yeux de nos « adversaires » autant qu'au sein du milieu social et associatif. Les ASI sont aussi les acteurs les mieux placés pour établir un dialogue permanent entre le Nord et le Sud, en particulier sur les aspects conflictuels comme les questions sociales et environnementales.

**Susan George** a exprimé sa réticence à se figer dans une posture « contre », sans proposition alternative, qui fait courir le risque d'être réduits à des opposants incapables de projet ni de cohésion, et a insisté sur la nécessité de formuler propositions claires sur lesquelles nous sommes d'accord. C'est en ce sens que les coalitions sont importantes, pour élaborer des propositions, les faire entendre auprès d'autres mouvements et finalement grossir les rangs de ceux qui s'opposent à la logique néolibérale. Mais ces coalitions doivent d'abord apprendre travailler ensemble et à se faire confiance au niveau national avant de prétendre se structurer à l'échelle internationale.

**Solange Goma** a ensuite présenté l'initiative de la Marche mondiale des femmes, proposée à Beijing en 1996, pour un aboutissement prévu le 17 octobre 2000 à New York. Cette initiative se fonde sur une réalité brutale : les femmes représentent 50% des individus de la planète, font 60% du travail, gagnent 10% des revenus et possèdent 1% des biens de ce monde. La Marche est d'abord un mouvement de solidarité populaire qui se veut un temps fort des revendications, mais aussi des capacités des mouvements sociaux à faire preuve de créativité et de détermination pour peser sur les politiques, sur les communautés et sur les entreprises. Elle soutient les opérations qui, dans l'économie solidaire, visent le changement social plutôt que le profit. Il s'agit de regagner la confiance en soi, de récuser la responsabilité individuelle de la misère et de partager les initiatives pour permettre à celles du Sud d'arriver au Nord. La Marche s'organise au niveau local par l'intermédiaire de coordinations nationales, elles-mêmes en lien avec le Bureau de la Marche mondiale basé à Montréal. Solange Goma a tenu à souligner l'importance de ce type de mouvement symbolique qui rassemble du niveau local jusqu'au niveau mondial, et qui permet à des personnes n'ayant pas leur place dans des mouvements plus conventionnels, les femmes en particulier, de sortir de l'ombre. Il existe désormais des cadres plus informels qui sont à investir, même s'ils posent des problèmes de financement que ne connaissent pas les initiatives sous bannière « onusienne »...

**Bruno Rebelle** a réaffirmé pour conclure notre besoin de devenir plus forts que ce que nous sommes aujourd'hui, et pour cela de constituer des alliances... et d'apprendre à travailler sans perte de temps et d'énergie ! Cela demande de la détermination – ne pas lâcher tant que nous n'avons pas obtenu ce que nous réclamons – et du pragmatisme – discerner les combats urgents à mener mais ayant une chance d'aboutir.



## *Conclusion*

**D**ifférents ateliers ont abordé la mondialisation économique et financière dans son rapport avec des questions qui, il y a peu encore, relevaient d'abord de politiques nationales : l'agriculture, la sécurité alimentaire et les questions sociales et environnementales. Outre ses conséquences sur le développement des populations fragilisées, cette mondialisation génère aussi une criminalité financière ignorant les frontières et qui, favorisant le développement de trafics en tous genres, réduit encore les perspectives de développement des populations des pays pauvres.

Puisque les problèmes se posent maintenant de façon globale, les alternatives à trouver et proposer doivent prendre en compte cette nouvelle donne... Mais ces questions doivent nécessairement être appréhendées en fonction des contextes culturels, ce qui est presque systématiquement négligé. Entendre et prendre en considération les "voix des Suds" s'impose aussi aux acteurs de la solidarité internationale : il serait naïf de prétendre détenir une solution unique et définitive à des questions impliquant une dimension culturelle forte.

Cette quatrième et dernière journée, à laquelle ont participé la majorité des participants tous réseaux confondus, a mis en évidence les liens étroits entre les sujets qui les préoccupent et la mondialisation néolibérale, dont les effets en terme de stagnation, voire de régression du développement humain sont certains.

Le processus actuel de mobilisation citoyenne, à l'échelle internationale, ne passe pas non plus sans interpeller les associations de la "sphère CRID". L'émergence d'une contestation poussée par de nouveaux acteurs, souvent associatifs mais de formation plus récente et aux principes et aux méthodes d'action parfois plus souples et plus directs, pose un certain nombre de questions pour nos organisations plus anciennes, plus traditionnelles aussi dans leurs formes de mobilisation. Toute la question est de savoir comment se saisir de ces questions à travers l'engagement qui est le nôtre : nos pratiques, nos partenaires mais aussi notre assise militante qui n'a pas d'équivalent.

Il était important que les militants saisissent précisément les liens entre ces différents problèmes pour pouvoir les affronter de la façon la mieux adaptée. Le débat de l'après-midi a souligné l'importance d'une approche et d'un travail coordonnés, ainsi que la nécessité de faire converger les initiatives en trouvant leurs dénominateurs communs - quitte à mettre de côté les points qui font désaccord. Face à une mondialisation dont les effets perceptibles vont à l'encontre de nos préoccupations, la meilleure réponse à apporter, mais aussi la plus difficile à trouver, est une réelle mondialisation des solidarités. Celle-ci naîtra peut-être de la convergence de toute une série d'initiatives régionales et nationales, auxquelles les ASI doivent prendre la part que leur autorise l'ancienneté et la richesse de leur expérience.

## ***Epilogue...***

**La** mobilisation de 175 militants a été une surprise heureuse pour les organisateurs, qui misaient sur une participation optimale de 150 personnes. Cette mobilisation peut être mise au crédit d'une série de facteurs déterminants. Bien entendu, l'implication de plusieurs associations et réseaux d'associations a permis une diffusion démultipliée de l'information. Bien entendu aussi, les associations impliquées dans la préparation de "Chamrousse" possèdent un potentiel militant particulièrement réactif. Mais plus encore, il est vraisemblable que toutes les mobilisations citoyennes, nationales ou internationales, qui se sont succédées depuis 1998 ont ravivé une certaine ferveur du militantisme associatif. Deux des éléments particulièrement notables à Chamrousse sont liés à ce contexte :

- ✓ La volonté manifeste, chez les militants, de se former pour renforcer ou acquérir des connaissances permettant d'aller plus loin dans la compréhension des enjeux auxquels le monde est confronté.
- ✓ Le besoin, partagé par l'ensemble des acteurs de la solidarité présents, de se rapprocher pour parvenir à une plus grande cohésion et une réelle coordination entre les initiatives : en prévenant les risques d'une concurrence, forcément dommageable, entre les actions entreprises, ils leur autorisent aussi un impact plus important.

Ainsi les rencontres de Chamrousse ont agi comme un liant entre les réseaux : si un seul élément devait être retenu pour en attester, ce serait le fait que de nombreux participants ont pratiqué une sorte de "nomadisme pédagogique", passant des ateliers du module où ils s'étaient inscrits aux travaux proposés dans d'autres modules. Loin de révéler un désintérêt pour leur module, ce constat met en relief, au contraire, leur intérêt pour les questions abordées en dehors de leur réseau. La variété des structures représentées et la diversité de leurs champs d'action et de leurs points de vue ont bel et bien fonctionné comme un ensemble d'éléments formant un tout cohérent et permettant des échanges féconds.

Cette transversalité clairement perçue et vécue par les militants a favorisé l'épanouissement d'un certain nombre de principes chers au CRID et à ses membres et partenaires :

- ✓ Le lien entre le local et l'international a été parfaitement illustré : les structures de l'économie sociale et solidaire, dont l'activité principale se déroule en France, ne manquent pas de confronter leurs expériences avec celles menées dans certains pays en développement, tandis que les associations de solidarité internationale relaient leurs actions à l'étranger en s'appuyant sur leur base militante ici. Les réponses qui pourront être trouvées face à la mondialisation économique résulteront en grande partie de la confrontation de ces expériences.
- ✓ L'articulation entre la connaissance des réalités "du Sud" et l'éducation au développement que ces connaissances permettent d'alimenter.
- ✓ Les liens qui existent entre des questions pourtant bien distinctes : les droits économiques et sociaux, l'économie solidaire, la sécurité alimentaire etc.

Globalement, c'est la notion même de partenariat qui a constitué le cœur de cette initiative, que ce soit par la présence de partenaires venus de différents pays du Sud et de l'Est ; par le travail mené en commun, en amont des rencontres et pendant leur déroulement, entre des associations et des réseaux d'horizons différents ; et enfin par la forte implication de huit associations

membres du CRID dans la préparation de ces rencontres. Tous les réseaux ont joué le jeu de la mise en commun et renoncé à mettre en avant leur individualité. Au final ce pari a été payant, car loin d'y perdre leur identité, les structures impliquées ont au contraire découvert dans cette organisation la possibilité d'être identifiées par les autres sur leurs spécificités et leur expertise propres.

Pour une première expérience de rencontres associatives croisées, les échos recueillis s'accordent pour dire qu'elle fut une réussite qui ne devra pas rester sans suite. Organismes et participants des différents réseaux estiment que ces rencontres ont participé à l'objectif de formation continue des militants bien sûr, mais ont aussi contribué à une plus grande ouverture des structures, à la fois entre elles et sur l'extérieur.

Toutes les personnes présentes ont apprécié l'atmosphère des rencontres : si les ateliers ont été intensifs et leur teneur particulièrement riche, le cadre et l'ambiance générale ont été propices à des séances de travail à la fois studieuses et détendues. Chacun a ainsi pu, dans les meilleures conditions, approfondir ses connaissances et confronter sa propre expérience à celle des autres.

Les intervenants partagent cette satisfaction. Ils ont apprécié la richesse des débats avec un auditoire attentif, participatif, désireux d'échanger ses expériences et disposé à entendre d'autres points de vue : la confrontation des idées et la mise en doute des certitudes étaient de mise durant ces quatre journées intensives, un certain nombre de questions ont pu évoluer au fil des ateliers, temps d'échanges organisés ou plus informels.

La couverture médiatique offerte régionalement aux rencontres (radio, télévision, quotidiens) a en outre confirmé l'intérêt nouveau que semblent susciter les questions liées à la solidarité internationale et à la mondialisation.

Aussi l'université d'été prévue en 2002 est-elle attendue avec plus d'intérêt encore...

